

Rapport trimestriel aux actionnaires

La Banque Scotia annonce les résultats de son deuxième trimestre

TORONTO, le 29 mai 2018 - La Banque Scotia a annoncé un bénéfice net de 2 177 millions de dollars pour son deuxième trimestre, par rapport à 2 061 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,70 \$, comparativement à 1,62 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 14,9 %, inchangé par rapport à celui de l'exercice précédent.

« Nous sommes ravis de la performance de nos activités pour le trimestre, laquelle souligne la vigueur de nos services aux particuliers et aux entreprises, tant dans les Opérations internationales que le Réseau canadien », a déclaré Brian Porter, président et chef de la direction de la Banque Scotia. « Notre modèle d'affaires diversifié continue de contribuer à notre performance globale et nous gardons le cap sur les investissements dans les services bancaires numériques et l'amélioration de l'expérience client.

« Le Réseau canadien a dégagé d'excellents résultats au chapitre des services bancaires aux entreprises de même qu'une croissance de ses services bancaires aux particuliers attribuable à la forte progression des prêts, à l'élargissement de la marge et à la meilleure performance au chapitre du crédit. Nous avons mené à bien l'acquisition de Jarislowsky Fraser, avec prise d'effet le 1^{er} mai. L'acquisition de cette société de placement indépendante de premier plan au Canada cadre parfaitement avec notre engagement stratégique de diversifier et de faire croître nos activités de gestion de patrimoine à l'échelle mondiale.

« Les Opérations internationales ont affiché d'excellents résultats et un autre trimestre de croissance à deux chiffres. Ces résultats s'expliquent par le dynamisme renouvelé dans la région de l'Alliance du Pacifique, la meilleure performance au chapitre du crédit ainsi que les gains de productivité. Les acquisitions annoncées dernièrement au Chili, en Colombie et au Pérou, qui devraient toutes se réaliser au cours du second semestre de l'exercice, accroîtront encore davantage notre clientèle et renforceront notre présence dans la région de l'Alliance du Pacifique.

« Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque a atteint 12,0 % pour le trimestre, ce qui permet de nouveaux investissements et soutient la croissance pour la Banque. Les acquisitions annoncées récemment au Chili, en Colombie, au Pérou ainsi qu'au Canada sont des exemples concrets du déploiement stratégique de notre capital dans le but de renforcer nos positions sur le marché et d'assurer une meilleure connectivité à l'échelle de nos diverses activités.

« Nous sommes ravis des résultats que nous avons affichés pour le premier semestre de 2018, le bénéfice par action étant en hausse de 12 %. Nous nous engageons à investir pour bâtir une meilleure banque pour nos clients partout où nous sommes présents, ce qui stimulera la croissance soutenue de la Banque. »



Diffusion en direct sur le Web de la conférence téléphonique de la Banque avec les analystes. Se reporter aux renseignements à la page 70.

Faits saillants financiers

	Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates			Pour les semestres clos les	
(non audité)	30 avril 2018 ¹⁾	31 janvier 2018 ¹⁾	30 avril 2017	30 avril 2018 ¹⁾	30 avril 2017
Résultats d'exploitation (en millions de dollars)					
Revenus d'intérêts nets	3 950	3 936	3 728	7 886	7 371
Revenus autres que d'intérêts	3 108	3 152	2 853	6 260	6 078
Total des revenus	7 058	7 088	6 581	14 146	13 449
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	534	544	587	1 078	1 140
Charges autres que d'intérêts	3 726	3 498	3 601	7 224	7 290
Charge d'impôt sur le résultat	621	709	332	1 330	949
Bénéfice net	2 177	2 337	2 061	4 514	4 070
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 042	2 249	1 965	4 291	3 874
Performance d'exploitation					
Bénéfice de base par action (en dollars)	1,70	1,88	1,63	3,58	3,21
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,70	1,86	1,62	3,56	3,19
Bénéfice dilué ajusté par action (en dollars) ²⁾	1,71	1,87	1,63	3,58	3,21
Rendement des capitaux propres (en pourcentage)	14,9	16,2	14,9	15,5	14,6
Ratio de productivité (en pourcentage)	52,8	49,3	54,7	51,1	54,2
Marge sur activités bancaires principales (en pourcentage) ²⁾	2,47	2,46	2,54	2,46	2,47
Données tirées de l'état de la situation financière (en millions de dollars)					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	61 792	57 365	50 877		
Actifs détenus à des fins de transaction	99 655	105 664	111 831		
Prêts	517 918	503 197	496 255		
Total des actifs	926 310	923 152	921 646		
Dépôts	640 643	635 837	628 209		
Actions ordinaires	57 261	55 081	55 115		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	4 234	4 579	3 019		
Actifs sous administration	471 831	470 939	494 220		
Actifs sous gestion	213 112	210 828	204 964		
Mesures du capital et de la liquidité					
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 (CET1) (en pourcentage)	12,0	11,2	11,3		
Ratio de T1 (en pourcentage)	13,5	12,7	12,5		
Ratio total des fonds propres (en pourcentage)	15,3	14,6	14,7		
Ratio de levier (en pourcentage)	4,8	4,6	4,4		
Actifs pondérés en fonction du risque – CET1 (en millions de dollars) ³⁾	375 901	382 248	374 876		
Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)	127	128	126		
Qualité du crédit					
Montant net des prêts douteux (en millions de dollars) ⁴⁾	3 381	3 288	2 510		
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances (en millions de dollars) ⁵⁾	5 017	4 923	4 591		
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations ⁴⁾	0,63	0,63	0,49		
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé) ⁶⁾	0,42	0,42	0,49	0,42	0,47
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé) ⁶⁾	0,46	0,43	0,49	0,45	0,47
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé)	0,45	0,46	0,53	0,46	0,51
Données sur les actions ordinaires					
Cours des actions à la clôture (en dollars) (TSX)	78,92	81,72	75,88		
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 198	1 199	1 206	1 199	1 207
Nombre moyen – dilué	1 203	1 215	1 223	1 215	1 228
Clôture de la période	1 199	1 198	1 202		
Dividendes versés par action (en dollars)	0,82	0,79	0,76	1,61	1,50
Rendement de l'action (en pourcentage) ⁷⁾	4,2	3,8	3,9	4,0	4,0
Capitalisation boursière (en millions de dollars) (TSX)	94 591	97 901	91 198		
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	47,77	45,98	45,86		
Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable	1,7	1,8	1,7		
Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres)	11,4	11,9	12,0		
Autres données					
Effectif	89 809	89 755	88 679		
Succursales et bureaux	2 983	2 996	3 062		

1) Les montants pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).

2) Se reporter à la page 4 pour obtenir une analyse des mesures non conformes aux PCGR.

3) Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit correspondent respectivement à 0,80, à 0,83 et à 0,86.

4) Compte non tenu des prêts acquis aux termes de la garantie de la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico, pour les périodes antérieures à 2018.

5) Compte tenu du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de tous les actifs financiers : prêts, acceptations, exposition au risque lié à des éléments hors bilan, titres de créance et dépôts auprès d'autres institutions financières.

6) Compte tenu de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de certains actifs financiers : prêts, acceptations et exposition au risque lié à des éléments hors bilan.

7) D'après la moyenne des cours les plus hauts et les plus bas de l'action ordinaire pour la période.

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion est fourni dans le but d'aider le lecteur à évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque au 30 avril 2018 et pour la période close à cette date. Le rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Banque figurant dans le présent rapport aux actionnaires et le rapport annuel 2017 de la Banque. Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 29 mai 2018.

La Banque a adopté la Norme internationale d'information financière (« IFRS ») 9, *Instruments financiers*, avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2017 et n'a pas retraité les montants des périodes comparatives. Par conséquent, les résultats des périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9, tandis que les résultats des périodes précédentes ont été établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De ce fait, la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et les ratios connexes ne sont pas directement comparables.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris son rapport annuel 2017, sur son site Web, au www.banquescotia.com. Il est également possible de trouver le rapport annuel et la notice annuelle de 2017 de la Banque sur le site de SEDAR, au www.sedar.com, et sur la section EDGAR du site de la SEC, au www.sec.gov.

Table des matières

Rapport de gestion	
4 Mesures non conformes aux PCGR	17 Faits saillants financiers trimestriels
5 Résultats financiers du Groupe	18 Situation financière
8 Données par secteurs d'exploitation	18 Gestion du risque
17 Faits saillants par secteurs géographiques	28 Gestion du capital
	29 Instruments financiers
	30 Arrangements hors bilan
Énoncés prospectifs	Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs verbaux et écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou à d'autres communications. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, notamment, les énoncés formulés dans le présent document, dans le rapport de gestion de la Banque figurant dans son rapport annuel 2017 à la rubrique « Perspectives », ainsi que dans tout autre énoncé concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, ses résultats financiers prévisionnels (y compris ceux relevant du domaine de la gestion du risque) et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « pourrait augmenter » et « pourrait fluctuer » et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait ». De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. La Banque conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs importants dont plusieurs sont indépendants de sa volonté et dont l'incidence peut être difficile à prévoir. Ces facteurs sont notamment la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde; les variations des taux d'intérêt et des taux de change; les liquidités et le financement; une volatilité importante et les interruptions des marchés; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; les changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs, notamment les changements apportés aux lois fiscales et lignes directrices relatives au capital au titre des risques ainsi qu'aux directives de présentation de l'information et directives réglementaires en matière de liquidité, ou les interprétations qui en sont faites; les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque; le risque d'exploitation (y compris les technologies) et le risque lié aux infrastructures; le risque de réputation; le risque que les modèles de gestion du risque de la Banque ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à étendre ses canaux de distribution existants, à en mettre sur pied de nouveaux et à en tirer des revenus; la capacité de la Banque à mener à terme ses acquisitions et ses autres stratégies de croissance et à intégrer les établissements acquis; les principales estimations comptables et l'incidence des modifications des conventions et des méthodes comptables utilisées par la Banque telles qu'elles sont décrites dans les états financiers annuels de la Banque (se reporter à la rubrique « Contrôles et méthodes comptables – Principales estimations comptables » figurant dans le rapport annuel 2017 de la Banque), et compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter et à conserver des dirigeants clés; la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure commerciale de la Banque; les changements imprévus aux habitudes de dépenses et d'épargne des consommateurs; les changements technologiques; la fraude perpétrée par des tiers en interne ou à l'extérieur de la Banque, notamment par l'utilisation inédite de nouvelles technologies pour commettre des fraudes à l'endroit de la Banque ou de ses clients; le risque accru de cybercriminalité, y compris le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information confidentielle ou des perturbations des activités; la lutte contre le blanchiment d'argent; le regroupement du secteur des services financiers au Canada et dans le monde; la présence de nouveaux concurrents et des concurrents établis; les procédures judiciaires et réglementaires; les catastrophes naturelles, y compris, sans toutefois s'y limiter, les tremblements de terre et les ouragans et les perturbations des infrastructures publiques, notamment les réseaux de transports, de communications, d'électricité et d'eau; l'incidence éventuelle de conflits internationaux et autres événements, y compris les activités terroristes et les guerres; les incidences de maladies ou d'épidémies sur les économies locales, nationales ou internationales; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses liquidités. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion du risque » du rapport annuel 2017 de la Banque. <p>Les hypothèses économiques importantes sous-jacentes aux énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont présentées dans le rapport annuel 2017 à la rubrique « Perspectives », compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels. Les rubriques « Perspectives » sont fondées sur les opinions de la Banque et leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques. La liste des facteurs énoncés ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risques et autres facteurs potentiels pouvant avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont présentés dans le but d'aider les porteurs de titres de la Banque et les analystes financiers à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates ainsi que les objectifs de performance financière, la vision et les cibles stratégiques de la Banque, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Sauf si la loi l'exige, la Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.</p> <p>Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR, au www.sedar.com, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov.</p>

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), lesquels sont fondés sur les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), ni définies par les PCGR. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée qui assurerait qu'elles sont cohérentes et comparables à celles du même nom ou à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La Banque est d'avis que certaines mesures non conformes aux PCGR sont utiles pour évaluer la performance des activités courantes et qu'elles permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de l'entreprise. Ces mesures non conformes aux PCGR sont utilisées dans le présent rapport de gestion et elles sont définies ci-après.

Bénéfice dilué ajusté par action

Le bénéfice dilué ajusté par action est calculé comme suit :

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué) (se reporter à la note 20)	2 044 \$	2 262 \$	1 980 \$	4 325 \$	3 913 \$
Ajustements pour :					
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, à l'exclusion des logiciels (après impôt)	13	13	14	26	32
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué)	2 057 \$	2 275 \$	1 994 \$	4 351 \$	3 945 \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 203	1 215	1 223	1 215	1 228
Bénéfice dilué ajusté par action ¹⁾ (en dollars)	1,71 \$	1,87 \$	1,63 \$	3,58 \$	3,21 \$

1) Le bénéfice dilué ajusté par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

Présentation en dollars constants

Les résultats du secteur Opérations internationales sont présentés en dollars constants (se reporter à la page 13). Selon la présentation en dollars constants, les montants des périodes précédentes sont recalculés au moyen des taux de change moyens de la période à l'étude. Le tableau suivant fournit le rapprochement entre les résultats présentés et les résultats présentés en dollars constants pour les périodes précédentes.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les				Pour le semestre clos le			
	31 janvier 2018		30 avril 2017		30 avril 2017		Montant en dollars constants	
(sur une base de mise en équivalence fiscale)	Montant présenté	Taux de change	Montant en dollars constants	Montant présenté	Taux de change	Montant en dollars constants	Montant présenté	Taux de change
Revenus d'intérêts nets	1 707 \$	40 \$	1 747 \$	1 713 \$	(35)\$	1 678 \$	3 324 \$	(72)\$
Revenus autres que d'intérêts	997	14	1 011	905	(10)	895	1 880	(27)
Total des revenus	2 704	54	2 758	2 618	(45)	2 573	5 204	(99)
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	344	11	355	349	(9)	340	659	(16)
Charges autres que d'intérêts	1 442	30	1 472	1 397	(25)	1 372	2 827	(50)
Charge d'impôt sur le résultat	193	4	197	213	(2)	211	422	(8)
Bénéfice net	725 \$	9 \$	734 \$	659 \$	(9) \$	650 \$	1 296 \$	(25)\$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	58 \$	2 \$	60 \$	64 \$	– \$	64 \$	125 \$	(2)\$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	667 \$	7 \$	674 \$	595 \$	(9)\$	586 \$	1 171 \$	(23)\$
Autres mesures								
Actifs moyens (en milliards de dollars)	153 \$	3 \$	156 \$	149 \$	(3)\$	146 \$	146 \$	(2)\$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	117 \$	2 \$	119 \$	115 \$	(3)\$	112 \$	112 \$	(2)\$
								110 \$

La base d'établissement des montants présentés dans le tableau ci-dessus est différente de celle utilisée pour le tableau de la section « Incidence de la conversion des devises » qui se trouve dans la rubrique « Résultats financiers du Groupe » à la page 5.

Actifs liés aux activités bancaires principales

Les actifs liés aux activités bancaires principales représentent les actifs productifs moyens, exclusion faite des acceptations bancaires et des actifs détenus à des fins de transaction moyens au sein des Services bancaires et marchés mondiaux.

Marge sur activités bancaires principales

Ce ratio représente les revenus d'intérêts nets divisés par les actifs liés aux activités bancaires principales moyens.

Résultats financiers du Groupe

Le bénéfice net de la Banque pour le trimestre s'est élevé à 2 177 millions de dollars, contre 2 061 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et 2 337 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,70 \$, par rapport à 1,62 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent et à 1,86 \$ pour le trimestre précédent. Le rendement des capitaux propres a atteint 14,9 %, contre 14,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent et 16,2 % pour le trimestre précédent. Le bénéfice du dernier trimestre tenait compte d'une économie comptable de 150 millions de dollars (203 millions de dollars avant impôt) ou de 0,12 \$ du bénéfice dilué par action. Cette économie reflétait la réévaluation d'un passif au titre des régimes d'avantages du personnel découlant de certaines modifications apportées aux régimes (la « réévaluation des avantages »).

Incidence de la conversion des devises

La base d'établissement des montants présentés dans le tableau ci-après est différente de celle utilisée pour le tableau de la section « Présentation en dollars constants » qui se trouve dans la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 4 et reflète l'incidence estimée de la conversion des devises sur certains postes clés de l'état du résultat net.

Pour les trimestres clos les	Taux de change moyen			Variation en %	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018 c. 31 janvier 2018	30 avril 2018 c. 30 avril 2017
Dollar américain/dollar canadien	0,784	0,791	0,751	(0,8)%	4,4 %
Peso mexicain/dollar canadien	14,538	15,039	14,585	(3,3)%	(0,3)%
Sol péruvien/dollar canadien	2,543	2,558	2,447	(0,6)%	3,9 %
Peso colombien/dollar canadien	2 216	2 336	2 179	(5,1)%	1,7 %
Peso chilien/dollar canadien	471,236	493,969	491,183	(4,6)%	(4,1)%

Pour les semestres clos les	Taux de change moyen			Variation en %	
	30 avril 2018	30 avril 2017	c. 30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2018 c. 30 avril 2017
Dollar américain/dollar canadien	0,788	0,751		4,9 %	
Peso mexicain/dollar canadien	14,792	15,052		(1,7)%	
Sol péruvien/dollar canadien	2,551	2,490		2,4 %	
Peso colombien/dollar canadien	2 277	2 223		2,4 %	
Peso chilien/dollar canadien	482,791	494,756		(2,4)%	

Incidence sur le bénéfice net ¹⁾ (en millions de dollars, sauf pour le bénéfice par action)	Trimestres clos les		Semestres clos les
	30 avril 2018 c. 30 avril 2017	30 avril 2018 c. 31 janvier 2018	30 avril 2018 c. 30 avril 2017
Revenus d'intérêts nets		(46)\$	45 \$
Revenus autres que d'intérêts ²⁾	3	20	(27)
Charges autres que d'intérêts	30	(35)	65
Autres éléments (après impôt)	5	(15)	14
Bénéfice net		(8)\$	15 \$
Bénéfice par action (dilué)		(0,01)\$	0,01 \$
Incidence par secteurs d'activité (en millions de dollars)			
Réseau canadien		(3)\$	1 \$
Opérations internationales ²⁾	(16)	16	(43)
Services bancaires et marchés mondiaux	(16)	5	(35)
Autres ²⁾	27	(7)	43
Bénéfice net		(8)\$	15 \$
			(42)\$

1) Comprend l'incidence de toutes les devises.

2) Comprend l'incidence des couvertures de devises.

Analyse de la performance financière

Mode de présentation

La Banque a adopté la Norme internationale d'information financière (« IFRS ») 9, *Instruments financiers*, avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2017. Elle a comptabilisé un débit de 610 millions de dollars dans le total des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} novembre 2017 afin de refléter l'incidence des nouvelles exigences en matière de dépréciation, de classement et d'évaluation des instruments financiers à la date d'adoption et n'a pas retraité les montants des périodes comparatives, comme le permet la norme. Par conséquent, les résultats des périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 sont établis selon l'IFRS 9, tandis que les résultats des périodes précédentes sont établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De ce fait, la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et les ratios connexes ne sont pas directement comparables. Pour obtenir une description détaillée des changements, il y a lieu de se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
	Selon l'IFRS 9	Selon l'IFRS 9	Selon l'IAS 39	Selon l'IFRS 9	Selon l'IAS 39
Revenus d'intérêts nets	3 950 \$	3 936 \$	3 728 \$	7 886 \$	7 371 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 108	3 152	2 853	6 260	6 078
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts productifs (étapes 1 et 2)	(61)	(20)	–	(81)	–
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts douteux (étape 3)	595	564	587	1 159	1 140
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	534	544	587	1 078	1 140
Charges autres que d'intérêts	3 726	3 498	3 601	7 224	7 290
Charge d'impôt sur le résultat	621	709	332	1 330	949
Bénéfice net	2 177 \$	2 337 \$	2 061 \$	4 514 \$	4 070 \$

Bénéfice net

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

Le bénéfice net s'est établi à 2 177 millions de dollars, en hausse de 6 % par rapport à 2 061 millions de dollars. La hausse des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts ainsi que le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances ont été neutralisés en partie par la hausse de l'impôt sur le résultat et des charges autres que d'intérêts. La baisse des profits sur les biens immobiliers a été contrebalancée par la comptabilisation d'un mois additionnel de revenus découlant de l'harmonisation des périodes de présentation des activités d'assurance au Chili et au Canada avec celles de la Banque (l'« harmonisation des périodes de présentation »).

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Le bénéfice net s'est élevé à 2 177 millions de dollars, contre 2 337 millions de dollars, en raison surtout de l'incidence de la réévaluation des avantages au trimestre précédent. La hausse des revenus d'intérêts nets, le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et la diminution de l'impôt sur le résultat ont été neutralisés par la baisse des revenus autres que d'intérêts et l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Le bénéfice net a totalisé 4 514 millions de dollars, en hausse de 11 % par rapport à 4 070 millions de dollars. La hausse des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts ainsi que le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances ont été neutralisés en partie par la hausse de l'impôt sur le résultat et l'augmentation des charges autres que d'intérêts après ajustement pour exclure l'incidence de la réévaluation des avantages de l'exercice à l'étude.

Revenus d'intérêts nets

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 3 950 millions de dollars, en hausse de 222 millions de dollars ou de 6 %, du fait de la forte croissance des prêts personnels et des prêts aux entreprises des Opérations internationales et du Réseau canadien ainsi que de la hausse du niveau des actifs négociables. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence défavorable de la conversion des devises.

La marge sur activités bancaires principales a diminué de sept points de base pour se fixer à 2,47 %, ce qui s'explique par le recul des marges des Opérations internationales et la hausse des volumes d'actifs négociables à faible marge, facteurs atténués en partie par l'élargissement des marges du Réseau canadien.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les revenus d'intérêts nets, qui se sont chiffrés à 3 950 millions de dollars, ont été semblables à ceux du trimestre précédent. La forte progression des prêts aux entreprises des Opérations internationales, la croissance des actifs du Réseau canadien et des Services bancaires et marchés mondiaux, la hausse du niveau des actifs négociables et l'incidence favorable de la conversion des devises ont été neutralisées en partie par l'incidence des trois jours de moins que compte le trimestre.

La marge sur activités bancaires principales s'est établie à 2,47 %, ce qui représente une hausse de un point de base.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les revenus d'intérêts nets se sont chiffrés à 7 886 millions de dollars, en hausse de 515 millions de dollars ou de 7 %, du fait de la forte croissance des prêts personnels et des prêts aux entreprises du Réseau canadien et des Opérations internationales et de la hausse des actifs négociables, ces facteurs ayant été atténués en partie par l'incidence défavorable de la conversion des devises.

La marge sur activités bancaires principales s'est fixée à 2,46 %, en baisse de un point de base, en raison du recul des marges des Opérations internationales et de la hausse des volumes des actifs négociables à faible marge, facteurs atténués par l'élargissement des marges du Réseau canadien.

Revenus autres que d'intérêts

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

Les revenus autres que d'intérêts ont progressé de 255 millions de dollars ou de 9 % pour se chiffrer à 3 108 millions de dollars. La croissance s'explique essentiellement par la hausse des revenus tirés des activités de transaction liées aux actions et l'augmentation du revenu net découlant des participations dans des sociétés associées, contrebalancées par la baisse des revenus tirés de la gestion de patrimoine attribuable à la vente de Patrimoine Hollis (la « vente d'activités ») au cours du quatrième trimestre de l'exercice précédent. La baisse des profits sur la vente de biens immobiliers et de titres de placement a été atténuée par l'avantage découlant de l'harmonisation des périodes de présentation.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les revenus autres que d'intérêts ont diminué de 1 %. La baisse des revenus tirés de la gestion de patrimoine, des services bancaires et des activités de transaction a été contrebalancée en partie par la hausse des revenus découlant des participations dans des sociétés associées, l'augmentation du profit net sur la vente de titres de placement et l'avantage découlant de l'harmonisation des périodes de présentation.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 182 millions de dollars ou de 3 % pour s'établir à 6 260 millions de dollars, en raison essentiellement de l'augmentation des revenus tirés des activités de transaction liées aux actions, du revenu découlant des participations dans des sociétés associées ainsi que des revenus liés aux services d'assurance. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des revenus tirés de la gestion de patrimoine, le recul des commissions de placement et la baisse des profits sur la vente de biens immobiliers et de titres de placement.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances de 2018 est calculée conformément à l'IFRS 9, tandis que la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances de 2017 était calculée conformément à l'IAS 39.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 53 millions de dollars ou de 9 %, ce qui est surtout attribuable à la diminution de la dotation au titre des prêts productifs des Opérations internationales se rapportant à la dotation inscrite précédemment en lien avec les ouragans dans les Antilles. Plus de la moitié de cette diminution a porté sur un prêt douteux à Porto Rico, en outre touché par les événements liés aux ouragans. La dotation au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 595 millions de dollars, en hausse de 8 millions de dollars en raison surtout de la hausse de la dotation visant les Opérations internationales, en partie contrebalancée par la diminution de la dotation au titre des prêts aux particuliers du Réseau canadien. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est amélioré pour s'établir à 42 points de base, en baisse de sept points de base.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 534 millions de dollars, en baisse de 10 millions de dollars ou de 2 %, du fait de la baisse de la dotation au titre des prêts aux particuliers, en partie contrebalancée par la hausse de la dotation au titre des prêts aux entreprises des Opérations internationales. La dotation au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 595 millions de dollars, en hausse de 31 millions de dollars en raison surtout d'un compte en outre touché par les événements liés aux ouragans à Porto Rico, facteur en partie annulé par la diminution de la dotation au titre des prêts aux particuliers du Réseau canadien. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à 46 points de base, en hausse de trois points de base. La dotation au titre des prêts productifs a diminué de 41 millions de dollars, en raison surtout de la dotation inscrite précédemment en lien avec les ouragans dans les Antilles qui a été appliquée au prêt douteux à Porto Rico. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, établi à 42 points de base, est demeuré stable par rapport au trimestre précédent.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 1 078 millions de dollars, en baisse de 62 millions de dollars ou de 5 % attribuable surtout à une réduction de la dotation inscrite précédemment au titre des prêts productifs des Opérations internationales en lien avec les ouragans dans les Antilles. La dotation au titre des prêts douteux a augmenté de 19 millions de dollars en lien principalement avec les portefeuilles de prêts aux particuliers des Opérations internationales, surtout en Amérique latine, facteur en partie contrebalancé par la baisse de la dotation du Réseau canadien et des Services bancaires et marchés mondiaux. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 42 points de base, en baisse de cinq points de base.

Charges autres que d'intérêts

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

Les charges autres que d'intérêts ont totalisé 3 726 millions de dollars, en hausse de 125 millions de dollars ou de 3 %. Les investissements dans les initiatives liées aux technologies et à la réglementation, la hausse des avantages du personnel ainsi que les paiements fondés sur des actions ont été contrebalancés en partie par l'incidence de la vente d'activités au cours de l'exercice précédent, la baisse des charges de rémunération fondée sur la performance, l'incidence favorable de la conversion des devises et les économies supplémentaires découlant des mesures de réduction des coûts.

Le ratio de productivité s'est fixé à 52,8 %, comparativement à 54,7 %.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 228 millions de dollars ou de 7 %. Si l'on exclut l'incidence de la réévaluation des avantages au dernier trimestre, les charges ont augmenté de 1 %. La croissance reflète principalement la hausse des charges liées aux avantages du personnel, les investissements dans les initiatives liées aux technologies et à la réglementation ainsi que l'incidence défavorable de la conversion des devises. Ces facteurs ont été atténués en partie par la baisse des paiements fondés sur des actions, en raison de l'augmentation saisonnière de ces paiements au premier trimestre.

Le ratio de productivité s'est chiffré à 52,8 %, comparativement à 49,3 %, ou à 52,2 % après ajustement pour exclure l'incidence de la réévaluation des avantages au trimestre précédent.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les charges autres que d'intérêts ont affiché une baisse de 66 millions de dollars ou de 1 %. Si l'on exclut l'incidence de la réévaluation des avantages, les charges ont augmenté de 2 %. Les investissements dans les initiatives liées aux technologies et à la réglementation, la hausse des taxes d'affaires et des taxes sur le capital ainsi que les charges liées aux avantages du personnel ont été contrebalancés en partie par l'incidence de la vente d'activités au cours de l'exercice précédent.

Le ratio de productivité s'est fixé à 51,1 %. Après ajustement pour exclure l'incidence de la réévaluation des avantages, le ratio de productivité s'est chiffré à 52,5 % comparativement à 54,2 %. Après ajustement pour exclure l'incidence de la réévaluation des avantages, le levier d'exploitation s'est établi à 3,3 %.

Impôt

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

Le taux d'impôt effectif a augmenté, passant de 13,9 % à 22,2 %, étant donné que les résultats de l'exercice précédent ont bénéficié de la hausse des dividendes exonérés d'impôt attribuable aux activités de transaction sur actions pour le compte de clients.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Le taux d'impôt effectif a diminué, passant de 23,3 % à 22,2 %, en raison surtout de la baisse de l'impôt dans les territoires étrangers.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Le taux d'impôt effectif a augmenté, passant de 18,9 % à 22,8 %, étant donné que les résultats de l'exercice précédent ont bénéficié de la hausse des dividendes exonérés d'impôt attribuable aux activités de transaction sur actions pour le compte de clients.

Données par secteurs d'exploitation

Les résultats par secteurs d'exploitation sont présentés sur une base de mise en équivalence fiscale et sont ajustés pour tenir compte des éléments suivants :

- La Banque analyse les revenus de ses secteurs d'activités sur une base de mise en équivalence fiscale (la « BMEF »). Cette méthode consiste à majorer les revenus exonérés d'impôts gagnés sur certains titres et comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets ou dans les revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt. Une augmentation correspondante est inscrite à la charge d'impôt sur le résultat, ce qui signifie qu'il n'y a aucune incidence sur le bénéfice net. La direction est d'avis que cette méthode permet d'établir une comparaison uniforme des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts découlant de sources imposables et de ceux provenant de sources non imposables et qu'elle favorise l'utilisation d'une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques puissent également utiliser la BMEF, la méthode qu'elles utilisent pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque. Les revenus et la charge d'impôt sur le résultat des secteurs sont majorés jusqu'à un montant équivalent imposable. L'élimination de la majoration au titre de la BMEF est inscrite dans le secteur Autres.
- En ce qui a trait à l'évaluation et à la présentation de la performance des secteurs d'exploitation, le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées, lequel est un montant après impôt, fait l'objet d'un ajustement de normalisation aux fins de l'impôt. Cet ajustement de normalisation fiscale majore le montant du revenu net découlant des participations dans des sociétés associées et normalise le taux d'impôt effectif des secteurs afin de présenter le plus fidèlement possible l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

Réseau canadien

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2018 ¹⁾	31 janvier 2018 ¹⁾	30 avril 2017	30 avril 2018 ¹⁾	30 avril 2017
Revenus d'intérêts nets	1 906 \$	1 939 \$	1 763 \$	3 845 \$	3 572 \$
Revenus autres que d'intérêts ²⁾³⁾	1 325	1 364	1 371	2 689	2 748
Total des revenus	3 231	3 303	3 134	6 534	6 320
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	205	210	236	415	471
Charges autres que d'intérêts	1 641	1 605	1 596	3 246	3 225
Charge d'impôt sur le résultat	368	386	331	754	672
Bénéfice net³⁾	1 017 \$	1 102 \$	971 \$	2 119 \$	1 952 \$
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	–	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 017 \$	1 102 \$	971 \$	2 119 \$	1 952 \$
Autres données et mesures financières					
Rendement des capitaux propres	22,7 %	24,2 %	22,5 %	23,5 %	22,5 %
Marge nette sur intérêts ⁴⁾	2,43 %	2,41 %	2,38 %	2,42 %	2,39 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts productifs (étapes 1 et 2)	1 \$	(10)\$	s. o.	(9)5	s. o.
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts douteux (étape 3)	204 \$	220 \$	s. o.	424 \$	s. o.
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé)	0,25 %	0,25 %	0,31 %	0,25 %	0,31 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé)	0,25 %	0,27 %	0,31 %	0,26 %	0,31 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé)	0,26 %	0,25 %	0,34 %	0,26 %	0,33 %
Actifs sous administration (en milliards de dollars)	316 \$	319 \$	336 \$	316 \$	336 \$
Actifs sous gestion (en milliards de dollars)	157 \$	158 \$	155 \$	157 \$	155 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	339 \$	335 \$	318 \$	337 \$	317 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	249 \$	248 \$	242 \$	249 \$	242 \$

- Les montants pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été préparés selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).
- Compte tenu du revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées de 44 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2018 (31 janvier 2018 – 15 \$; 30 avril 2017 – 16 \$) et de 59 \$ pour le semestre clos le 30 avril 2018 (30 avril 2017 – 29 \$).
- Comprend un mois supplémentaire de résultats au titre des activités d'assurance au Canada de 34 \$ (25 \$ après impôt) au cours du deuxième trimestre de 2018.
- Revenus d'intérêts nets (BMEF) exprimés en pourcentage des actifs productifs moyens compte non tenu des acceptations bancaires.

Bénéfice net

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 5 % pour se chiffrer à 1 017 millions de dollars, en raison surtout de la forte croissance des actifs, de l'élargissement de la marge, du recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et de la hausse des revenus découlant des participations dans des sociétés associées, atténués par l'augmentation des charges autres que d'intérêts. La diminution des profits sur les biens immobiliers a touché les résultats dans une mesure de 5 %, ce qui a été contrebalancé en partie par les avantages de 3 % découlant du mois supplémentaire de résultats attribuable à l'harmonisation des périodes de présentation des activités d'assurance au Canada avec celles de la Banque (l'« harmonisation des périodes de présentation »).

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a reculé de 85 millions de dollars ou de 8 %, essentiellement en raison de la baisse des revenus d'intérêts attribuable à l'incidence des trois jours de moins que compte le trimestre, du recul des revenus autres que d'intérêts et de la hausse des charges autres que d'intérêts. Ces facteurs ont été compensés en partie par les avantages procurés par l'harmonisation des périodes de présentation et la hausse des revenus découlant des participations dans des sociétés associées.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 167 millions de dollars ou de 9 % pour se chiffrer à 2 119 millions de dollars, en raison surtout de l'augmentation des revenus d'intérêts nets découlant de la forte croissance des actifs, de même que de l'élargissement de la marge, du recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et de la hausse des revenus découlant des participations dans des sociétés associées. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des charges autres que d'intérêts. La baisse appréciable des profits sur les biens immobiliers n'a été neutralisée qu'en partie par les avantages procurés par l'harmonisation des périodes de présentation.

Actifs moyens

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

Les actifs moyens ont progressé de 21 milliards de dollars ou de 6 % pour s'établir à 339 milliards de dollars, du fait surtout de l'accroissement de 12 milliards de dollars ou de 6 % des prêts hypothécaires à l'habitation. Les prêts et acceptations aux entreprises ont augmenté de 6 milliards de dollars ou de 14 %, tandis que les prêts personnels se sont accrus de 3 milliards de dollars ou de 4 %.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les actifs moyens ont augmenté de 4 milliards de dollars ou de 1 %. Cette augmentation comprend une hausse de 2 milliards de dollars ou de 4 % des prêts et acceptations aux entreprises et une appréciation de 1 milliard de dollars ou 1 % des prêts hypothécaires à l'habitation.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les actifs moyens ont progressé de 20 milliards de dollars ou de 6 % pour s'établir à 337 milliards de dollars. Cette croissance comprend une augmentation de 11 milliards de dollars ou de 6 % des prêts hypothécaires à l'habitation, une progression de 6 milliards de dollars ou de 14 % des prêts et acceptations aux entreprises et une hausse de 3 milliards de dollars ou de 5 % des prêts personnels.

Passifs moyens

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

Les passifs moyens ont augmenté de 7 milliards de dollars ou de 3 %, ce qui rend compte de la forte croissance de 3 milliards de dollars au titre des dépôts dans les comptes de chèques et des dépôts d'épargne bancaires de particuliers, en hausse respectivement de 8 % et de 2 %. Les dépôts autres que de particuliers ont quant à eux affiché une croissance de 4 milliards de dollars ou de 5 %.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les passifs moyens ont connu une hausse de 1 milliard de dollars ou de 1 %, du fait surtout de la croissance de 2 milliards de dollars ou de 3 % des CPG, contrée en partie par une baisse de 1 milliard de dollars ou de 1 % des dépôts autres que de particuliers.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les passifs moyens ont grimpé de 7 milliards de dollars ou de 3 %, ce qui rend compte de la forte croissance de 4 milliards de dollars ou de 4 % au titre des dépôts d'épargne bancaires et des dépôts dans les comptes de chèques de particuliers. Les dépôts autres que de particuliers ont quant à eux affiché une croissance de 4 milliards de dollars ou de 5 %.

Actifs sous gestion (« ASG ») et actifs sous administration (« ASA »)

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

Les ASA se sont chiffrés à 316 milliards de dollars, en baisse de 20 milliards de dollars ou de 6 %, en raison surtout de l'incidence de la vente d'activités, contrebalancée en partie par l'appréciation du marché. La vente d'activités a réduit de 10 % la croissance des ASA. Les ASG se sont chiffrés à 157 milliards de dollars, en hausse de 2 milliards de dollars ou de 2 % du fait de l'appréciation du marché. La vente d'activités a réduit de 3 % la croissance des ASG.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les ASA ont reculé de 3 milliards de dollars ou de 1 % alors que les ASG ont perdu 1 milliard de dollars, du fait principalement du ralentissement du marché.

Revenus d'intérêts nets

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 1 906 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 143 millions de dollars ou de 8 %. La hausse traduit une croissance robuste des actifs et une augmentation de la marge nette sur intérêts. La marge s'est appréciée de cinq points de base, pour se chiffrer à 2,43 %, en raison principalement de l'incidence des hausses récentes des taux d'intérêt par la Banque du Canada.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les revenus d'intérêts nets ont diminué de 33 millions de dollars ou de 2 %, principalement en raison de l'incidence des trois jours de moins que compte le trimestre, atténue par la croissance des actifs et la hausse de la marge nette sur intérêts.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 3 845 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 273 millions de dollars ou de 8 %. L'augmentation traduit une croissance robuste des actifs et une hausse de la marge nette sur intérêts. La marge nette sur intérêts s'est améliorée de trois points de base, pour se chiffrer à 2,42 %, en raison principalement de l'incidence des hausses récentes des taux d'intérêt par la Banque du Canada.

Revenus autres que d'intérêts

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

Les revenus autres que d'intérêts se sont établis à 1 325 millions de dollars, soit un recul de 46 millions de dollars ou de 3 % attribuable à l'incidence de la vente d'activités et à la diminution des profits sur la vente de biens immobiliers. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des frais de services de dépôt et de paiement, les frais de cartes de crédit, la hausse des revenus découlant des participations dans des sociétés associées et les avantages procurés par l'harmonisation des périodes de présentation.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les revenus autres que d'intérêts ont reculé de 39 millions de dollars ou de 3 %, en raison surtout de la baisse des frais de cartes de crédit, des commissions de courtage et des revenus tirés des fonds communs de placement ainsi que des profits sur les autres titres de placement au cours du trimestre précédent. Ces facteurs ont été en partie contrés par la hausse des revenus découlant des participations dans des sociétés associées et les avantages procurés par l'harmonisation des périodes de présentation.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les revenus autres que d'intérêts se sont établis à 2 689 millions de dollars, soit un recul de 59 millions de dollars ou de 2 % attribuable à l'incidence de la vente d'activités et à la diminution des profits sur la vente de biens immobiliers. Ces facteurs ont été contrebalancés par la hausse des frais de services de dépôt et de paiement, les frais de cartes de crédit, la hausse des revenus découlant des participations dans des sociétés associées et les avantages procurés par l'harmonisation des périodes de présentation.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances de 2018 est calculée conformément à l'IFRS 9, tandis que la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances de 2017 était calculée conformément à l'IAS 39.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 205 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 31 millions de dollars ou de 13 %, en raison de la réduction de la dotation au titre des prêts aux particuliers et aux entreprises. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est amélioré pour s'établir à 25 points de base, en baisse de six points de base.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 205 millions de dollars, soit une baisse de 5 millions de dollars ou de 2 %, ce qui s'explique par une diminution de la dotation au titre des prêts aux particuliers, contrebalancée en partie par une hausse de la dotation au titre des prêts aux entreprises. La dotation au titre des prêts douteux, qui s'est établie à 204 millions de dollars, a reculé de 7 % en raison essentiellement de la diminution de la dotation au titre des prêts aux particuliers. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à 25 points de base, soit un recul de deux points de base. La dotation au titre des prêts productifs a augmenté de 11 millions de dollars pour les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux entreprises, en raison d'une amélioration de la qualité du crédit au trimestre précédent. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances est demeuré stable par rapport au trimestre précédent, à 25 points de base.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 56 millions de dollars ou de 12 % du fait de la baisse de la dotation au titre des portefeuilles de prêts aux particuliers et aux entreprises. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est amélioré pour s'établir à 25 points de base, soit une diminution de six points de base.

Charges autres que d'intérêts

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 641 millions de dollars, soit un bond de 45 millions de dollars ou de 3 % qui s'explique par la hausse des investissements dans les initiatives liées au virage numérique, aux technologies et à la réglementation. Ces hausses ont été atténuées par les économies découlant des mesures de réduction des coûts et la baisse des charges attribuable à la vente d'activités.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 36 millions de dollars ou 2 %, ce qui s'explique en grande partie par la hausse des coûts de commercialisation et des investissements dans les technologies, neutralisée en partie par l'incidence des trois jours de moins que compte le trimestre et la diminution des charges fondées sur le volume.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 246 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 21 millions de dollars ou de 1 %. La hausse des investissements dans les initiatives liées au virage numérique, aux technologies et à la réglementation a été compensée en partie par les économies découlant des mesures de réduction des coûts et la baisse des charges attribuable à la vente d'activités.

Impôt

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,6 %, ce qui est supérieur à celui de 25,4 % pour l'exercice précédent, du fait surtout de la diminution des profits sur la vente de biens immobiliers.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Le taux d'impôt effectif de 26,6 % a augmenté par rapport à celui de 26,0 %, en raison des impôts moins élevés à l'égard des profits sur les autres titres de placement au trimestre précédent.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Le taux d'impôt effectif de 26,3 % a été plus élevé que celui de 25,6 % pour l'exercice précédent, sous l'effet surtout de la diminution des profits sur la vente de biens immobiliers.

Opérations internationales

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2018 ¹⁾	31 janvier 2018 ¹⁾	30 avril 2017	30 avril 2018 ¹⁾	30 avril 2017
Revenus d'intérêts nets	1 758 \$	1 707 \$	1 713 \$	3 465 \$	3 324 \$
Revenus autres que d'intérêts ²⁾³⁾	984	997	905	1 981	1 880
Total des revenus	2 742	2 704	2 618	5 446	5 204
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	340	344	349	684	659
Charges autres que d'intérêts	1 438	1 442	1 397	2 880	2 827
Charge d'impôt sur le résultat	219	193	213	412	422
Bénéfice net³⁾	745 \$	725 \$	659 \$	1 470 \$	1 296 \$
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	70 \$	58 \$	64 \$	128 \$	125 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	675 \$	667 \$	595 \$	1 342 \$	1 171 \$
Autres données et mesures financières					
Rendement des capitaux propres	16,3 %	16,4 %	14,8 %	16,4 %	14,5 %
Marge nette sur intérêts ⁴⁾	4,74 %	4,66 %	5,00 %	4,70 %	4,87 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts productifs (étapes 1 et 2)	(48)\$	(2)\$	s. o.	(50)\$	s. o.
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts douteux (étape 3)	388 \$	346 \$	s. o.	734 \$	s. o.
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé)	1,22 %	1,26 %	1,33 %	1,24 %	1,27 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé)	1,38 %	1,25 %	1,33 %	1,31 %	1,27 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé)	1,26 %	1,38 %	1,33 %	1,32 %	1,33 %
Actifs moyens (en milliards de dollars)	160 \$	153 \$	149 \$	157 \$	146 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	124 \$	117 \$	115 \$	120 \$	112 \$

1) Les montants pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été préparés selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retracés (se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).

2) Compte tenu du revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées de 156 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2018 (31 janvier 2018 – 133 \$; 30 avril 2017 – 117 \$) et de 289 \$ pour le semestre clos le 30 avril 2018 (30 avril 2017 – 236 \$).

3) Comprend un mois supplémentaire de résultats liés au Chili de 36 \$ (26 \$ après impôt) au cours du deuxième trimestre de 2018.

4) Revenus d'intérêts nets (BMEF) exprimés en pourcentage des actifs productifs moyens compte non tenu des acceptations bancaires.

Bénéfice net*Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017*

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 675 millions de dollars, en hausse de 80 millions de dollars ou de 14 %. Cette hausse s'explique par la forte croissance des prêts et des dépôts en Amérique latine, par l'apport accru des sociétés associées et par la diminution du taux d'impôt effectif, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et la diminution de la marge nette sur intérêts. Le mois supplémentaire de résultats du fait de l'harmonisation des périodes de présentation du Chili avec la Banque (l'« harmonisation des périodes de présentation ») explique 4 % de la croissance du bénéfice net.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres est demeuré stable par rapport au trimestre précédent. L'incidence de la forte croissance des prêts en Amérique latine, de la hausse de la marge nette sur intérêts, de l'apport accru des sociétés associées et de l'harmonisation des périodes de présentation a été en grande partie contrebalancée par la diminution des revenus autres que d'intérêts et la hausse du taux d'impôt effectif.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 171 millions de dollars ou de 15 %, pour s'élever à 1 342 millions de dollars, ce qui s'explique par la forte croissance des prêts en Amérique latine, la hausse des revenus tirés des frais, l'apport accru des sociétés associées et la diminution du taux d'impôt effectif, en partie contrebalancés par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts.

L'analyse ci-dessous portant sur les résultats d'exploitation est établie en dollars constants, en excluant l'incidence de la conversion des devises, qui est une mesure non conforme aux PCGR (se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR »). La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur de mieux évaluer la performance des activités courantes. Les ratios se fondent sur les données présentées.

Opérations internationales (non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 avril 2018 ¹⁾	31 janvier 2018 ¹⁾	30 avril 2017	30 avril 2018 ¹⁾
Dollars constants				
Revenus d'intérêts nets	1 758 \$	1 747 \$	1 678 \$	3 465 \$
Revenus autres que d'intérêts ^{2) 3)}	984	1 011	895	1 981
Total des revenus	2 742	2 758	2 573	5 446
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	340	355	340	684
Charges autres que d'intérêts	1 438	1 472	1 372	2 880
Charge d'impôt sur le résultat	219	197	211	412
Bénéfice net en dollars constants³⁾	745 \$	734 \$	650 \$	1 470 \$
Bénéfice net en dollars constants attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	70 \$	60 \$	64 \$	128 \$
Bénéfice net en dollars constants attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	675 \$	674 \$	586 \$	1 342 \$
Autres données et mesures financières				
Actifs moyens (en milliards de dollars)	160 \$	157 \$	146 \$	157 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	124 \$	119 \$	112 \$	120 \$

1) Les montants pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été préparés selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retirés (se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).

2) Compte tenu du revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées de 156 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2018 (31 janvier 2018 – 141 \$; 30 avril 2017 – 128 \$) et de 289 \$ pour le semestre clos le 30 avril 2018 (30 avril 2017 – 252 \$).

3) Comprend un mois supplémentaire de résultats liés au Chili de 36 \$ (26 \$ après impôt) au cours du deuxième trimestre de 2018.

Bénéfice net

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 675 millions de dollars, en hausse de 89 millions de dollars ou de 15 %, du fait de la forte croissance des prêts et des dépôts en Amérique latine, de l'apport accru des sociétés associées et de la diminution du taux d'impôt effectif, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et la diminution de la marge nette sur intérêts. Les avantages procurés par l'harmonisation des périodes de présentation ont représenté 4 % de la croissance du bénéfice net.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres est demeuré stable par rapport au trimestre précédent. La forte croissance des prêts en Amérique latine, la hausse de la marge nette sur intérêts, l'apport accru des sociétés associées et les avantages procurés par l'harmonisation des périodes de présentation ont été neutralisés par la diminution des revenus autres que d'intérêts et la hausse du taux d'impôt effectif.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 194 millions de dollars ou de 17 %, du fait de la forte croissance des prêts en Amérique latine, de la hausse des revenus tirés des frais, de l'apport accru des sociétés associées et de la diminution du taux d'impôt effectif, facteurs en partie compensés par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts.

Actifs moyens

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

Les actifs moyens ont totalisé 160 milliards de dollars, en hausse de 14 milliards de dollars ou de 10 %, ce qui s'explique par la robuste croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises, particulièrement en Amérique latine. La croissance des prêts aux entreprises a été de 12 % et celle des prêts aux particuliers, de 10 %.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les actifs moyens ont augmenté de 2 %. La croissance des prêts aux entreprises et aux particuliers s'est chiffrée à 3 % et à 2 %, respectivement, surtout grâce à l'Amérique latine.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les actifs moyens ont totalisé 157 milliards de dollars, en hausse de 14 milliards de dollars ou de 10 %, du fait de la robuste croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises, particulièrement en Amérique latine. La croissance des prêts aux entreprises a été de 12 % et celle des prêts aux particuliers, de 10 %.

Passifs moyens

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

Les passifs moyens se sont fixés à 124 milliards de dollars, soit un accroissement de 12 milliards de dollars ou de 10 %, en raison de la forte croissance des dépôts en Amérique latine, surtout sous forme de dépôts à terme d'entreprises, ainsi que des dépôts à vue et des dépôts d'épargne de particuliers et d'entreprises.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les passifs moyens ont augmenté de 5 milliards de dollars ou de 4 %, du fait de la robuste croissance des dépôts de particuliers et d'entreprises en Amérique latine.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les passifs moyens ont augmenté de 10 milliards de dollars ou de 10 % pour s'établir à 120 milliards de dollars, ce qui s'explique essentiellement par la solide croissance des dépôts en Amérique latine.

Revenus d'intérêts nets**Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017**

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 1 758 millions de dollars, en hausse de 5 %, à la suite de la forte croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises, contrée en partie par un recul de la marge nette sur intérêts. La marge nette sur intérêts a diminué de 26 points de base, pour s'établir à 4,74 %, en partie du fait de l'incidence nette de la hausse de l'inflation au Chili au cours de l'exercice précédent.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 11 millions de dollars ou de 1 %, ce qui s'explique par la bonne croissance des prêts aux particuliers et l' excellente croissance des prêts aux entreprises ainsi que par les avantages découlant d'une marge nette sur intérêts plus élevée. La marge nette sur intérêts a augmenté de huit points de base, pour s'établir à 4,74 %.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 3 465 millions de dollars, en hausse de 7 %, par suite de la forte croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises, contrebalancée en partie par la marge nette sur intérêts plus faible. La marge nette sur intérêts a diminué de 17 points de base, pour s'établir à 4,70 %.

Revenus autres que d'intérêts**Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017**

Les revenus autres que d'intérêts ont progressé de 89 millions de dollars ou de 10 % pour se fixer à 984 millions de dollars. Une tranche de 4 % de cette hausse est attribuable aux avantages procurés par l'harmonisation des périodes de présentation, alors que le reste est le résultat essentiellement de la hausse des frais bancaires et des honoraires de gestion de patrimoine et de l'apport plus élevé des sociétés associées.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les revenus autres que d'intérêts ont diminué de 27 millions de dollars ou de 3 %, ou de 6 % compte tenu de l'incidence de l'harmonisation des périodes de présentation. La baisse des frais bancaires, des revenus provenant des activités de transaction et des revenus d'assurance a été contrebalancée en partie par l'apport accru des sociétés associées.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les revenus autres que d'intérêts ont progressé de 128 millions de dollars ou de 7 % pour se fixer à 1 981 millions de dollars, dont une tranche de 2 % s'explique par les avantages procurés par l'harmonisation des périodes de présentation. Le reste de la progression est attribuable à la hausse des frais bancaires et des honoraires de gestion de patrimoine, de même qu'à l'apport accru des sociétés associées.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances de 2018 est calculée conformément à l'IFRS 9, tandis que la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances de 2017 était calculée conformément à l'IAS 39.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances est demeurée stable par rapport à l'exercice précédent. La dotation au titre des prêts douteux s'est établie à 388 millions de dollars, en hausse de 48 millions de dollars en raison principalement d'un compte qui a de plus été touché par les événements liés aux ouragans à Porto Rico. La dotation au titre des prêts productifs a reculé de 48 millions de dollars, en raison surtout de la dotation relative aux ouragans dans les Antilles précédemment inscrite à l'égard des prêts productifs qui est maintenant prise en compte dans la dotation au titre des prêts douteux. La hausse découlant de la croissance du portefeuille de prêts aux particuliers a été plus que compensée par l'amélioration de la qualité du crédit. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffré à 122 points de base, en baisse de 11 points de base.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 340 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 15 millions de dollars, ou de 4 %, du fait de la diminution des dotations au titre des prêts aux particuliers, annulée en partie par la hausse de la dotation au titre des prêts aux entreprises. La dotation au titre des prêts douteux s'est établie à 388 millions de dollars, soit une hausse de 30 millions de dollars attribuable avant tout à un compte qui a de plus été touché par les événements liés aux ouragans à Porto Rico. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est accru de 13 points de base pour se chiffrer à 138 points de base. La dotation au titre des prêts productifs a reculé de 45 millions de dollars, en raison surtout de la dotation relative aux ouragans dans les Antilles précédemment inscrite à l'égard des prêts productifs qui est maintenant prise en compte dans la dotation au titre des prêts douteux. La hausse découlant de la croissance du portefeuille de prêts aux particuliers a été plus que compensée par l'amélioration de la qualité du crédit. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffré à 122 points de base, en baisse de quatre points de base.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est élevée à 684 millions de dollars, en hausse de 41 millions de dollars du fait de l'augmentation de la dotation au titre des prêts aux particuliers, neutralisée par la diminution de la dotation au titre des prêts aux entreprises. La dotation au titre des prêts douteux de 734 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 91 millions de dollars, a trait essentiellement à la croissance des portefeuilles de prêts aux particuliers en Amérique latine et de prêts aux entreprises dans les Antilles. La dotation au titre des prêts productifs a reculé de 51 millions de dollars, en raison surtout de la dotation relative aux ouragans dans les Antilles précédemment inscrite à l'égard des prêts productifs qui est maintenant prise en compte dans la dotation au titre des prêts douteux. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffré à 124 points de base, une baisse de trois points de base.

Charges autres que d'intérêts**Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017**

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 66 millions de dollars ou de 5 %, pour se chiffrer à 1 438 millions de dollars, du fait de la croissance des volumes d'affaires, de l'inflation et de la hausse des dépenses en matière de technologies, ces facteurs ayant été compensés en partie par les avantages découlant des mesures de réduction des coûts.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les charges autres que d'intérêts ont reculé de 34 millions de dollars ou de 2 % sous l'effet de la diminution des honoraires professionnels, de la rémunération fondée sur des actions et de la hausse saisonnière des taxes d'affaires au cours du trimestre précédent.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les charges autres que d'intérêts ont crû de 103 millions de dollars ou de 4 % pour s'élever à 2 880 millions de dollars à la suite de la croissance des volumes d'affaires, de l'inflation et des frais liés aux technologies, contrée en partie par les avantages découlant des mesures de réduction des coûts.

Impôt**Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017**

Le taux d'impôt effectif a diminué pour se chiffrer à 22,7 %, contre 24,5 %, ce qui s'explique surtout par l'augmentation des avantages fiscaux au Mexique.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Le taux d'impôt effectif a augmenté pour s'établir à 22,7 %, contre 21,1 %, ce qui s'explique surtout par la diminution des avantages fiscaux au Mexique.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Le taux d'impôt effectif a diminué pour se chiffrer à 21,9 %, contre 24,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par l'augmentation des avantages fiscaux au Mexique.

Services bancaires et marchés mondiaux

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2018 ¹⁾	31 janvier 2018 ¹⁾	30 avril 2017	30 avril 2018 ¹⁾	30 avril 2017
Revenus d'intérêts nets	362 \$	390 \$	322 \$	752 \$	645 \$
Revenus autres que d'intérêts	793	800	881	1 593	1 773
Total des revenus	1 155	1 190	1 203	2 345	2 418
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(11)	(9)	2	(20)	10
Charges autres que d'intérêts	565	572	501	1 137	1 061
Charge d'impôt sur le résultat	154	173	183	327	361
Bénéfice net	447 \$	454 \$	517 \$	901 \$	986 \$
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	447 \$	454 \$	517 \$	901 \$	986 \$
Autres données et mesures financières					
Rendement des capitaux propres	16,9 %	16,2 %	18,5 %	16,5 %	17,1 %
Marge nette sur intérêts ²⁾	1,80 %	2,03 %	1,75 %	1,90 %	1,69 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts productifs (étapes 1 et 2)	(14)\$	(7)\$	s. o. \$	(22)\$	s. o. \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts douteux (étape 3)	3 \$	(2)\$	s. o. \$	2 \$	s. o. \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé)	(0,05)%	(0,04)%	0,01 %	(0,05)%	0,03 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé)	0,02 %	(0,01)%	0,01 %	(0,05)%	0,03 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,08 %	0,05 %	0,19 %	0,07 %	0,11 %
Actifs moyens (en milliards de dollars)	321 \$	334 \$	340 \$	327 \$	343 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	269 \$	274 \$	263 \$	272 \$	265 \$

1) Les montants pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été préparés selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).

2) Revenus d'intérêts nets (BMEF) exprimés en pourcentage des actifs productifs moyens compte non tenu des acceptations bancaires.

Bénéfice net**Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017**

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 447 millions de dollars, en baisse de 70 millions de dollars ou de 14 %. La baisse des revenus autres que d'intérêts, en raison surtout du niveau élevé d'activités de transactions sur capitaux propres réalisées par les clients au cours de l'exercice précédent, et l'incidence défavorable de la conversion des devises ont été contrebalancées en partie par la hausse des revenus d'intérêts nets et le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a reculé de 7 millions de dollars ou de 2 %, sous l'effet de la baisse des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts, compensée en partie par la diminution des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 901 millions de dollars, en baisse de 85 millions de dollars ou de 9 %, ce qui s'explique par la baisse des revenus autres que d'intérêts, l'augmentation des charges autres que d'intérêts et le niveau élevé d'activités de transactions sur capitaux propres réalisées par les clients au cours de l'exercice précédent. Ces facteurs ont été contrés en partie par l'accroissement des revenus d'intérêts nets et le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Actifs moyens**Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017**

Les actifs moyens se sont établis à 321 milliards de dollars, soit une baisse de 19 milliards de dollars ou de 6 %. Cette baisse s'explique essentiellement par la diminution des titres pris en pension, des titres détenus à des fins de transaction et des dépôts auprès d'autres banques, ainsi que par l'incidence de la conversion des devises.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les actifs moyens ont perdu 13 milliards de dollars ou 4 % en raison de la diminution des titres détenus à des fins de transaction, des titres pris en pension et des dépôts auprès d'autres banques.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les actifs moyens se sont établis à 327 milliards de dollars, soit une baisse de 16 milliards de dollars ou de 5 % du fait de l'incidence de la conversion des devises de même que de la diminution des titres pris en pension, des dépôts auprès d'autres banques et des titres détenus à des fins de transaction.

Passifs moyens**Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017**

Les passifs moyens se sont fixés à 269 milliards de dollars, ce qui constitue une progression de 6 milliards de dollars ou de 2 %, en raison surtout de l'accroissement des volumes de dépôts, contrebalancé en partie par la diminution des passifs dérivés et l'incidence de la conversion des devises.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les passifs moyens ont diminué de 5 milliards de dollars ou de 2 % sous l'effet de la baisse des dépôts d'autres banques, des titres mis en pension et des dépôts de lingots.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les passifs moyens se sont établis à 272 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 7 milliards de dollars ou de 2 %, en raison surtout de l'accroissement des volumes de dépôts, contrebalancé en partie par la diminution des passifs dérivés et l'incidence de la conversion des devises.

Revenus d'intérêts nets**Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017**

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 362 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 40 millions de dollars ou de 12 %. L'augmentation s'explique avant tout par l'accroissement des volumes de dépôts et la croissance des marges de prêts au Canada et en Europe. La marge nette sur intérêts a augmenté de cinq points de base pour s'établir à 1,80 %.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les revenus d'intérêts nets ont reculé de 28 millions de dollars ou de 7 % en raison surtout de la diminution des commissions de montage de prêts et de la baisse des marges de prêts dans toutes les régions. La marge nette sur intérêts s'est repliée de 23 points de base par rapport au trimestre précédent.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les revenus d'intérêts nets se sont accrus de 107 millions de dollars ou de 17 %. L'accroissement s'explique avant tout par les volumes de dépôts plus élevés et la croissance des marges de prêts au Canada et aux États-Unis ainsi que par la hausse des commissions de montage de prêts. La marge nette sur intérêts a augmenté de 21 points de base pour s'établir à 1,90 %.

Revenus autres que d'intérêts**Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017**

Les revenus autres que d'intérêts ont atteint 793 millions de dollars, soit un recul de 88 millions de dollars ou de 10 %. La baisse des revenus tirés des activités liées aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres, la diminution des commissions de placement et l'incidence défavorable de la conversion des devises ont été partiellement contrebalancées par la hausse des revenus tirés des services-conseils liés aux services d'investissement bancaire.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les revenus autres que d'intérêts ont reculé de 7 millions de dollars, ou 1 %. Ce recul est principalement attribuable à la diminution des commissions de placement et des honoraires de services-conseils ainsi qu'à la baisse des revenus tirés des activités liées aux titres à revenu fixe à l'échelle mondiale, en partie neutralisées par la hausse des revenus tirés des activités de transaction liées aux titres de capitaux propres.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les revenus autres que d'intérêts ont perdu 180 millions de dollars ou 10 %, ce qui s'explique surtout par la baisse des revenus tirés des activités liées aux titres à revenu fixe à l'échelle mondiale.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances de 2018 est calculée conformément à l'IFRS 9, tandis que la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances de 2017 était calculée conformément à l'IAS 39.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 13 millions de dollars sous l'effet surtout du recul de la dotation au titre des prêts productifs, en raison principalement de l'amélioration de la qualité du crédit et des meilleures conditions économiques au cours du trimestre. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est amélioré de six points de base pour s'établir à un ratio négatif de cinq points de base.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a représenté une reprise nette de 11 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, contre une reprise nette de 9 millions de dollars au trimestre précédent. La dotation au titre des prêts douteux a augmenté de 5 millions de dollars en raison des dotations aux États-Unis et en Asie, contrebalancées en partie par des reprises sur les dotations en Europe. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à deux points de base, en hausse de trois points de base. La dotation au titre des prêts productifs a reculé de 7 millions de dollars sous l'effet de l'amélioration de la qualité du crédit. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est amélioré de un point de base pour s'établir à un ratio négatif de cinq points de base.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 30 millions de dollars en raison surtout de la baisse de la dotation au titre des prêts productifs, par suite principalement de l'amélioration de la qualité du crédit. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est amélioré de six points de base pour s'établir à un ratio négatif de cinq points de base.

Charges autres que d'intérêts**Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017**

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 64 millions de dollars ou de 13 %, pour s'établir à 565 millions de dollars, du fait de la hausse des investissements liés à la réglementation et aux technologies, en partie contrebalancée par la baisse de la rémunération liée à la performance ainsi que par l'incidence favorable de la conversion des devises.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 7 millions de dollars ou de 1 %, en raison de la baisse de la rémunération liée à la performance et de la rémunération fondée sur des actions, contrebalancée en partie par une augmentation des investissements liés à la réglementation et aux technologies.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Les charges autres que d'intérêts ont bondi de 76 millions de dollars ou de 7 %, en raison de l'augmentation des investissements liés à la réglementation et aux technologies, contrée en partie par la baisse de la rémunération liée à la performance et l'incidence favorable de la conversion des devises.

Impôt**Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017**

Le taux d'impôt effectif pour le trimestre à l'étude a atteint 25,7 %, comparativement à 26,1 %, ce qui s'explique principalement par la diminution de l'impôt dans certains territoires étrangers.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

Le taux d'impôt effectif pour le trimestre s'est établi à 25,7 %, comparativement à 27,6 %, en raison de la baisse de l'impôt dans certains territoires étrangers. Le trimestre précédent tenait compte de réductions de valeur à l'égard de certains actifs d'impôt différé à la suite de la réforme fiscale aux États-Unis.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,6 %, ce qui est similaire au taux de l'exercice précédent.

Autres ¹⁾ (non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les		
	30 avril 2018 ²⁾	31 janvier 2018 ²⁾	30 avril 2017	30 avril 2018 ²⁾	30 avril 2017
Résultat sectoriel					
Revenus d'intérêts nets ³⁾	(76)\$ 6	(100)\$ (9)	(70)\$ (304)	(176)\$ (3)	(170)\$ (323)
Revenus autres que d'intérêts ³⁾⁽⁴⁾					
Total des revenus	(70)	(109)	(374)	(179)	(493)
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	–	(1)	–	(1)	–
Charges autres que d'intérêts	82	(121)	107	(39)	177
Charge d'impôt sur le résultat ³⁾	(120)	(43)	(395)	(163)	(506)
Bénéfice net (perte nette)	(32)\$	56 \$	(86)\$	24 \$	(164)\$
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	(32)\$	56 \$	(86)\$	24 \$	(164)\$
Autres mesures					
Actifs moyens (en milliards de dollars)	121 \$	112 \$	100 \$	117 \$	104 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	237 \$	234 \$	228 \$	235 \$	232 \$

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Les montants pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été préparés selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).
- 3) Comprend l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 27 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2018 (31 janvier 2018 – 26 \$; 30 avril 2017 – 339 \$) et de 53 \$ pour le semestre clos le 30 avril 2018 (30 avril 2017 – 386 \$), pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net.
- 4) Le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées à hauteur de (46 \$) pour le trimestre clos le 30 avril 2018 [31 janvier 2018 – (38 \$); 30 avril 2017 – (34 \$)] et de (84 \$) pour le semestre clos le 30 avril 2018 [30 avril 2017 – (68 \$)].

Le secteur Autres regroupe la Trésorerie du Groupe, les secteurs d'exploitation de moindre envergure et d'autres éléments du siège social qui ne sont pas attribués à un secteur en particulier.

La majoration des revenus exonérés d'impôt est éliminée dans les revenus d'intérêts nets, les autres revenus d'exploitation et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période. Ce montant est pris en compte dans les résultats des secteurs d'exploitation, lesquels sont comptabilisés sur une base de mise en équivalence fiscale. L'élimination s'est chiffrée à 27 millions de dollars pour le deuxième trimestre, contre 339 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et 26 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées. Ces ajustements normalisent le taux d'impôt effectif des secteurs afin de donner une meilleure image de l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du deuxième trimestre de 2017

La perte nette attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est chiffrée à 32 millions de dollars, contre 86 millions de dollars, en raison surtout de l'incidence favorable de la conversion des devises (y compris les couvertures) et de la diminution des charges autres que d'intérêts, facteurs qui ont été compensés en partie par le recul des profits sur la vente de titres de placement.

Comparaison du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2018

La perte nette attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est chiffrée à 32 millions de dollars, contre un bénéfice net de 56 millions de dollars. Des charges autres que d'intérêts moindres principalement attribuables à la réévaluation des avantages de 150 millions de dollars (203 millions de dollars avant impôt) ont été inscrites au trimestre précédent, ce qui a été compensé en partie par une hausse des profits sur la vente de titres de placement au cours du trimestre à l'étude.

Comparaison du premier semestre de 2018 et du premier semestre de 2017

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est chiffré à 24 millions de dollars, contre une perte de 164 millions de dollars, du fait d'une baisse des charges autres que d'intérêts, principalement attribuable à la réévaluation des avantages de 150 millions de dollars (203 millions de dollars avant impôt), et de l'incidence favorable de la conversion des devises (y compris les couvertures). Ces facteurs ont été atténus par une diminution des profits sur la vente de titres de placement. L'augmentation des revenus autres que d'intérêts et la diminution des économies d'impôt sur le résultat traduisent essentiellement l'élimination plus importante de la majoration des revenus exonérés d'impôt au cours de l'exercice précédent.

Faits saillants par secteurs géographiques

(non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2018 ¹⁾	31 janvier 2018 ¹⁾	30 avril 2017	30 avril 2018 ¹⁾	30 avril 2017
Bénéfice net par secteurs géographiques (en millions de dollars)					
Canada	1 169 \$	1 349 \$	1 267 \$	2 518 \$	2 411 \$
États-Unis	151	157	111	308	210
Mexique	160	165	112	325	207
Pérou	156	164	152	320	302
Chili	99	100	79	199	160
Colombie	25	19	22	44	50
Autres pays	374	360	354	734	750
Ajustements du siège social	(27)	(35)	(100)	(62)	(145)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque					
	2 107 \$	2 279 \$	1 997 \$	4 386 \$	3 945 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)					
Canada	543 \$	544 \$	538 \$	544 \$	540 \$
États-Unis	126	118	105	121	108
Mexique	33	31	28	32	26
Pérou	24	24	24	24	24
Chili	28	26	23	27	22
Colombie	12	11	11	12	11
Autres pays	159	165	163	162	165
Ajustements du siège social	16	15	15	16	14
Total	941 \$	934 \$	907 \$	938 \$	910 \$

1) Les montants pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été préparés selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).

Faits saillants financiers trimestriels

(non audité) (en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les							
	30 avril 2018 ¹⁾	31 janvier 2018 ¹⁾	31 octobre 2017	31 juillet 2017	30 avril 2017	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 juillet 2016
Revenus d'intérêts nets	3 950 \$	3 936 \$	3 831 \$	3 833 \$	3 728 \$	3 643 \$	3 653 \$	3 602 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 108	3 152	2 981	3 061	2 853	3 225	3 098	3 038
Total des revenus	7 058 \$	7 088 \$	6 812 \$	6 894 \$	6 581 \$	6 868 \$	6 751 \$	6 640 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	534	544	536	573	587	553	550	571
Charges autres que d'intérêts	3 726	3 498	3 668	3 672	3 601	3 689	3 650	3 505
Charge d'impôt sur le résultat	621	709	538	546	332	617	540	605
Bénéfice net	2 177 \$	2 337 \$	2 070 \$	2 103 \$	2 061 \$	2 009 \$	2 011 \$	1 959 \$
Bénéfice de base par action (en dollars)	1,70	1,88	1,66	1,68	1,63	1,58	1,58	1,55
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,70	1,86	1,64	1,66	1,62	1,57	1,57	1,54
Marge sur activités bancaires principales (en pourcentage) ²⁾	2,47	2,46	2,44	2,46	2,54	2,40	2,40	2,38
Taux d'impôt effectif (en pourcentage)	22,2	23,3	20,6	20,6	13,9	23,5	21,2	23,6

1) Les montants pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été préparés selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).

2) Se reporter à la page 4 pour obtenir une analyse des mesures non conformes aux PCGR.

Analyse des tendances

Bénéfice net

La Banque a dégagé un solide bénéfice net au cours des huit trimestres les plus récents.

Le bénéfice du trimestre précédent tient compte d'une économie comptable de 150 millions de dollars (203 millions de dollars avant impôt). Cette économie reflète la réévaluation d'un passif au titre des régimes d'avantages du personnel découlant de certaines modifications apportées aux régimes.

Revenus d'intérêts nets

Les revenus d'intérêts nets ont affiché une croissance tout au long de la période, grâce à une progression régulière des prêts aux particuliers et aux entreprises dans le Réseau canadien et les Opérations internationales. La marge nette sur intérêts est demeurée relativement stable au cours de la période. La marge s'est établie à 2,47 % au cours du trimestre à l'étude, en hausse de un point de base par rapport au trimestre précédent. Le deuxième trimestre de 2017 a dégagé des montants plus élevés que les autres périodes en raison principalement des changements apportés à la composition des activités et des modifications aux taux des banques centrales en ce qui a trait aux Opérations internationales, ainsi qu'en raison de l'apport accru des activités de gestion de l'actif et du passif.

Revenus autres que d'intérêts

Les revenus autres que d'intérêts ont été comparables tout au long de la période du fait surtout de la constance des frais bancaires et des honoraires de gestion de patrimoine. Le trimestre à l'étude comprend un mois supplémentaire de résultats provenant des activités d'assurance au Chili et au Canada par suite de l'harmonisation des périodes de présentation de la Banque. Le profit net sur les titres de placement a augmenté pour le trimestre à l'étude par rapport au trimestre précédent, mais il a été plus faible qu'au cours des autres périodes. Les profits sur la vente de biens immobiliers pour le trimestre considéré sont demeurés faibles en regard de 2017 et de 2016. La vente d'activités au quatrième trimestre de 2017 a donné lieu à un profit au cours de ce trimestre, mais elle a contribué au recul des honoraires de gestion de patrimoine.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Les montants pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été préparés selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités. De ce fait, la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et les ratios connexes ne sont pas directement comparables.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 534 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, dont 595 millions de dollars sont attribuables à la dotation au titre des prêts douteux. Le ratio de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances est demeuré stable à 42 points de base. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances est demeurée stable au cours de la période. La grande qualité des actifs s'est maintenue malgré la hausse des activités de prêt.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont généralement affiché une tendance à la hausse pour l'ensemble de la période, surtout pour soutenir la croissance des activités et maintenir les investissements de la Banque dans des initiatives stratégiques et technologiques, en partie contrebalancée par les mesures de réduction des coûts structurels. La rémunération liée à la performance a également progressé. Le trimestre précédent tenait compte d'une réévaluation des avantages de 203 millions de dollars, ce qui a réduit les charges du trimestre.

Impôt

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 22,2 % pour le trimestre, affichant une moyenne de 21,1 % pour la période et variant de 13,9 % à 23,6 %. Au deuxième trimestre de 2017, le taux d'impôt s'est fixé à 13,9 %, ce qui reflète l'accroissement des dividendes exonérés d'impôt attribuable aux activités de transaction sur actions pour le compte de clients. Le taux d'impôt effectif des autres trimestres a varié en fonction des fluctuations des revenus gagnés à l'étranger et des dividendes exonérés d'impôt.

Situation financière

Au 30 avril 2018, le total des actifs de la Banque s'élevait à 926 milliards de dollars, en hausse de 11 milliards de dollars ou de 1 % par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2017. Après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises, le total des actifs s'est accru de 8 milliards de dollars. La croissance a surtout été observée dans les prêts, tandis que les hausses des titres de placement, des titres détenus à des fins de transaction et des acceptations ont été contrebalancées par la diminution des titres pris en pension et des titres empruntés.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres institutions financières ont augmenté de 2 milliards de dollars et les actifs détenus à des fins de transaction ont progressé de 1 milliard de dollars, alors que les titres pris en pension et titres empruntés se sont repliés de 11 milliards de dollars.

Les titres de placement ont augmenté de 5 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2017, ce qui traduit d'abord et avant tout une augmentation des avoirs en titres de créance du gouvernement américain. Au 30 avril 2018, la perte nette latente sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 269 millions de dollars a été réduite à une perte nette latente de 115 millions de dollars compte tenu de l'incidence des couvertures admissibles.

Les prêts ont progressé de 14 milliards de dollars depuis le 31 octobre 2017. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 6 milliards de dollars, essentiellement au Canada et en Amérique latine, tandis que les prêts personnels et sur cartes de crédit ont progressé de 3 milliards de dollars, essentiellement en Amérique latine. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont augmenté de 6 milliards de dollars, en raison surtout de la croissance en Amérique latine.

Les passifs totalisaient 863 milliards de dollars au 30 avril 2018, en hausse de 10 milliards de dollars ou de 1 % par rapport à ceux au 31 octobre 2017. Après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises, le total des passifs a augmenté de 6 milliards de dollars.

Le total des dépôts a affiché une augmentation de 15 milliards de dollars. Les dépôts de particuliers se sont accrus de 4 milliards de dollars, essentiellement au Canada et en Amérique latine, alors que les dépôts d'entreprises et d'administrations publiques ont augmenté de 9 milliards de dollars, principalement au Canada et en Amérique latine. Les dépôts d'autres institutions financières ont progressé de 3 milliards de dollars.

Les obligations relatives aux titres vendus à découvert ont reculé de 2 milliards de dollars et les obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés ont diminué de 5 milliards de dollars.

Le total des capitaux propres a augmenté de 1 510 millions de dollars depuis le 31 octobre 2017. Cette augmentation traduit surtout le bénéfice pour l'exercice à l'étude de 4 514 millions de dollars. Ce facteur a été en partie neutralisé par les dividendes versés de 2 026 millions de dollars, l'effet cumulatif de l'adoption de l'IFRS 9 de 610 millions de dollars, le rachat d'actions privilégiées de 345 millions de dollars ainsi que le rachat et l'annulation d'environ 2 millions d'actions ordinaires pour un montant de 178 millions de dollars.

Gestion du risque

Les pratiques et politiques de la Banque en matière de gestion du risque et les risques émergents n'ont pas changé de façon importante par rapport à ce qui est énoncé dans son rapport annuel 2017. Pour une analyse complète des politiques et pratiques de gestion du risque et un complément d'information sur les facteurs de risque, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion du risque » du rapport annuel 2017.

Risque de crédit

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances total s'établissait à 5 017 millions de dollars au 30 avril 2018. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts se situait à 4 929 millions de dollars, en hausse de 112 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de l'incidence de la conversion des devises. Le compte de correction de valeur au titre des prêts douteux a été porté à 1 746 millions de dollars, par rapport à 1 690 millions de dollars au 31 janvier 2018, ce qui s'explique en grande partie par l'incidence de la conversion des devises dans les Opérations internationales. Le compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs a légèrement augmenté pour se chiffrer à 3 183 millions de dollars, alors qu'il s'établissait à 3 127 millions de dollars au 31 janvier 2018, en raison de l'incidence de la conversion des devises.

Prêts douteux

Le montant total brut des prêts douteux a augmenté pour s'établir à 5 127 millions de dollars au 30 avril 2018, par rapport à 4 978 millions de dollars au 31 janvier 2018, du fait essentiellement de l'incidence de la conversion des devises. Le montant net des prêts douteux du Réseau canadien totalisait 588 millions de dollars au 30 avril 2018, ce qui représente une baisse de 26 millions de dollars par rapport au 31 janvier 2018 qui s'est fait sentir dans tous les portefeuilles. Le montant net des prêts douteux des Opérations internationales totalisait 2 467 millions de dollars au 30 avril 2018, en hausse par rapport à celui de 2 308 millions de dollars au 31 janvier 2018, ce qui s'explique essentiellement par l'incidence de la conversion des devises. Le montant net des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux se chiffrait à 326 millions de dollars au 30 avril 2018, en baisse par rapport à 366 millions de dollars au 31 janvier 2018.

Aperçu du portefeuille de prêts

La Banque possède un portefeuille diversifié par produits, par activités commerciales et par régions géographiques. Des détails concernant certains portefeuilles sur lesquels l'accent est mis actuellement sont présentés ci-dessous.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Une partie importante du portefeuille de prêts de la Banque est constituée de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts à la consommation, lesquels sont bien diversifiés sur le plan des emprunteurs. Au 30 avril 2018, ces prêts s'élevaient à 349 milliards de dollars ou à 65 % de l'encours total des prêts et des acceptations de la Banque (31 janvier 2018 – 344 milliards de dollars ou 66 %; 31 octobre 2017 – 340 milliards de dollars ou 65 %). De ces prêts, une tranche de 263 milliards de dollars ou de 75 % est composée de prêts hypothécaires garantis (31 janvier 2018 – 260 milliards de dollars ou 76 %; 31 octobre 2017 – 257 milliards de dollars ou 76 %). Les tableaux qui suivent présentent des détails par portefeuilles.

Prêts hypothécaires et marges de crédit hypothécaire à l'habitation assurés et non assurés

Le tableau qui suit présente les montants des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaire à l'habitation assurés et non assurés, par régions géographiques.

(en millions de dollars)	Au 30 avril 2018											
	Prêts hypothécaires à l'habitation						Marges de crédit hypothécaire à l'habitation					
	Assurés ¹⁾		Non assurés		Total		Assurées ¹⁾		Non assurées		Total	
Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Canada ²⁾ :												
Provinces de l'Atlantique	6 496 \$	3,1 %	5 096 \$	2,4 %	11 592 \$	5,5 %	1 \$	– %	1 204 \$	5,9 %	1 205 \$	5,9 %
Québec	7 998	3,8	7 906	3,8	15 904	7,6	–	–	1 006	4,9	1 006	4,9
Ontario	44 625	21,3	59 736	28,4	104 361	49,7	–	–	10 734	52,3	10 734	52,3
Manitoba et Saskatchewan	5 698	2,7	3 763	1,8	9 461	4,5	1	–	800	3,9	801	3,9
Alberta	18 661	8,9	12 300	5,9	30 961	14,8	1	–	3 041	14,8	3 042	14,8
Colombie-Britannique et territoires	14 506	6,9	23 069	11,0	37 575	17,9	–	–	3 738	18,2	3 738	18,2
Canada ³⁾	97 984 \$	46,7 %	111 870 \$	53,3 %	209 854 \$	100 %	3 \$	– %	20 523 \$	100 %	20 526 \$	100 %
Étranger	–	–	32 906	100	32 906	100	–	–	–	–	–	–
Total	97 984 \$	40,4 %	144 776 \$	59,6 %	242 760 \$	100 %	3 \$	– %	20 523 \$	100 %	20 526 \$	100 %
Au 31 janvier 2018												
Canada ³⁾	99 959 \$	48,0 %	108 358 \$	52,0 %	208 317 \$	100 %	3 \$	– %	20 168 \$	100 %	20 171 \$	100 %
Étranger	–	–	31 102	100	31 102	100	–	–	–	–	–	–
Total	99 959 \$	41,8 %	139 460 \$	58,2 %	239 419 \$	100 %	3 \$	– %	20 168 \$	100 %	20 171 \$	100 %
Au 31 octobre 2017												
Canada ³⁾	100 921 \$	49,0 %	104 872 \$	51,0 %	205 793 \$	100 %	4 \$	– %	20 148 \$	100 %	20 152 \$	100 %
Étranger	–	–	31 123	100	31 123	100	–	–	–	–	–	–
Total	100 921 \$	42,6 %	135 995 \$	57,4 %	236 916 \$	100 %	4 \$	– %	20 148 \$	100 %	20 152 \$	100 %

1) Une assurance prêt hypothécaire s'entend d'une couverture contractuelle sur la durée des prêts admissibles, en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée contre les manques à gagner pouvant découler de la défaillance de l'emprunteur. Cette assurance est fournie soit par des organismes bénéficiant du soutien du gouvernement, soit par des assureurs hypothécaires privés.

2) La province représente l'emplacement du bien immobilier au Canada.

3) Comprend des immeubles d'habitation (quatre unités ou plus) de 2 691 \$ (31 janvier 2018 – 2 658 \$; 31 octobre 2017 – 2 594 \$), dont une tranche de 1 846 \$ est assurée (31 janvier 2018 – 1 768 \$; 31 octobre 2017 – 1 689 \$).

Périodes d'amortissement des prêts hypothécaires à l'habitation

Le tableau qui suit présente la distribution des prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement restantes et par régions géographiques.

	Au 30 avril 2018					
	Prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement					
	Moins de 20 ans	De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans	35 ans ou plus	Total des prêts hypothécaires à l'habitation
Canada	34,3 %	37,2 %	27,4 %	1,0 %	0,1 %	100 %
Étranger	70,0 %	16,7 %	11,6 %	1,6 %	0,1 %	100 %
Au 31 janvier 2018						
Canada	34,1 %	37,3 %	27,4 %	1,1 %	0,1 %	100 %
Étranger	67,9 %	17,4 %	11,5 %	3,1 %	0,1 %	100 %
Au 31 octobre 2017						
Canada	33,8 %	37,9 %	26,9 %	1,3 %	0,1 %	100 %
Étranger	69,3 %	17,2 %	11,1 %	2,3 %	0,1 %	100 %

Ratios prêt/valeur

Une tranche de 53 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien n'était pas assurée (31 janvier 2018 – 52 %; 31 octobre 2017 – 51 %). Le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non assurée du portefeuille s'établissait à 54 % (31 janvier 2018 – 53 %; 31 octobre 2017 – 51 %).

Le tableau suivant présente le ratio prêt/valeur moyen pondéré de l'ensemble des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaire à l'habitation non assurés nouvellement montés, lesquels comprennent les prêts hypothécaires pour financer un achat, refinancés afin d'en augmenter le solde et transférés d'autres institutions financières, par régions géographiques pour le trimestre à l'étude.

	Ratios prêt/valeur des prêts non assurés			
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2018			
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaire à l'habitation ²⁾		
	Ratio prêt/valeur (%)	Ratio prêt/valeur (%)		
Canada ¹⁾				
Provinces de l'Atlantique				
Québec	68,9 %	56,4 %		
Ontario	65,1	66,7		
Manitoba et Saskatchewan	63,3	60,9		
Alberta	68,1	60,3		
Colombie-Britannique et territoires	66,8	70,7		
	60,8	59,6		
Canada ¹⁾	63,4 %	61,5 %		
Étranger	69,4 %	s. o.		
Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018				
Canada ¹⁾				
	64,3 %	62,1 %		
Étranger	70,1 %	s. o.		
Pour le trimestre clos le 31 octobre 2017				
Canada ¹⁾				
	64,3 %	62,2 %		
Étranger	70,0 %	s. o.		

1) La province représente l'emplacement du bien immobilier au Canada.

2) Compriment uniquement les marges de crédit hypothécaire à l'habitation aux termes du programme Crédit Intégré Scotia. Le ratio prêt/valeur correspond à la somme de chaque prêt hypothécaire à l'habitation et de la limite autorisée des marges de crédit hypothécaire à l'habitation renouvelables connexes, divisée par la valeur du bien immobilier résidentiel connexe, présentée sur une base moyenne pondérée pour les prêts hypothécaires et les marges de crédit hypothécaire à l'habitation nouvellement montés.

Incidence d'un éventuel ralentissement économique sur les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaire à l'habitation

La Banque soumet son portefeuille à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence qu'auraient une hausse du taux de chômage, une augmentation des taux d'intérêt, une baisse de la valeur des biens immobiliers et des variations d'autres variables macroéconomiques pertinentes. La Banque considère que les pertes potentielles liées au portefeuille de prêts hypothécaires advenant un tel ralentissement économique sont gérables étant donné la diversification du portefeuille, le pourcentage élevé de prêts assurés et le faible ratio prêt/valeur du portefeuille. Cette conclusion est aussi étayée par une saine supervision de la gestion du risque et par des stratégies dynamiques d'atténuation du risque.

Exposition au risque en Europe

La Banque est d'avis que ses expositions au risque en Europe sont gérables, que leur taille est appropriée au regard de la solvabilité des contreparties (85 % des expositions sont des contreparties de première qualité selon une combinaison de notations internes et externes) et qu'elles sont peu importantes compte tenu du capital de la Banque.

L'exposition de la Banque au risque en Europe est comptabilisée au coût amorti ou à la juste valeur calculée au moyen de données observables, des montants négligeables étant évalués selon des modèles assortis de données non observables (niveau 3). Il ne s'est produit aucun événement important au cours du trimestre qui a eu une incidence significative sur l'exposition de la Banque.

L'exposition de la Banque aux emprunteurs souverains s'établissait à 8,0 milliards de dollars au 30 avril 2018 (31 janvier 2018 – 11,1 milliards de dollars; 31 octobre 2017 – 8,9 milliards de dollars), soit 3,3 milliards de dollars à l'égard de banques (31 janvier 2018 – 4,0 milliards de dollars; 31 octobre 2017 – 5,7 milliards de dollars) et 16,1 milliards de dollars à l'égard de sociétés (31 janvier 2018 – 16,1 milliards de dollars; 31 octobre 2017 – 17,6 milliards de dollars).

Outre les expositions présentées dans le tableau ci-dessous, la Banque avait des expositions indirectes composées de positions en titres d'entités non européennes dont la société mère est domiciliée en Europe à hauteur de 1,2 milliard de dollars au 30 avril 2018 (31 janvier 2018 – 1,4 milliard de dollars; 31 octobre 2017 – 1,3 milliard de dollars).

Les expositions actuelles de la Banque au risque en Europe se détaillent comme suit :

(en millions de dollars)	Prêts et équivalents de prêts ¹⁾	Dépôts auprès d'autres institutions financières	Titres ²⁾	Aux			Total	31 janvier 2018	31 octobre 2017			
				30 avril 2018								
				Transactions de financement sur titres et dérivés ³⁾	Montant financé total	Engagements non prélevés ⁴⁾						
Grèce	167 \$	– \$	– \$	– \$	167 \$	– \$	167 \$	181 \$	213 \$			
Irlande	323	689	(2)	12	1 022	1 526	2 548	2 076	2 033			
Italie	67	–	(13)	1	55	164	219	142	133			
Portugal	–	–	–	–	–	–	–	4	1			
Espagne	683	–	(7)	9	685	164	849	768	826			
Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	1 240 \$	689 \$	(22)\$	22 \$	1 929 \$	1 854 \$	3 783 \$	3 171 \$	3 206 \$			
Royaume-Uni	7 119 \$	1 687 \$	477 \$	1 555 \$	10 838 \$	5 972 \$	16 810 \$	21 148 \$	20 166 \$			
Allemagne	1 517	258	902	47	2 724	1 039	3 763	4 736	4 495			
France	1 155	75	3 020	84	4 334	2 349	6 683	3 667	5 053			
Pays-Bas	887	97	329	63	1 376	1 329	2 705	2 935	3 341			
Suisse	553	20	51	123	747	1 972	2 719	1 966	2 156			
Autres	2 688	210	2 065	439	5 402	3 367	8 769	8 265	8 068			
Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	13 919 \$	2 347 \$	6 844 \$	2 311 \$	25 421 \$	16 028 \$	41 449 \$	42 717 \$	43 279 \$			
Total – Europe	15 159 \$	3 036 \$	6 822 \$	2 333 \$	27 350 \$	17 882 \$	45 232 \$	45 888 \$	46 485 \$			

- 1) Les comptes de correction de valeur individuels au titre des prêts douteux se sont chiffrés à 40 \$. Les lettres de crédit et les garanties sont incluses dans les expositions financées puisqu'elles ont été émises. Les prêts et équivalents de prêts comprennent des lettres de crédit et des garanties d'un montant total de 3 254 \$ au 30 avril 2018 (31 janvier 2018 – 3 057 \$; 31 octobre 2017 – 3 366 \$).
- 2) L'exposition aux titres est calculée en tenant compte des positions dérivées lorsque le titre est l'actif de référence sous-jacent, ainsi que des positions vendeur, le montant net des positions vendeur étant entre parenthèses.
- 3) Les transactions de financement sur titres comprennent des titres pris en pension, des obligations relatives aux titres mis en pension et des transactions de prêt ou d'emprunt de titres. Les expositions financées brutes et nettes représentent la totalité des positions nettes positives, compte tenu des garanties. Les garanties au titre des dérivés s'établissaient à 2 265 \$ et celles au titre des transactions de financement sur titres, à 12 781 \$.
- 4) Les engagements non prélevés représentent l'estimation du montant prévu au contrat qui pourrait être prélevé par un débiteur et sont composés d'engagements visant l'émission de lettres de crédit pour le compte d'autres banques dans le cadre d'une entente relative à un consortium bancaire.

Risque de marché

La valeur à risque (« VaR ») est une mesure clé du risque de marché lié aux activités de transaction de la Banque. La VaR comprend tant le risque de marché général que le risque spécifique à la dette. En outre, la Banque calcule une VaR ayant subi une simulation de crise.

Facteurs de risque (en millions de dollars)	Moyenne pour les trimestres clos les		
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017
Écart de crédit plus taux d'intérêt			
Écart de crédit	14,4 \$	12,4 \$	10,5 \$
Taux d'intérêt	8,9	8,2	5,7
Actions	11,9	9,7	7,6
Change	2,5	2,5	1,9
Marchandises	3,7	4,2	1,7
Spécifique à la dette	1,6	1,5	1,5
Effet de la diversification	3,3	3,4	3,8
VaR totale	(10,8)	(10,8)	(8,3)
VaR ayant subi une simulation de crise totale	14,7 \$	13,2 \$	11,1 \$
	40,7 \$	41,0 \$	26,0 \$

Au deuxième trimestre de 2018, la VaR totale quotidienne moyenne a augmenté pour s'établir à 14,7 millions de dollars, comparativement à 13,2 millions de dollars au trimestre précédent, du fait surtout de la hausse des activités de transaction liées aux titres à revenu fixe.

Pour le trimestre à l'étude, la VaR totale quotidienne moyenne ayant subi une simulation de crise s'est chiffrée à 40,7 millions de dollars, contre 41,0 millions de dollars au trimestre précédent. Le calcul de la VaR ayant subi une simulation de crise est fondé sur la volatilité de marché sur une période de un an considérée comme ayant subi une crise selon le profil de risque du portefeuille de transaction. La période actuelle englobe la crise du crédit de 2008-2009.

Aucune perte journalière n'a été subie au cours du deuxième trimestre contre une perte journalière au trimestre précédent. La qualité et l'exactitude des modèles de VaR sont validées par des évaluations rétrospectives, au cours desquelles les profits et pertes quotidiens hypothétiques et réels sont comparés avec les résultats quotidiens du modèle de VaR.

Interdépendance du risque de marché et de l'état consolidé de la situation financière

Les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction sont évalués quotidiennement à la valeur de marché et pris en compte dans les mesures du risque lié aux activités de transaction comme la VaR. Les risques sur dérivés liés aux activités des Services bancaires et marchés mondiaux sont reflétés dans les mesures du risque lié aux activités de transaction, tandis que les dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif sont pris en compte dans le risque lié aux activités autres que de transaction. Le tableau ci-dessous présente une comparaison des éléments de l'état consolidé de la situation financière qui sont couverts par les mesures du risque lié aux activités de transaction et du risque lié aux activités autres que de transaction.

Interdépendance du risque de marché et de l'état consolidé de la situation financière de la Banque

Au 30 avril 2018 (en millions de dollars)	Mesure du risque de marché				
	État consolidé de la situation financière	Risque lié aux activités de transaction	Risque lié aux activités autres que de transaction	Éléments non assujettis au risque de marché	Principales sensibilités au risque des activités autres que de transaction
Métaux précieux	4 005 \$	4 005 \$	– \$	– \$	s. o.
Actifs détenus à des fins de transaction	99 655	99 029	626	–	Taux d'intérêt, change
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	13	–	13	–	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	33 949	30 000	3 949	–	Taux d'intérêt, change, actions
Titres de placement	74 220	–	74 220	–	Taux d'intérêt, change, actions
Prêts	517 918	–	517 918	–	Taux d'intérêt, change
Actifs non assujettis au risque de marché ¹⁾	196 550	–	–	196 550	s. o.
Total des actifs	926 310 \$	133 034 \$	596 726 \$	196 550 \$	
Dépôts	640 643 \$	– \$	605 537 \$	35 106 \$	Taux d'intérêt, change, actions
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	6 575	–	6 575	–	Taux d'intérêt, actions
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	29 050	29 050	–	–	s. o.
Instruments financiers dérivés	32 010	29 234	2 776	–	Taux d'intérêt, change, actions
Passifs détenus à des fins de transaction ²⁾	4 734	4 734	–	–	s. o.
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	1 967	–	1 967	–	Taux d'intérêt, écarts de crédit, actions
Passifs non assujettis au risque de marché ³⁾	148 196	–	–	148 196	s. o.
Total des passifs	863 175 \$	63 018 \$	616 855 \$	183 302 \$	

1) Comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles, les autres actifs et les titres pris en pension et empruntés.

2) Certificats et lingots d'or et d'argent pris en compte dans les autres passifs.

3) Comprend des obligations liées aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que d'autres passifs.

Au 31 octobre 2017 (en millions de dollars)	Mesure du risque de marché				
	État consolidé de la situation financière	Risque lié aux activités de transaction	Risque lié aux activités autres que de transaction	Éléments non assujettis au risque de marché	Principales sensibilités au risque des activités autres que de transaction
Métaux précieux	5 717 \$	5 717 \$	– \$	– \$	s. o.
Actifs détenus à des fins de transaction	98 464	98 464	–	–	s. o.
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	13	–	13	–	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	35 364	30 648	4 716	–	Taux d'intérêt, change, actions
Titres de placement	69 269	–	69 269	–	Taux d'intérêt, change, actions
Prêts	504 369	–	504 369	–	Taux d'intérêt, change
Actifs non assujettis au risque de marché ¹⁾	202 077	–	–	202 077	s. o.
Total des actifs	915 273 \$	134 829 \$	578 367 \$	202 077 \$	
Dépôts	625 367 \$	– \$	593 174 \$	32 193 \$	Taux d'intérêt, change, actions
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	4 663	–	4 663	–	Taux d'intérêt, actions
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	30 766	30 766	–	–	s. o.
Instruments financiers dérivés	34 200	30 545	3 655	–	Taux d'intérêt, change, actions
Passifs détenus à des fins de transaction ²⁾	6 819	6 819	–	–	s. o.
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	2 201	–	2 201	–	Taux d'intérêt, écarts de crédit, actions
Passifs non assujettis au risque de marché ³⁾	149 632	–	–	149 632	s. o.
Total des passifs	853 648 \$	68 130 \$	603 693 \$	181 825 \$	

1) Comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles, les autres actifs et les titres pris en pension et empruntés.

2) Certificats et lingots d'or et d'argent pris en compte dans les autres passifs.

3) Comprend des obligations liées aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que d'autres passifs.

Risque de liquidité

Une gestion efficace du risque de liquidité est essentielle pour maintenir la confiance des déposants et des contreparties, pour gérer le coût du financement et pour soutenir les principales unités commerciales de la Banque, même dans les circonstances les plus difficiles.

Le risque de liquidité est géré dans le cadre des politiques et des limites approuvées par le conseil d'administration, comme l'expliquent la note 21 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés et la note 35 afférente aux états financiers consolidés audités figurant dans le rapport annuel 2017 de la Banque. Les actifs liquides sont un élément clé de ce cadre.

La détermination des niveaux appropriés des portefeuilles d'actifs liquides est fondée sur le montant des liquidités qui pourraient être nécessaires à la Banque pour financer les flux de trésorerie prévus dans le cours normal des activités, ainsi que les liquidités qui pourraient être nécessaires pour compenser les sorties de fonds en situation de crise. Les situations de crise comprennent des périodes de déréglement des marchés financiers ou des événements qui peuvent nuire à la capacité de la Banque d'accéder aux marchés de financement et à des liquidités. La Banque fait appel à des simulations de crise pour évaluer l'incidence des crises et pour évaluer le montant des actifs liquides qui seraient nécessaires dans diverses situations de crise.

Actifs liquides

Les actifs liquides sont une composante clé de la gestion de la liquidité, et la Banque détient ce type d'actifs en quantité suffisante pour répondre à ses besoins éventuels de gestion de la liquidité.

Les actifs liquides peuvent servir à générer des rentrées de trésorerie, que ce soit au moyen de leur vente, de transactions de rachat ou d'autres transactions dans le cadre desquelles les actifs peuvent être donnés en garantie en vue de générer des rentrées de trésorerie ou être détenus jusqu'à leur échéance. Les actifs liquides comprennent les dépôts auprès de banques centrales, les dépôts auprès d'autres institutions financières, les prêts à vue et autres prêts à court terme, les titres négociables, les métaux précieux et les titres reçus en garantie dans le cadre de financements de transactions sur titres ou de transactions sur dérivés. Les actifs liquides ne comprennent pas les liquidités pouvant être obtenues par banques centrales.

Les titres négociables sont des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être convertis en trésorerie dans un délai donné qui est conforme au cadre de gestion de la liquidité de la Banque. Les actifs sont évalués en fonction de plusieurs facteurs, dont le délai qui devrait être nécessaire pour les convertir en trésorerie.

Les titres négociables pris en compte dans les actifs liquides sont composés de titres spécifiquement détenus en tant que volant de capital ou aux fins de la gestion de l'actif et du passif, de titres détenus à des fins de transaction, lesquels sont pour l'essentiel détenus par les Services bancaires et marchés mondiaux, ainsi que des garanties reçues dans le cadre de financements de transactions sur titres ou de transactions sur dérivés.

La Banque maintient des avoirs considérables en actifs liquides non grevés afin de soutenir ses activités. De manière générale, elle peut vendre ou donner en nantissement ces actifs en vue d'honorer ses engagements. Au 30 avril 2018, les actifs liquides non grevés s'élevaient à 192 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 180 milliards de dollars). Les actifs liquides étaient composés de titres, y compris des titres hypothécaires émis aux termes de la LNH, à hauteur de 69 % (31 octobre 2017 – 67 %). Les autres actifs liquides non grevés, soit la trésorerie et les dépôts auprès de banques centrales, les dépôts auprès d'autres institutions financières, les métaux précieux, les prêts à vue et les prêts à court terme, représentaient une tranche de 31 % (31 octobre 2017 – 33 %). L'augmentation du total des actifs liquides s'explique d'abord et avant tout par la croissance du portefeuille de titres ainsi que de la trésorerie et des dépôts auprès de banques centrales, neutralisée en partie par la diminution des dépôts auprès d'autres institutions financières et des métaux précieux.

Les valeurs comptables présentées dans le tableau des actifs liquides sont cohérentes avec celles figurant à l'état consolidé de la situation financière de la Banque au 30 avril 2018. La valeur liquide du portefeuille fluctuera en fonction de diverses conditions critiques, différentes hypothèses étant utilisées dans les scénarios de crise.

Les groupes d'actifs liquides de la Banque sont résumés dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars)	Au 30 avril 2018						
	Actifs liquides détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés		Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés		Actifs liquides non grevés
		titres et de transactions sur dérivés	Donnés en garantie		Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie	
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	53 892 \$	– \$	53 892 \$	– \$	7 538 \$	46 354 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	7 900	–	7 900	–	55	7 845	–
Métaux précieux	4 005	–	4 005	–	129	3 876	–
Titres							
Obligations du gouvernement du Canada	46 701	9 614	56 315	29 188	–	27 127	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	53 293	47 935	101 228	61 611	–	39 617	–
Autres titres	52 727	68 209	120 936	87 821	–	33 115	–
Prêts							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH ²⁾	35 033	–	35 033	2 202	–	32 831	–
Prêts à vue et à court terme	1 263	–	1 263	–	–	1 263	–
Total	254 814 \$	125 758 \$	380 572 \$	180 822 \$	7 722 \$	192 028 \$	– \$

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2017						
	Actifs liquides détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés		Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés		Actifs liquides non grevés
		titres et de transactions sur dérivés	Donnés en garantie		Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie	
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	49 754 \$	– \$	49 754 \$	– \$	7 306 \$	42 448 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	9 909	–	9 909	–	108	9 801	–
Métaux précieux	5 717	–	5 717	–	123	5 594	–
Titres							
Obligations du gouvernement du Canada	41 791	9 836	51 627	24 505	–	27 122	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	47 388	54 286	101 674	75 362	–	26 312	–
Autres titres	56 444	59 590	116 034	79 363	–	36 671	–
Prêts							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH ²⁾	33 327	–	33 327	2 360	–	30 967	–
Prêts à vue et à court terme	1 405	–	1 405	–	–	1 405	–
Total	245 735 \$	123 712 \$	369 447 \$	181 590 \$	7 537 \$	180 320 \$	– \$

1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons légales ou autres.

2) Ces titres hypothécaires, lesquels sont disponibles à la vente, sont pris en compte dans les prêts hypothécaires à l'habitation dans l'état de la situation financière.

Le sommaire du total des actifs liquides non grevés détenus par la banque société mère et ses succursales ainsi que par ses filiales au Canada et à l'étranger est présenté ci-dessous :

(en millions de dollars)	Aux	
	30 avril 2018	31 octobre 2017
La Banque de Nouvelle-Écosse (société mère)	145 707 \$	131 838 \$
Filiales de la Banque au Canada	11 736	13 753
Filiales de la Banque à l'étranger	34 585	34 729
Total	192 028 \$	180 320 \$

Le bassin de liquidités de la Banque est détenu dans diverses grandes monnaies, soit surtout le dollar canadien et le dollar américain. Comme il est expliqué ci-dessous, la grande majorité (82 %) des actifs liquides sont détenus par le siège social, les succursales et les filiales canadiennes de la Banque. Dans la mesure où une réserve de liquidités détenue dans une filiale de la Banque à l'étranger est exigée aux fins de la réglementation, on présume qu'elle n'est pas disponible pour le reste du groupe. On présume que les autres actifs liquides détenus par une filiale à l'étranger ne sont disponibles que dans de rares circonstances. La Banque surveille les niveaux minimaux de liquidités requis et d'actifs détenus par chaque entité ou dans chaque territoire, et elle veille au respect de ces exigences.

Actifs grevés

Dans le cours de ses activités quotidiennes, la Banque donne en nantissement des titres et d'autres actifs afin de garantir une obligation, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement ou encore d'exercer des activités à l'étranger. Des titres sont également mis en pension. Le tableau qui suit présente le sommaire des actifs grevés et non grevés.

(en millions de dollars)	Au 30 avril 2018						
	Actifs détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Total des actifs	Actifs grevés		Actifs non grevés	
				Donnés en garantie	Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie ²⁾	Autres ³⁾
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	53 892 \$	– \$	53 892 \$	– \$	7 538 \$	46 354 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	7 900	–	7 900	–	55	7 845	–
Métaux précieux	4 005	–	4 005	–	129	3 876	–
Titres liquides							
Obligations du gouvernement du Canada	46 701	9 614	56 315	29 188	–	27 127	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	53 293	47 935	101 228	61 611	–	39 617	–
Autres titres liquides	52 727	68 209	120 936	87 821	–	33 115	–
Autres titres	3 250	4 977	8 227	3 177	–	–	5 050
Prêts classés comme étant liquides							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH	35 033	–	35 033	2 202	–	32 831	–
Prêts à vue et à court terme	1 263	–	1 263	–	–	1 263	–
Autres prêts	498 025	–	498 025	6 513	57 594	13 842	420 076
Autres actifs financiers ⁴⁾	141 518	(71 986)	69 532	3 406	–	–	66 126
Actifs non financiers	28 703	–	28 703	–	–	–	28 703
Total	926 310 \$	58 749 \$	985 059 \$	193 918 \$	65 316 \$	205 870 \$	519 955 \$

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2017						
	Actifs détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Total des actifs	Actifs grevés		Actifs non grevés	
				Donnés en garantie	Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie ²⁾	Autres ³⁾
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	49 754 \$	– \$	49 754 \$	– \$	7 306 \$	42 448 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	9 909	–	9 909	–	108	9 801	–
Métaux précieux	5 717	–	5 717	–	123	5 594	–
Titres liquides							
Obligations du gouvernement du Canada	41 791	9 836	51 627	24 505	–	27 122	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	47 388	54 286	101 674	75 362	–	26 312	–
Autres titres liquides	56 444	59 590	116 034	79 363	–	36 671	–
Autres titres	2 311	4 645	6 956	2 916	–	–	4 040
Prêts classés comme étant liquides							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH	33 327	–	33 327	2 360	–	30 967	–
Prêts à vue et à court terme	1 405	–	1 405	–	–	1 405	–
Autres prêts	486 949	–	486 949	6 072	54 746	12 721	413 410
Autres actifs financiers ⁴⁾	151 329	(85 691)	65 638	4 212	–	–	61 426
Actifs non financiers	28 949	–	28 949	–	–	–	28 949
Total	915 273 \$	42 666 \$	957 939 \$	194 790 \$	62 283 \$	193 041 \$	507 825 \$

1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons légales ou autres.

2) Actifs qui sont immédiatement disponibles comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités, y compris les emprunts de banques centrales immédiatement disponibles.

3) Autres actifs non grevés qui peuvent être utilisés comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement, mais que la Banque ne considère pas comme étant immédiatement disponibles. Ces autres actifs incluent les prêts, dont une partie peut être utilisée afin d'avoir accès aux facilités de banques centrales à l'extérieur du cours normal des activités ou pour s'assurer d'un financement garanti au moyen des programmes de financement garanti de la Banque.

4) Les titres reçus en garantie d'autres actifs financiers sont compris dans les titres liquides et autres titres.

Au 30 avril 2018, les actifs grevés de la Banque totalisaient 259 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 257 milliards de dollars). Des actifs non grevés restants de 726 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 701 milliards de dollars), une tranche de 206 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 193 milliards de dollars) était considérée comme étant immédiatement disponible comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités comme il est détaillé plus haut.

Aux termes de certains contrats dérivés négociés de gré à gré, la Banque devra fournir des garanties supplémentaires ou recevoir des garanties moindres si jamais ses cotes de crédit sont abaissées. La Banque détient suffisamment de biens pouvant être donnés en garantie pour s'acquitter de telles obligations si sa cote de crédit était abaissée par une ou plusieurs agences de notation. Au 30 avril 2018, l'incidence défavorable potentielle qu'aurait une révision à la baisse d'un cran ou de deux crans de la cote de crédit de la Banque sur les garanties liées à ses dérivés se traduirait respectivement par l'octroi de garanties supplémentaires de 40 millions de dollars ou de 264 millions de dollars.

Les actifs liquides grevés ne sont pas considérés comme étant disponibles pour la gestion de la liquidité. On considère que les actifs liquides utilisés pour couvrir les positions dérivées des portefeuilles de transaction ou aux fins de couverture sont disponibles pour la gestion de la liquidité s'ils réunissent les critères dont il est fait mention plus haut sous « Actifs liquides ».

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est fondé sur une grave crise de liquidité hypothétique qui durera 30 jours, selon les hypothèses définies dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). Le ratio de liquidité à court terme s'entend du ratio des actifs liquides de haute qualité par rapport aux sorties nettes de trésorerie. La Banque doit maintenir un ratio de liquidité à court terme d'au moins 100 %.

Les actifs liquides de haute qualité sont définis dans la ligne directrice *Normes de liquidité* et sont regroupés en trois grandes catégories, une décote différente étant appliquée à chacune pour parvenir aux montants inclus dans la valeur pondérée totale figurant dans le tableau suivant.

Les valeurs pondérées totales aux fins des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours suivants sont obtenues en appliquant des hypothèses précisées dans la ligne directrice

Normes de liquidité à des éléments particuliers, notamment les prêts, les dépôts, les dettes arrivant à échéance, les transactions sur dérivés et les engagements de crédit.

Le tableau suivant présente le ratio de liquidité à court terme de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2018, en fonction des positions quotidiennes moyennes du trimestre.

	Valeur non pondérée totale (moyenne) ²⁾	Valeur pondérée totale (moyenne) ³⁾
Pour le trimestre clos le 30 avril 2018 (en millions de dollars)¹⁾		
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	*	140 019 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :		
Dépôts stables	170 157 \$	11 738 \$
Dépôts moins stables	77 984	2 521
Financement de gros non garanti :	92 173	9 217
Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans des réseaux de coopératives	175 761	89 109
Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)	56 316	13 612
Dette non garantie	90 512	46 564
Financement de gros garanti	28 933	28 933
Exigences supplémentaires :	*	34 211
Sorties de trésorerie associées aux dérivés et aux autres sûretés exigées	188 065	40 855
Sorties de trésorerie associées aux pertes de financements sur les produits de crédit	25 160	16 678
Facilités de crédit et de liquidité	3 977	3 977
Autres obligations de financement contractuelles	158 928	20 200
Autres obligations de financement conditionnelles ⁴⁾	1 345	1 302
	456 459	7 148
Total des sorties de trésorerie	*	184 363 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (ex. : prises en pension)	137 419 \$	29 056 \$
Entrées associées aux expositions parfaitement productives	22 296	14 672
Autres entrées de trésorerie	30 301	30 301
Total des entrées de trésorerie	190 016 \$	74 029 \$
		Valeur ajustée totale ⁵⁾
Total des actifs liquides de haute qualité	*	140 019 \$
Total des sorties nettes de trésorerie	*	110 334 \$
Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)	*	127 %
 Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 (en millions de dollars)		
Total des actifs liquides de haute qualité	*	132 499 \$
Total des sorties nettes de trésorerie	*	103 466 \$
Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)	*	128 %
		Valeur ajustée totale ⁵⁾

* La présentation de cette information n'est pas exigée aux termes de la ligne directrice.

1) En fonction des positions quotidiennes moyennes pour les 61 jours ouvrables du trimestre.

2) Les valeurs non pondérées correspondent aux soldes impayés arrivant à échéance ou remboursables au gré de la Banque dans les 30 prochains jours.

3) Les valeurs pondérées correspondent aux soldes calculés après l'application de décotes aux actifs liquides de haute qualité ou de taux d'encaissement et de décaissement, conformément à la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF.

4) Les valeurs non pondérées totales comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les garanties et lettres de crédit, les titres de créance en cours dont l'échéance est à plus de 30 jours et les autres sorties de trésorerie contractuelles.

5) La valeur ajustée totale correspond aux soldes calculés après l'application de décotes et de taux d'encaissement et de décaissement, ainsi que de tout plafond applicable.

Les actifs liquides de haute qualité sont principalement composés d'actifs de niveau 1 (selon la ligne directrice Normes de liquidité) soit de trésorerie, de dépôts auprès de banques centrales, de réserves de banques centrales à la disposition de la Banque en période de crise et de titres de capitaux propres ayant une pondération en fonction des risques de 0 %, selon la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF.

Le ratio de liquidité à court terme moyen de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2018 est conforme à celui du trimestre précédent. Les monnaies fonctionnelles importantes de la Banque sont le dollar canadien et le dollar américain. La Banque suit ses expositions importantes conformément à son cadre de gestion du risque de liquidité et à sa tolérance au risque.

Financement

La Banque s'assure que ses sources de financement sont bien diversifiées et que les concentrations dans le financement sont régulièrement surveillées et analysées par types. Les sources de financement de la Banque sont le capital, les dépôts provenant des particuliers et des entreprises par l'intermédiaire de son réseau national et international de succursales, les dépôts d'autres institutions financières ainsi que les émissions de créances de gros.

Le capital et les dépôts de particuliers constituent des composantes clés du financement de base de la Banque, et ils s'établissaient à 274 milliards de dollars au 30 avril 2018 (269 milliards de dollars au 31 octobre 2017). L'augmentation depuis le 31 octobre 2017 est principalement attribuable à la croissance des dépôts de particuliers et à l'autogénération de capital. Une partie des dépôts d'entreprises, particulièrement ceux dont la nature a trait aux opérations ou aux relations, sont considérés comme faisant partie du financement de base de la Banque. Aussi, le financement de base est accru par des émissions de créances de gros à plus long terme (échéance initiale de plus de un an) de 145 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 140 milliards de dollars). Les émissions de créances de gros à plus long terme comprennent des billets à moyen terme, des billets de dépôt, des titrisations de prêts hypothécaires, des titres adossés à des actifs et des obligations sécurisées.

La Banque exerce des activités dans bon nombre de monnaies et de pays. Les monnaies les plus importantes pour le financement sont le dollar canadien et le dollar américain. En ce qui a trait aux activités de la Banque à l'extérieur du Canada, différentes stratégies de financement sont en place, en fonction de la nature des activités du pays en question. Dans les pays où la Banque exploite une filiale de succursales bancaires, la stratégie prévoit que cette filiale sera essentiellement autofinancée sur son marché local. Pour les autres filiales ou succursales à l'extérieur du Canada dont la capacité de collecte de dépôts locaux est insuffisante, le financement est assuré par l'intermédiaire des activités de financement de gros de la Banque.

L'objectif de financement global de la Banque consiste à atteindre un équilibre approprié entre le coût et la stabilité du financement. La diversification des sources de financement est un élément clé de cette stratégie.

La stratégie de diversification des créances de gros de la Banque passe en grande partie par les principaux centres de financement de gros de la Banque à Toronto, à New York, à Londres et à Singapour. Ces fonds sont pour l'essentiel libellés en dollars canadiens et en dollars américains. Au besoin, ces fonds font l'objet de swaps en vue de financer des actifs libellés dans différentes monnaies. La gestion de la stratégie de financement des centres de financement de gros et des risques connexes, comme le risque géographique et le risque de change, est centralisée dans le cadre de politiques et de limites qui sont approuvées par le conseil d'administration.

RAPPORT DE GESTION

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque se sert d'une combinaison d'instruments de financement de gros garantis et non garantis dans divers marchés. Le choix des instruments et du marché est fondé sur un certain nombre de facteurs, y compris les coûts relatifs et la capacité du marché ainsi que l'objectif de maintenir un éventail diversifié de sources de financement. Les conditions du marché peuvent évoluer au fil du temps, ce qui a une influence sur les coûts et la capacité pour certains marchés ou instruments. L'évolution des conditions du marché peut comprendre les périodes de crise pendant lesquelles la disponibilité du financement dans certains marchés ou instruments est limitée. Dans ces circonstances, la Banque se concentrerait davantage sur les sources de financement dans les marchés qui fonctionnent bien et sur les instruments de financement garantis. Pour faire face à une période de crise majeure au cours de laquelle toutes les sources de financement de gros seraient limitées, la Banque maintient une réserve d'actifs liquides afin de réduire son risque de liquidité. Cette réserve comprend de la trésorerie, des dépôts auprès de banques centrales et des titres.

Au Canada, la Banque obtient des créances de gros à court terme et à long terme au moyen d'émissions de billets de dépôt de premier rang non garantis. Des créances de gros à long terme additionnelles peuvent être générées par le programme préalable de titres de créance et de capitaux propres canadiens de la Banque et par la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation assurés canadiens par l'intermédiaire des programmes de titrisation de la SCHL (comme les Obligations hypothécaires du Canada), de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées de la Banque, de marges de crédit personnelles non garanties par l'intermédiaire du programme de Halifax Receivables Trust (anciennement la Fiducie à terme de créances Hollis II), de créances sur cartes de crédit par l'intermédiaire du programme de Trillium Credit Card Trust II et de créances sur prêts automobiles indirects par l'intermédiaire du programme de Securitized Term Auto Receivables Trust. Bien que la Banque tienne compte des programmes de titrisation de la SCHL dans son analyse des émissions de créances de gros, cette source de financement n'est pas assujettie au risque de remboursement pouvant découler du financement obtenu sur les marchés des capitaux.

Ailleurs dans le monde, du financement de gros à court terme est obtenu au moyen de l'émission de certificats de dépôt négociables aux États-Unis, à Hong Kong, au Royaume-Uni, à Singapour et en Australie ainsi que de l'émission de papier commercial aux États-Unis. La Banque exploite des programmes de financement de gros à long terme inscrits aux États-Unis, comme son programme préalable de titres de créance et de capitaux propres inscrit auprès de la SEC, et des programmes non inscrits, notamment la titrisation de créances sur prêts automobiles indirects à des particuliers par l'intermédiaire du programme de Securitized Term Auto Receivables Trust et la titrisation de créances sur cartes de crédit de particuliers par l'intermédiaire du programme de Trillium Credit Card Trust II. Le programme d'obligations sécurisées de la Banque est inscrit auprès de l'U.K. Listing Authority, et la Banque peut émettre des titres aux termes du programme en Europe, aux États-Unis, en Australie et en Suisse. La Banque obtient également du financement à long terme libellé en diverses monnaies par l'intermédiaire de son programme de billets à moyen terme australien, de son programme de billets à moyen terme européen et de son programme de billets à moyen terme singapourien. Le programme de billets à moyen terme européen de la Banque est inscrit auprès de l'U.K. Listing Authority, de la Bourse de Suisse et du marché obligataire de Tokyo, et son programme de billets à moyen terme singapourien est inscrit auprès de la Bourse de Singapour et de la Bourse de Taïwan.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles restantes du financement obtenu au moyen de sources de financement de gros. Dans l'état consolidé de la situation financière, ces passifs sont pour l'essentiel pris en compte au poste « Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques ».

Financement de gros¹⁾

Au 30 avril 2018

(en millions dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	Total partie moins de un an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts d'autres banques ²⁾	5 525 \$	545 \$	376 \$	68 \$	362 \$	6 876 \$	100 \$	172 \$	18 \$	7 166 \$
Billets de dépôt au porteur, papier commercial et certificats de dépôts	7 426	24 557	22 924	8 432	8 132	71 471	2 503	333	17	74 324
Papier commercial adossé à des actifs ³⁾	2 734	4 143	636	—	—	7 513	—	—	—	7 513
Billets à moyen terme et billets de dépôt ⁴⁾	1 942	3 235	6 882	2 508	3 617	18 184	13 562	37 623	13 483	82 852
Titres adossés à des actifs	1 156	—	14	1	98	1 269	2 325	911	318	4 823
Obligations sécurisées	—	13	707	3 033	1 550	5 303	4 303	16 417	1 842	27 865
Titrisations de prêts hypothécaires ⁵⁾	—	847	310	880	316	2 353	2 507	11 772	4 551	21 183
Emprunts subordonnés ⁶⁾	—	—	—	—	—	—	—	263	6 478	6 741
Total des sources de financement de gros	18 783 \$	33 340 \$	31 849 \$	14 922 \$	14 075 \$	112 969 \$	25 300 \$	67 491 \$	26 707 \$	232 467 \$
Ventilation :										
Financement non garanti	14 893 \$	28 337 \$	30 182 \$	11 008 \$	12 111 \$	96 531 \$	16 165 \$	38 391 \$	19 996 \$	171 083 \$
Financement garanti	3 890	5 003	1 667	3 914	1 964	16 438	9 135	29 100	6 711	61 384

Au 31 octobre 2017

(en millions dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	Total partie moins de un an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts d'autres banques ²⁾	2 740 \$	471 \$	405 \$	264 \$	110 \$	3 990 \$	205 \$	153 \$	— \$	4 348 \$
Billets de dépôt au porteur, papier commercial et certificats de dépôts	7 699	12 227	22 351	12 740	7 557	62 574	5 685	495	12	68 766
Papier commercial adossé à des actifs ³⁾	1 885	4 233	981	—	—	7 099	—	—	—	7 099
Billets à moyen terme et billets de dépôt ⁴⁾	24	3 621	8 480	5 469	6 378	23 972	13 024	32 927	10 453	80 376
Titres adossés à des actifs	—	1	—	1 162	215	1 378	822	1 975	351	4 526
Obligations sécurisées	2 821	—	—	13	686	3 520	6 378	14 719	1 410	26 027
Titrisations de prêts hypothécaires ⁵⁾	—	569	666	556	310	2 101	2 158	10 522	4 943	19 724
Emprunts subordonnés ⁶⁾	—	—	—	—	—	—	—	181	7 022	7 203
Total des sources de financement de gros	15 169 \$	21 122 \$	32 883 \$	20 204 \$	15 256 \$	104 634 \$	28 272 \$	60 972 \$	24 191 \$	218 069 \$

Ventilation :

Financement non garanti	10 463 \$	16 319 \$	31 236 \$	18 474 \$	14 045 \$	90 537 \$	18 914 \$	33 755 \$	17 487 \$	160 693 \$
Financement garanti	4 706	4 803	1 647	1 730	1 211	14 097	9 358	27 217	6 704	57 376

1) Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de pension sur titres et des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans les tableaux sur les échéances contractuelles plus loin. Les montants sont fondés sur la durée à courir jusqu'à l'échéance.

2) Ne comprend que des dépôts de banques commerciales.

3) Les sources de financement de gros excluent aussi le papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») émis par certains fonds multicédants de PCAA qui ne sont pas consolidés aux fins de la présentation de l'information financière.

4) Comprend les billets structurés émis à des investisseurs institutionnels.

5) Correspond aux prêts hypothécaires à l'habitation financés aux termes de programmes parrainés par un organisme gouvernemental fédéral canadien. Le financement disponible aux termes de ces programmes n'a aucune incidence sur la capacité de financement de la Banque en son propre nom.

6) Bien que les débentures subordonnées soient une composante des fonds propres réglementaires, elles sont incluses dans ce tableau conformément aux recommandations en matière de présentation du GTDAR.

En règle générale, le financement de gros est assujetti à un risque de remboursement plus élevé dans une situation critique que d'autres sources de financement. La Banque atténue ce risque au moyen de la diversification du financement, d'un engagement continu auprès des investisseurs et du maintien d'un important bassin d'actifs liquides non grevés. Au 30 avril 2018, les actifs liquides non grevés de 192 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 180 milliards de dollars) étaient largement supérieurs au financement de gros venant à échéance dans les 12 prochains mois.

Echéances contractuelles

Le tableau qui suit présente les échéances des actifs et des passifs ainsi que les engagements hors bilan au 30 avril 2018, en fonction des dates d'échéance contractuelle. Du point de vue du risque de liquidité, la Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus. Plus particulièrement, pour les titres ayant une échéance déterminée, la capacité de générer des liquidités au moyen de ces titres et le délai connexe sont des facteurs plus importants que l'échéance contractuelle au regard de la gestion des liquidités. Pour les autres actifs et dépôts, la Banque pose des hypothèses quant aux taux de refinancement lorsqu'elle évalue le risque de liquidité normal et le risque de liquidité ayant subi une simulation de crise. Dans un même ordre d'idées, la Banque a recours à des hypothèses lorsqu'elle évalue les prélèvements potentiels au titre des engagements de crédit selon divers scénarios.

Au 30 avril 2018

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance déterminée	Total
Actifs										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux	54 798 \$ 5 963	710 \$ 5 917	270 \$ 4 021	108 \$ 2 597	103 \$ 3 833	295 \$ 5 882	650 \$ 13 902	216 \$ 19 483	8 647 \$ 38 057	65 797 \$ 99 655
Actifs détenus à des fins de transaction										
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	—	—	13	—	—	—	13
Titres pris en pension et titres empruntés	61 496	17 861	2 968	1 097	753	—	—	—	—	84 175
Instrument financiers dérivés	3 195	3 528	214	3 467	1 733	5 367	5 593	10 852	—	33 949
Titres de placement – JVAÉRG	4 880	4 072	4 815	2 769	1 749	13 629	13 538	5 755	1 327	52 534
Titres de placement – coût amorti	450	798	228	1 747	1 137	5 157	10 289	1 426	—	21 232
Titres de placement – JVNR	—	—	—	—	—	—	—	—	454	454
Prêts	31 443	28 324	28 740	26 215	25 176	83 484	209 216	30 401	54 919	517 918
Prêts hypothécaires à l'habitation	8 538	7 558	11 788	8 815	8 933	48 282	127 665	19 521	1 660 ¹⁾	242 760
Prêts personnels	4 096	2 420	3 588	3 386	2 979	11 154	20 748	5 276	37 208	90 855
Cartes de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—	15 109	15 109
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	18 809	18 346	13 364	14 014	13 264	24 048	60 803	5 604	5 871 ²⁾	174 123
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	—	—	—	—	—	—	—	—	(4 929)	(4 929)
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	14 227	2 400	217	85	145	—	—	—	—	17 074
Autres actifs	—	—	—	—	—	—	—	—	33 509	33 509
Total des actifs	176 452 \$	63 610 \$	41 473 \$	38 085 \$	34 629 \$	113 827 \$	253 188 \$	68 133 \$	136 913 \$	926 310 \$
Passifs et capitaux propres										
Dépôts	59 824 \$	56 948 \$	47 910 \$	27 969 \$	30 749 \$	41 883 \$	77 571 \$	17 876 \$	279 913 \$	640 643 \$
Particuliers	6 907	6 437	8 897	9 779	11 122	13 980	11 125	165	135 510	203 922
Autres que de particuliers	52 917	50 511	39 013	18 190	19 627	27 903	66 446	17 711	144 403	436 721
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	68	43	98	104	355	922	3 295	1 690	—	6 575
Acceptations	14 232	2 400	217	85	145	—	—	—	—	17 079
Obligations liées aux titres vendus à découvert	278	83	139	87	935	2 888	7 643	9 500	7 497	29 050
Instruments financiers dérivés	2 692	3 400	507	2 376	1 589	5 561	5 600	10 285	—	32 010
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	82 644	7 380	770	94	—	—	—	—	—	90 888
Débentures subordonnées	—	—	—	—	—	—	—	5 667	—	5 667
Autres passifs	1 594	1 622	582	342	319	1 028	3 235	4 786	27 755	41 263
Total des capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	63 135	63 135
Total des passifs et des capitaux propres	161 332 \$	71 876 \$	50 223 \$	31 057 \$	34 092 \$	52 282 \$	97 344 \$	49 804 \$	378 300 \$	926 310 \$
Engagements hors bilan										
Contrats de location simple	30 \$ 1 878	61 \$ 12 870	91 \$ 13 950	87 \$ 13 053	85 \$ 18 450	317 \$ 23 047	677 \$ 101 082	529 \$ 9 079	— \$ —	1 877 \$ 193 409
Engagements de crédit ³⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	35 572	35 572
Garanties financières ⁴⁾	19	37	54	52	52	207	300	—	1	722

1) Comportent essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Comportent essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Comportent la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Comportent le montant en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

Au 31 octobre 2017

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance déterminée	Total
Actifs										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux	51 646 \$ 5 484	894 \$ 5 106	395 \$ 3 275	175 \$ 2 740	159 \$ 2 224	396 \$ 5 272	514 \$ 14 816	290 \$ 17 776	10 911 \$ 41 771	65 380 \$ 98 464
Actifs détenus à des fins de transaction										13
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	—	—	13	—	—	—	13
Titres pris en pension et titres empruntés	73 346	16 966	3 732	1 087	188	—	—	—	—	95 319
Instruments financiers dérivés	3 544	4 558	2 084	1 418	1 274	4 303	8 375	9 808	—	35 364
Titres de placement – disponibles à la vente	3 094	5 645	4 495	2 170	2 131	6 506	18 098	7 054	1 311	50 504
Titres de placement – détenus jusqu'à l'échéance	739	779	1 052	1 193	123	5 847	8 923	109	—	18 765
Prêts	28 840	25 032	28 778	29 291	27 197	74 303	209 229	28 667	53 032	504 369
Prêts hypothécaires à l'habitation	3 072	4 065	9 542	15 700	13 083	42 460	129 448	18 017	1 529 ¹⁾	236 916
Prêts personnels	3 980	2 309	3 124	3 322	3 217	10 899	20 601	5 293	36 482	89 227
Cartes de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—	14 104	14 104
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	21 788	18 658	16 112	10 269	10 897	20 944	59 180	5 357	5 244 ²⁾	168 449
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	—	—	—	—	—	—	—	—	(4 327)	(4 327)
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	10 875	2 399	254	22	10	—	—	—	—	13 560
Autres actifs	—	—	—	—	—	—	—	—	33 535	33 535
Total des actifs	177 568 \$	61 379 \$	44 065 \$	38 096 \$	33 306 \$	96 640 \$	259 955 \$	63 704 \$	140 560 \$	915 273 \$
Passifs et capitaux propres										
Dépôts	56 154 \$ 7 058 49 096	48 037 \$ 7 247 40 790	49 107 \$ 8 500 40 607	30 938 \$ 7 840 23 098	26 373 \$ 7 862 18 511	44 735 \$ 13 223 31 512	73 099 \$ 13 741 59 358	16 037 \$ 393 15 644	280 887 \$ 134 166 146 721	625 367 \$ 200 030 425 337
Particuliers										
Autres que de particuliers										
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	3	5	118	133	543	2 882	979	—	4 663
Acceptations	10 875	2 399	254	22	10	—	—	—	—	13 560
Obligations liées aux titres vendus à découvert	336	167	97	148	1 057	3 354	9 229	9 935	6 443	30 766
Instruments financiers dérivés	2 810	3 348	1 786	1 258	1 347	3 056	11 534	9 061	—	34 200
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	85 636	8 452	1 524	229	2	—	—	—	—	95 843
Débentures subordonnées	—	—	—	—	—	—	—	5 935	—	5 935
Autres passifs	1 419	1 076	440	824	187	1 369	3 223	4 314	30 462	43 314
Total des capitaux propres	157 230 \$	63 482 \$	53 213 \$	33 537 \$	29 109 \$	53 057 \$	99 967 \$	46 261 \$	379 417 \$	915 273 \$
Engagements hors bilan										
Contrats de location simple	30 \$ 4 661	60 \$ 5 913	88 \$ 12 862	87 \$ 18 293	84 \$ 17 254	311 \$ 24 091	656 \$ 97 773	593 \$ 4 819	— \$ —	1 909 \$ 185 666
Engagements de crédit ³⁾										
Garanties financières ⁴⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	36 344	36 344
Obligations d'impartition	19	37	54	53	53	207	517	—	1	941

1) Comportent essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Comportent essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Comportent la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Comportent le montant en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

Notations de crédit

Les notations de crédit sont l'un des facteurs qui ont une incidence sur la capacité de la Banque d'accéder aux marchés financiers et sur les coûts d'emprunt, ainsi que sur les modalités selon lesquelles la Banque peut conclure des opérations sur des dérivés ou des opérations de couverture et obtenir des emprunts connexes. Les notations de crédit et la perspective qu'attribuent les agences de notation à la Banque sont fondées sur leurs propres opinions et méthodes.

La Banque bénéficie toujours de notations de crédit élevées. Ses notations de crédit sont les suivantes : AA par DBRS, A1 par Moody's, AA- par Fitch et A+ par Standard & Poor's (S&P). DBRS, Fitch et S&P attribuent une perspective « stable » à la Banque. Moody's continue de maintenir sa perspective « négative » à l'égard de toutes les banques canadiennes. Le 19 avril 2018, DBRS a ramené la tendance des notes des titres à long terme, des créances de premier rang et des dépôts de « négative » à « stable », à la suite de la finalisation du prochain régime de recapitalisation interne du Canada.

Gestion du capital

Nous continuons de gérer notre capital conformément au cadre de gestion du capital présenté aux pages 43 à 53 du rapport annuel 2017 de la Banque.

Plancher de fonds propres réglementaires aux termes de Bâle II

Comme il a été indiqué au premier trimestre de l'exercice, le BSIF a remplacé le plancher de fonds propres réglementaires aux termes de Bâle I par un plancher de fonds propres fondé sur l'approche standard de Bâle II aux fins du traitement du risque de crédit, et ce, à compter du deuxième trimestre de 2018. Les nouvelles exigences en matière de plancher de fonds propres comprennent également les actifs pondérés en fonction des risques pour le risque de marché et l'ajustement de l'évaluation du crédit. Selon cette nouvelle exigence de plancher de fonds propres réglementaires aux termes de Bâle II, la Banque n'a pas de majoration liée au plancher de fonds propres au deuxième trimestre de 2018.

Il n'y a eu aucune nouvelle exigence du BSIF au cours du trimestre à l'étude.

Ratios de fonds propres

Les diverses mesures des fonds propres réglementaires de la Banque se composaient de ce qui suit :

(en millions de dollars)	Aux		
	30 avril 2018	31 janvier 2018	31 octobre 2017
Actions ordinaires et assimilées de T1	45 025 \$	42 990 \$	43 352 \$
Fonds propres de T1	50 708	48 648	49 473
Total des fonds propres réglementaires	57 716	55 637	56 113
Actifs pondérés en fonction des risques – Actions ordinaires et assimilées de T1 ¹⁾²⁾	375 901 \$	382 248 \$	376 379 \$
Actifs pondérés en fonction des risques – Fonds propres de T1 ¹⁾²⁾	376 042	382 248	376 379
Actifs pondérés en fonction des risques – Total des fonds propres ¹⁾²⁾	376 183	382 248	376 379
Ratios de fonds propres (en %)			
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1	12,0	11,2	11,5
Ratio de T1	13,5	12,7	13,1
Ratio total des fonds propres	15,3	14,6	14,9
Levier			
Exposition du ratio de levier	1 060 648 \$	1 048 763 \$	1 052 891 \$
Ratio de levier (en %)	4,8	4,6	4,7

1) Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation de crédit correspondent à 0,80, à 0,83 et à 0,86, respectivement (31 octobre 2017 – 0,72, 0,77 et 0,81, respectivement).

2) Au 30 avril 2018, la Banque n'avait aucune majoration liée au plancher de fonds propres réglementaires pour les actions ordinaires et assimilées de T1, les fonds propres de T1 et le total des fonds propres aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques (au 31 janvier 2018 : 16,4 milliards de dollars, 16,3 milliards de dollars et 16,2 milliards de dollars; au 31 octobre 2017 : 12,8 milliards de dollars, 12,6 milliards de dollars et 12,4 milliards de dollars, respectivement).

Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'est établi à 12,0 %, en hausse d'environ 80 points de base pour le trimestre, du fait surtout de l'avantage de passer au nouveau plancher de fonds propres réglementaires aux termes de Bâle II et de la forte autogénération de capital.

Le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres de la Banque se sont respectivement situés à 13,5 % et à 15,3 %. Le ratio total des fonds propres a été touché par le rachat de débentures subordonnées de 10 milliards de yens japonais au cours du trimestre. En raison des exigences d'élimination progressive aux termes de Bâle III pour les fonds propres de T1 supplémentaires non admissibles, le rachat d'actions privilégiées de 345 millions de dollars au cours du trimestre n'a eu aucune incidence sur le ratio de T1 ou sur le ratio total des fonds propres.

Au 30 avril 2018, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres et le ratio de levier dépassaient amplement les ratios minimaux des fonds propres du BSIF.

Variation des fonds propres réglementaires

Au 30 avril 2018, les actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'établissaient à 45 milliards de dollars, en hausse de quelque 2 milliards de dollars pour le trimestre à l'étude, ce qui s'explique surtout par la hausse du cumul des autres éléments du résultat global de 1,2 milliard de dollars, compte non tenu de l'incidence des couvertures de flux de trésorerie, et par l'autogénération de capital de 1,1 milliard de dollars, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des déductions de fonds propres réglementaires de 0,3 milliard de dollars.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques au titre des actions ordinaires et assimilées de T1 ont diminué de 6,3 milliards de dollars ou de 2 % au cours du trimestre pour se chiffrer à 376 milliards de dollars, en raison surtout de l'avantage découlant de la mise en œuvre du plancher de fonds propres réglementaires aux termes de Bâle II ainsi que des améliorations de la qualité du crédit du portefeuille. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence de la conversion des devises et par la croissance interne des prêts personnels et des prêts hypothécaires de même que des prêts aux entreprises, ainsi que par le risque de crédit de contrepartie des actifs pondérés en fonction des risques.

Offre de rachat dans le cours normal des activités

Le 30 mai 2017, la Banque a annoncé que le BSIF et la Bourse de Toronto (la « TSX ») avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de 2017 ») aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 24 millions de ses actions ordinaires. L'offre de 2017 prendra fin le 1^{er} juin 2018.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2018, la Banque a racheté et annulé, aux termes de l'offre de 2017, environ 2,25 millions d'actions ordinaires à un prix moyen pondéré en fonction du volume de 79,23 \$ l'action, pour un montant total de 178 millions de dollars. Environ 2 millions de ces actions ordinaires ont été rachetées aux termes d'un accord privé avec un vendeur tiers sans lien de dépendance et à escompte par rapport au cours de l'action ordinaire de la Banque en vigueur à la TSX au moment des rachats. Aux termes de l'offre de 2017, la Banque a racheté et annulé un cumul d'environ 6,25 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 76,41 \$ l'action.

Le 29 mai 2018, la Banque a annoncé que le BSIF et la TSX avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de 2018 ») aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 24 millions de ses actions ordinaires. Les rachats aux termes de l'offre de 2018 peuvent débuter le 4 juin 2018 et pourront être effectués jusqu'à la première des éventualités suivantes : i) lorsque la Banque aura racheté le nombre maximal d'actions ordinaires aux termes de l'offre de 2018, ii) lorsque la Banque aura fourni un avis de résiliation, ou iii) le 3 juin 2019. La Banque avisera le BSIF chaque trimestre avant d'effectuer des rachats.

Dividende sur les actions ordinaires

Lors de sa réunion du 28 mai 2018, le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,82 \$ par action. Ce dividende trimestriel sera versé le 27 juillet 2018 aux actionnaires inscrits le 3 juillet 2018.

Instruments financiers

En raison de la nature des principales activités commerciales de la Banque, les instruments financiers constituent une part importante de l'état de la situation financière de la Banque et ils font partie intégrante de ses activités. Différentes mesures reflètent le niveau de risque associé au portefeuille d'instruments financiers de la Banque. Certaines de ces mesures du risque sont exposées plus en détail à la rubrique « Gestion du risque », à la page 18. Les méthodes servant à établir la juste valeur des instruments financiers sont décrites aux pages 150 et 151 du rapport annuel 2017 de la Banque.

La direction doit faire appel à son jugement à l'égard des données servant à l'évaluation lorsque des données de marché observables ne sont pas disponibles, ainsi que dans le choix des modèles d'évaluation appropriés. L'incertitude relative à ces estimations et à ces jugements peut avoir une incidence sur la juste valeur et les résultats financiers qui sont comptabilisés. Pendant le trimestre à l'étude, les variations de la juste valeur des instruments financiers ont découlé, en règle générale, d'une conjoncture normale en ce qui a trait à l'économie, au secteur et au marché.

Bon nombre d'instruments financiers sont des produits négociés comme les dérivés, et ils sont généralement aux termes d'accords généraux de compensation standards de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA ») avec les contreparties, lesquels prévoient le règlement net unique de l'ensemble des opérations couvertes par l'accord en cas de défaut ou de résiliation anticipée d'une opération. Les accords de l'ISDA sont fréquemment assortis d'une annexe sur le soutien du crédit (« ASC ») de l'ISDA, dont les modalités peuvent varier en fonction de l'opinion qu'a chaque partie de la solvabilité de l'autre. Les ASC peuvent exiger qu'une partie nantisse une marge initiale au

début de chaque opération. Elles prévoient aussi la possibilité de faire un appel de marge de variation si le risque total lié à l'évaluation à la valeur de marché et non garanti dépasse un seuil préétabli. Une marge de variation peut être unilatérale (ce qui signifie que seule une partie est appelée à fournir une garantie) ou bilatérale (ce qui signifie que l'une ou l'autre des parties peut fournir une garantie, selon celle qui est dans le cours). L'ASC détaillera également les types de garanties que chaque partie juge acceptables et les quotités qui s'appliqueront à chaque type de garanties. Les modalités de l'accord général de compensation de l'ISDA et des ASC sont prises en compte dans le calcul du risque de crédit de contrepartie (se reporter également à la page 70 du rapport annuel 2017 de la Banque).

Au 30 avril 2018, les montants notionnels des dérivés totalisaient 5 420 milliards de dollars, contre 4 911 milliards de dollars au 31 janvier 2018 (31 octobre 2017 – 4 547 milliards de dollars). La variation trimestrielle traduit en grande partie la conversion des devises et la hausse du volume à l'égard des contrats de taux d'intérêt. Le montant notionnel total des dérivés négociés de gré à gré s'établissait à 5 126 milliards de dollars, comparativement à 4 615 milliards de dollars au 31 janvier 2018 (31 octobre 2017 – 4 265 milliards de dollars), dont une tranche de 3 538 milliards de dollars avait été réglée par l'intermédiaire de contreparties centrales au 30 avril 2018 (31 janvier 2018 – 2 989 milliards de dollars; 31 octobre 2017 – 2 693 milliards de dollars). Le risque de crédit équivalent, compte tenu des accords généraux de compensation, se chiffrait à 32,3 milliards de dollars, contre 31,9 milliards de dollars au 31 janvier 2018. La hausse est largement attribuable à l'incidence de la conversion des devises et à l'augmentation globale du volume.

Principaux instruments de crédit

Une analyse complète des principaux instruments de crédit que les marchés considéraient, durant la crise financière, comme présentant des risques plus élevés est présentée à la page 57 du rapport annuel 2017 de la Banque. Les expositions nettes de la Banque sont demeurées essentiellement les mêmes qu'à la clôture de l'exercice précédent.

Titrifications

En mars 2018, la Banque a titrisé pour 841 millions de dollars de ses créances sur cartes de crédit (les « créances »), sur une base renouvelable, par l'intermédiaire de Trillium Credit Card Trust II (« Trillium »), entité structurée consolidée que parraine la Banque. Trillium a émis des billets de catégorie A de série 2018-1 à des investisseurs tiers et des billets subordonnés à la Banque; le produit de ces émissions a été utilisé pour acquérir des participations conjointes dans les créances montées par la Banque. Le recours des porteurs de billets se limite aux participations conjointes acquises. La vente des participations conjointes n'était pas admissible à la décomptabilisation et, par conséquent, les créances demeurent comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière. Les billets subordonnés de série 2018-1 émis par Trillium et détenus par la Banque, dont la valeur s'élève à 67 millions de dollars, sont éliminés lors de la consolidation.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des arrangements contractuels qu'elle consolide ou qu'elle n'est pas tenue de consolider dans ses états financiers, mais qui pourraient avoir une incidence immédiate ou future sur sa performance financière ou sa situation financière. Ces arrangements appartiennent aux catégories suivantes : les entités structurées, les titrifications et les garanties et autres engagements.

Pendant le trimestre à l'étude, la Banque n'a contracté aucune obligation contractuelle importante avec les entités structurées autrement que dans le cours normal de ses activités. Les processus d'examen et d'approbation de ces arrangements contractuels sont demeurés inchangés depuis l'exercice précédent.

Pour une analyse complète de ces types d'arrangements, il y a lieu de se reporter aux pages 53 à 55 du rapport annuel 2017 de la Banque.

Entités structurées

La Banque parraine deux fonds multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces fonds multicédants achètent des actifs financiers de première qualité et financent l'achat de ces actifs au moyen de l'émission de papier commercial bénéficiant d'une cote élevée.

Bien que la Banque détienne le pouvoir sur les activités pertinentes de ces fonds, son exposition à la variabilité des rendements est limitée; par conséquent, elle ne consolide pas les deux fonds multicédants établis au Canada.

Une tranche importante des actifs des fonds multicédants a été structurée de manière à recevoir des rehaussements de crédit de la part des vendeurs, y compris des protections par surnancement et des comptes de réserve de trésorerie. Chacun des actifs achetés par les fonds multicédants est financé par une facilité de trésorerie de sûreté fournie par la Banque sous la forme de conventions d'achat d'actifs liquides (« CAAL »). L'objet premier des facilités de trésorerie de sûreté consiste à fournir une source de financement de recharge dans l'éventualité où les fonds multicédants se trouveraient dans l'incapacité d'émettre du papier commercial sur le marché. Aux termes de la CAAL, la Banque n'est habituellement pas tenue d'acheter des actifs en situation de défaut.

La principale exposition de la Banque aux fonds multicédants établis au Canada découle du concours de trésorerie fourni, le total des facilités de trésorerie s'étant établi à 5,3 milliards de dollars au 30 avril 2018 (31 octobre 2017 – 5,0 milliards de dollars). Au 30 avril 2018, le total du papier commercial en circulation relativement à ces fonds multicédants se chiffrait à 3,3 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 3,1 milliards de dollars). Au 30 avril 2018, les actifs financés achetés et détenus par ces fonds multicédants présentés à leur coût initial s'élevaient à 3,3 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 3,1 milliards de dollars). La juste valeur de ces actifs se rapproche de leur coût initial. Il ne s'est produit aucun changement important dans la composition ou le profil de risque de ces fonds multicédants depuis le 31 octobre 2017.

Autres arrangements hors bilan

Le montant des garanties et des autres engagements indirects s'est accru de 5 % par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2017. L'accroissement est attribuable à l'augmentation des volumes d'engagements non prélevés et de prêts garantis. Les commissions tirées des garanties et des engagements de prêts inscrites sous forme de commissions de crédit sous « Revenus autres que d'intérêts – Services bancaires » se sont établies à 138 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2018, comparativement à 142 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque continue de surveiller et de réagir aux faits nouveaux en matière de réglementation portant sur divers sujets à l'échelle mondiale, dont les exigences en matière de fonds propres et de liquidités aux termes de Bâle III, les réformes des dérivés négociés de gré à gré, les mesures de protection des consommateurs et la cybersécurité, de manière à ce que les diverses mesures de contrôle et unités d'exploitation en tiennent compte dans les meilleurs délais possibles et à ce que leur incidence sur ses activités soit réduite au minimum.

Régime de recapitalisation (interne) des banques et capacité totale d'absorption des pertes (« TLAC »)

Le 22 juin 2016, la *Loi sur les banques* (Canada) (la « Loi sur les banques »), la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (Canada) (la « LSADC ») et certaines autres dispositions législatives fédérales relatives aux banques ont été modifiées afin de créer un régime de recapitalisation interne pour les banques canadiennes d'importance systémique, parmi lesquelles se retrouve la Banque. Le 18 avril 2018, le gouvernement du Canada a publié des règlements d'application de la LSADC et de la Loi sur les banques qui fournissent les détails finaux relatifs aux régimes de conversion, d'émission et d'indemnisation pour les instruments de recapitalisation interne émis par les banques canadiennes d'importance systémique, parmi lesquelles se retrouve la Banque (collectivement, les « règlements relatifs à la recapitalisation »). Selon la LSADC, si le surintendant des institutions financières considère que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être, le gouverneur en conseil peut, sur recommandation du ministre des Finances selon laquelle il est dans l'intérêt du public d'agir ainsi, ordonner à la SADC de convertir la totalité ou une partie de certaines actions et de certains passifs de la Banque en actions ordinaires de la Banque (une « conversion aux fins de recapitalisation »).

Les règlements relatifs à la recapitalisation prévoient les catégories d'actions et de passifs qui seront assujettis à une conversion aux fins de recapitalisation. De manière générale, toute créance de premier rang dont le terme initial ou modifié (y compris les options explicites ou incorporées) est de plus de 400 jours, qui n'est pas garantie ou ne l'est qu'en partie et qui porte un numéro CUSIP, un numéro ISIN ou une désignation semblable sera assujettie à une conversion aux fins de recapitalisation. À moins qu'elles ne constituent des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, les actions, à l'exception des actions ordinaires, et les créances de second rang seront également assujetties à la conversion aux fins de recapitalisation. Indépendamment de ce qui précède, les actions et les passifs émis avant l'entrée en vigueur des règlements relatifs à la recapitalisation ne seront pas visés par la conversion aux fins de recapitalisation, sauf pour les passifs dont les modalités sont modifiées, à cette date ou après, pour en augmenter le capital ou en proroger l'échéance et dont la forme modifiée satisfait aux exigences d'admissibilité à la conversion aux fins de recapitalisation interne.

Les règlements sur la conversion aux fins de recapitalisation interne des banques et les règlements sur l'émission aux fins de recapitalisation interne des banques prendront effet le 23 septembre 2018, alors que les règlements sur l'indemnisation ont pris effet le 26 mars 2018.

Parallèlement à la publication des règlements sur la recapitalisation interne, le BSIF a publié des lignes directrices portant sur la capacité totale d'absorption des pertes (la « TLAC »), lesquelles s'appliqueront aux BIS^m canadiennes dans le cadre du régime de recapitalisation interne du gouvernement fédéral. Les normes devraient tenir compte de l'adéquation de la capacité d'absorption des pertes des banques d'importance systémique pour soutenir leur recapitalisation en cas de faillite. La TLAC correspond au total des fonds propres de catégorie 1, des fonds propres de catégorie 2 et des autres instruments de TLAC, ce qui permet une conversion, en totalité ou en partie, en actions ordinaires aux termes de la *Loi sur la SADC* et répond à tous les critères d'admissibilité énoncés dans les lignes directrices. Les exigences minimales au titre de la TLAC entreront en vigueur en novembre 2021. La Banque n'anticipe aucune difficulté à respecter les exigences proposées au titre de la TLAC.

Après la publication par le BSIF des lignes directrices portant sur la TLAC en avril 2018, le BSIF a révisé sa ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) afin d'appliquer les modifications de Bâle III parachévées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB ») en octobre 2016 aux autres instruments visés par la TLAC (capacité totale d'absorption des pertes) émis par des banques d'importance systémique mondiale (BIS^m) qui répondent aux exigences au titre de la TLAC et aux instruments de rang égal à ces instruments.

Le traitement des fonds propres réglementaires du CBCB à l'égard des autres instruments visés par la TLAC vise à réduire une importante source de contagion au sein du système bancaire. Le BSIF a déterminé qu'il est approprié d'étendre le traitement selon Bâle III aux autres instruments visés par la TLAC émis par des BIS^m canadiennes. Les ajustements réglementaires liés aux autres instruments visés par la TLAC s'appliquent à compter du premier trimestre de 2019.

Réforme des dérivés négociés hors bourse

Les autorités de contrôle du G20 continuent de mettre en œuvre de nouvelles dispositions réglementaires dans le cadre de la réforme de la réglementation sur les dérivés négociés hors bourse. De nombreux territoires, dont le Canada, l'Europe et les États-Unis, ont adopté des exigences de marge pour les dérivés non compensés centralement. Les règles de marge exigeront l'échange de marges de variation et de marges initiales, ces deux mesures étant conçues pour assurer la bonne exécution des opérations sur dérivés non compensés centralement entre entités visées. La Banque suit les règles de marge de variation depuis le 1^{er} mars 2017 et elle deviendra assujettie aux règles de marge initiale au plus tôt le 1^{er} septembre 2018 et au plus tard le 1^{er} septembre 2019. De nombreux territoires exigent désormais que les transactions sur dérivés négociés hors bourse soient déclarées auprès de référentiels centraux désignés alors que la mise en œuvre de nouvelles dispositions réglementaires sur la compensation, l'exécution de transactions et la conduite des activités se poursuit. La Banque se prépare en vue de la mise en application prochaine des règles de marge initiale.

Réforme réglementaire au Royaume-Uni et dans l'Union européenne

Le Royaume-Uni a entamé des négociations en vue de sa sortie de l'UE. Jusqu'à ce que ces négociations prennent fin et que les changements nécessaires soient apportés, le Royaume-Uni demeurera un État membre de l'Union européenne, soumis à toutes ses lois. La sortie du Royaume-Uni pourrait donner lieu à des changements considérables à la loi ou aux lois, ce qui pourrait se répercuter sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Banque et nuire au coût du financement de la Banque en Europe. La Banque continue de suivre l'évolution de la situation afin de se préparer aux changements qui pourraient se répercuter sur ses activités au Royaume-Uni et ailleurs en Europe.

Faits nouveaux en matière de cybersécurité et de protection de la vie privée au Canada, en Europe et aux États-Unis

Le 1^{er} novembre 2018, les modifications à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE) du Canada entreront en vigueur. Les modifications exigeront des organisations nationales et étrangères assujetties à la LPRPDE, comme la Banque, qu'elles : a) communiquent aux personnes les cas d'atteintes à la vie privée; b) signalent les cas d'atteintes à la vie privée au commissaire à la protection de la vie privée du Canada et à d'autres selon les circonstances; c) conservent un registre des cas d'atteintes à la vie privée. L'incidence de ces changements sur la Banque ne devrait pas être importante.

Le règlement général relatif à la protection des données (le « RGPD ») de l'UE est entré en vigueur le 25 mai 2018 et remplace la directive européenne relative à la protection des données précédente. Il a pour vise l'harmonisation des lois relatives à la protection des données en Europe. Le RGPD modifie les exigences en matière de gouvernance et de protection des données de même qu'en matière de communication des violations de données.

Les exigences réglementaires du département des services financiers de l'État de New York (le *New York Department of Financial Services*, ou « NYDFS ») en matière de cybersécurité sont entrées en vigueur le 1^{er} mars 2017 et s'appliquent au bureau de New York de La Banque de Nouvelle-Écosse. Les entités assujetties à la réglementation du NYDFS doivent disposer d'un programme de cybersécurité afin de se conformer à diverses exigences réglementaires, dont la réalisation périodique d'évaluations des risques, la mise en place de politiques et de procédures, la surveillance et le suivi ainsi que la réalisation de tests. D'ici le 15 février 2018, et annuellement par la suite, les entités visées devront attester de leur conformité aux exigences.

Initiatives réglementaires touchant les services financiers au Canada

Le gouvernement fédéral prévoit ajouter cette année un cadre de protection des consommateurs détaillé à la Loi sur les banques, lequel fournira des protections supplémentaires aux consommateurs et élargira le mandat et les pouvoirs de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, qui veille à ce que les entités fédérales respectent les mesures de protection des consommateurs. En outre, les organismes de réglementation fédéraux continuent de passer en revue les pratiques de vente suivies par les banques canadiennes et de présenter au gouvernement des rapports sur ces questions.

Des mesures provinciales en matière de protection des consommateurs font également l'objet d'un suivi afin d'évaluer leur incidence éventuelle sur les services financiers.

Marché de l'habitation et endettement des consommateurs au Canada

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont introduit de nombreuses modifications dans le but de répondre aux préoccupations liées au niveau élevé de l'endettement des ménages et au marché de l'habitation. Ils ont notamment apporté des modifications à la ligne directrice B-20, *Pratiques et procédures de souscription des prêts hypothécaires résidentiels*, lesquelles sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Les lignes directrices réaffirment les attentes du BSIF selon lesquelles les prêteurs hypothécaires fédéraux doivent demeurer vigilants dans leurs pratiques de souscription de prêts hypothécaires et proposent diverses nouvelles mesures à cet égard, y compris un taux minimum admissible pour les éventuels emprunteurs de prêts hypothécaires non assurés.

Comité de Bâle sur le contrôle bancaire – parachèvement des réformes de Bâle III

En décembre 2017, le Groupe des gouverneurs et des responsables du contrôle bancaire, instance de gouvernance du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB »), a annoncé avoir convenu de fixer à 72,5 % le plancher de fonds propres et avoir parachève les dernières réformes de Bâle III.

Les dernières réformes de Bâle III comportent les éléments suivants : une approche standard révisée du risque de crédit; des révisions de l'approche du risque de crédit fondée sur les notations internes; des révisions du dispositif d'ajustement de l'évaluation de crédit, incluant la suppression de l'approche fondée sur les modèles internes et l'introduction d'une approche standard révisée; une approche standard révisée du risque opérationnel, qui remplacera à la fois les approches standards existantes et les approches de mesure avancée; des révisions de la mesure du ratio de levier et un volant de fonds propres lié au ratio de levier pour les banques d'importance systémique mondiale (« BIS^m »), qui prendra la forme d'un volant de fonds propres de T1 et sera fixé à 50 % du volant de fonds propres pondéré de la BIS^m; et un plancher global garantissant que les actifs pondérés en fonction des risques des banques issus des modèles internes ne puissent pas être inférieurs à 72,5 % des actifs pondérés en fonction des risques tels que calculés selon l'approche standard du dispositif de Bâle III. Les banques devront aussi déclarer leurs actifs pondérés en fonction des risques sur la base de ces approches standards révisées.

Les nouvelles normes de Bâle III entreront en vigueur en 2022, y compris les règles portant sur la révision complète du portefeuille de négociation qui devaient initialement prendre effet en 2020. La période d'instauration progressive du plancher de fonds propres de 72,5 % commencera le 1^{er} janvier 2022 et prendra fin en janvier 2027.

Exigences de communication financière au titre du troisième pilier en matière de fonds propres réglementaires

En février 2018, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB ») a publié une mise à jour de son cadre d'exigences de communication financière au titre du troisième pilier, dans le contexte de la troisième étape du projet qui fait suite à la première et à la deuxième étapes publiées par le CBCB en janvier 2015 et en mars 2017, respectivement.

La troisième étape porte essentiellement sur les modifications aux obligations en matière d'informations découlant des réformes de Bâle III achevées en décembre 2017, de même que sur d'autres obligations en matière d'informations relatives aux actifs grecs, aux distributions discrétionnaires et au champ d'application des obligations d'information à travers les groupes de résolution.

En avril 2017, le BSIF a publié une ligne directrice en matière d'information pour la première étape des exigences de communication financière révisées au titre du troisième pilier, indiquant que toutes les banques d'importance systémique intérieure devaient mettre en place ces exigences au cours de la période de présentation de l'information qui sera close le 31 octobre 2018. La Banque attend les lignes directrices en matière d'information du BSIF portant sur la mise en place des deuxièmes et troisièmes étapes du projet de communication financière du CBCB.

Faits nouveaux en matière de réglementation sur la liquidité

Le ratio structurel de liquidité à long terme, qui vise à réduire le risque de financement structurel en exigeant des banques qu'elles financent leurs activités au moyen de sources de financement stables suffisantes, devrait devenir une norme minimale du cadre de liquidité du BSIF. Le BSIF a prorogé le délai visé de mise en œuvre jusqu'en janvier 2020.

Méthodes comptables et contrôles

Méthodes et estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables utilisées aux fins des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont cohérentes avec celles utilisées aux fins des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2017 de la Banque décrites à la note 3 afférente à ses états financiers consolidés annuels de 2017, sauf pour ce qui est des modifications découlant de l'adoption de l'IFRS 9 décrites aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Prises de position futures en comptabilité

Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux prises de position futures en comptabilité par rapport à celles présentées à la note 4 afférente aux états financiers consolidés audités de la Banque contenus dans le rapport annuel 2017, autre que le cadre conceptuel.

Cadre conceptuel

Le 29 mars 2018, l'IASB a publié une version révisée du Cadre conceptuel de l'information financière (le « cadre »), qui entre en vigueur pour la Banque le 1^{er} novembre 2020. Le cadre ne constitue pas une norme et ne remplace donc pas de normes existantes. L'IASB s'en sert dans l'élaboration de nouvelles normes comptables. La Banque procède actuellement à l'évaluation de l'incidence du cadre révisé.

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2018, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle. La Banque a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2017. Par conséquent, elle a actualisé et modifié certains contrôles internes à l'égard de l'information financière. De plus amples renseignements sur les modifications de méthodes comptables et sur l'incidence transitoire de l'adoption de l'IFRS 9 sont présentés, respectivement, aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Transactions avec des parties liées

Aucune modification n'a été apportée aux procédures et aux politiques que la Banque applique à l'égard des transactions avec des parties liées par rapport à celles qui sont présentées dans le rapport annuel 2017 de la Banque. Toutes les transactions avec des parties liées ont lieu à des modalités et conditions du marché.

Perspectives économiques

De façon générale, les signes laissent présager une forte expansion coordonnée et durable de l'économie mondiale. La croissance généralisée demeure évidente dans presque toutes les régions du monde, comme en fait foi la vigueur des activités de consommation et de l'activité commerciale, bien que quelques zones de faiblesse semblent poindre. En écho à la vigueur et au caractère synergique de l'expansion de l'économie mondiale, les volumes d'échange à l'échelle mondiale se rapprochent des niveaux affichés au milieu de 2011, et ce, malgré les inquiétudes que soulève la montée du protectionnisme commercial.

Au Canada, la croissance du PIB réel devrait s'établir à 2,2 % en 2018, en baisse par rapport au rythme très soutenu de 2017, lequel s'est élevé à 3,0 %. Cela s'explique par deux ensembles de facteurs transversaux qui se neutralisent en grande partie : les mesures de relance budgétaire aux États-Unis et la hausse des prix du pétrole ont profité à l'économie canadienne, mais ces facteurs ont été compensés par l'incertitude qui émane du flou entourant l'ALENA qui, à notre avis, freine les investissements, et par les dernières normes en matière de prêts hypothécaires au Canada, lesquelles sont plus restrictives. À la lumière du dynamisme de l'économie et des pressions inflationnistes sous-jacentes, la Banque du Canada pourra lui-même faire face à des hausses de taux jusqu'en 2019.

Aux États-Unis, la croissance demeure vigoureuse, amplifiée par les mesures de relance budgétaire, lesquelles devraient ajouter, en moyenne, environ un demi-point de pourcentage à la croissance pour cet exercice et le suivant. La confiance demeure élevée et les facteurs économiques fondamentaux demeurent grandement favorables à un dynamisme soutenu. Les secteurs industriel et commercial progressent à un rythme inégalé au cours de la dernière décennie. L'économie atteindra sans doute au cours de l'exercice une position de demande excédentaire, sous l'effet essentiellement de la politique fiscale, laquelle accroît les pressions inflationnistes, ce qui pourrait se traduire par un resserrement de la politique monétaire.

Les perspectives demeurent très encourageantes du côté des pays de l'Alliance du Pacifique, grâce à la vigueur de l'économie mondiale et aux prix des marchandises. Au Mexique, une série d'indicateurs montre que la demande domestique et la demande extérieure contribuent à l'accroissement important de l'activité par rapport à l'exercice précédent, malgré l'incertitude liée à l'ALENA et les élections prochaines. Au Pérou, la croissance devrait augmenter de façon marquée par rapport à 2017, même si les événements politiques qui ont mené à la démission du Président se traduiront par une croissance moins élevée qu'anticipée. Un des principaux enjeux par rapport à ces perspectives sera la capacité des pouvoirs publics à mettre en place des projets d'infrastructure trop souvent retardés et plus que nécessaires. En Colombie, la croissance devrait s'accélérer au cours de l'exercice du fait de la forte demande étrangère et des prix des marchandises, bien que les élections présidentielles demeurent une source d'incertitude importante en raison des vues divergentes des principaux candidats. Avec une croissance de 3,6 %, soit deux points au-dessus de la croissance de l'exercice précédent, le Chili mènera vraisemblablement la charge au sein des pays de l'Alliance du Pacifique au cours de l'exercice à l'étude puisqu'il profitera lui aussi de la conjoncture mondiale, et il pourra apprécier les retombées positives qui découlent d'une nouvelle administration plus ouverte aux affaires.

Données sur les actions

	Montant (en millions de dollars)	Dividendes déclarés par action¹⁾	Nombre de titres en circulation (en milliers)	Caractéristique de conversion
<i>Au 30 avril 2018</i>				
Actions ordinaires²⁾	15 711 \$	0,82 \$	1 198 570	S. o.
Actions privilégiées				
Actions privilégiées de série 18 ³⁾	—	—	—	—
Actions privilégiées de série 19 ³⁾	—	—	—	—
Actions privilégiées de série 20 ⁴⁾⁵⁾	201	0,225625	8 039	Série 21
Actions privilégiées de série 21 ⁴⁾⁵⁾	149	0,173648	5 961	Série 20
Actions privilégiées de série 22 ⁴⁾⁵⁾	234	0,239375	9 377	Série 23
Actions privilégiées de série 23 ⁴⁾⁵⁾	66	0,184867	2 623	Série 22
Actions privilégiées de série 30 ⁴⁾⁵⁾	154	0,113750	6 143	Série 31
Actions privilégiées de série 31 ⁴⁾⁵⁾	111	0,130018	4 457	Série 30
Actions privilégiées de série 32 ⁴⁾⁵⁾	279	0,128938	11 162	Série 33
Actions privilégiées de série 33 ⁴⁾⁵⁾	130	0,151210	5 184	Série 32
Actions privilégiées de série 34 ⁴⁾⁵⁾⁶⁾	350	0,343750	14 000	Série 35
Actions privilégiées de série 36 ⁴⁾⁵⁾⁶⁾	500	0,343750	20 000	Série 37
Actions privilégiées de série 38 ⁴⁾⁵⁾⁶⁾	500	0,303125	20 000	Série 39
Autres titres de T1	Montant (en millions de dollars)	Distri- butions	Rendement (%)	Nombre de titres en circulation (en milliers)
Titres fiduciaires – Série 2006-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia ⁷⁾	750 \$	28,25	5 650	750
Titres fiduciaires de catégorie 1 – Série 2009-1 émis par la Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia ⁷⁾	650	39,01	7 802	650
Autres titres de fonds propres de T1 subordonnés (FPUNV) ⁶⁾⁸⁾	1 250 \$ US	23,25 \$ US	4 650	1 250
Débentures subordonnées FPUNV⁶⁾	Montant (en millions de dollars)		Taux d'intérêt (%)	
Débentures subordonnées échéant en mars 2027			1 250 \$	2,58
Débentures subordonnées échéant en décembre 2025			750	3,37
Débentures subordonnées échéant en décembre 2025			1 250 \$ US	4,50
Options				Nombre de titres en circulation (en milliers)
Options en circulation attribuées aux termes des régimes d'options sur actions pour l'achat d'actions ordinaires ²⁾⁹⁾				14 826

- 1) Dividendes déclarés en date du 29 mai 2018. Lors de sa réunion du 28 mai 2018, le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,82 \$ par action payable le 27 juillet 2018 aux actionnaires inscrits le 3 juillet 2018.
- 2) Les dividendes sur les actions ordinaires sont versés sur une base trimestrielle, lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant. Au 18 mai 2018, le nombre d'actions ordinaires et d'options en circulation se chiffrait respectivement à 1 209 849 milliers et à 14 669 milliers.
- 3) Le 26 avril 2018, la Banque a racheté la totalité des actions privilégiées à dividende non cumulatif – série 18 et série 19 en circulation et a versé un dividende respectivement de 0,209375 \$ et de 0,181788 \$ par action.
- 4) Ces actions privilégiées donnent droit à un dividende trimestriel en trésorerie privilégié non cumulatif. Se reporter à la note 23 afférente aux états financiers consolidés figurant dans le rapport annuel 2017 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements.
- 5) Ces actions privilégiées sont assorties de caractéristiques de conversion. Se reporter à la note 23 afférente aux états financiers consolidés figurant dans le rapport annuel 2017 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements.
- 6) Ces actions sont assorties des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV ») nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres réglementaires conformément à Bâle III. Le rapport annuel 2017 de la Banque décrit les conditions dans lesquelles la conversion a lieu et les mécanismes de conversion des débentures subordonnées FPUNV (note 20), des autres titres de fonds propres de T1 subordonnés FPUNV (note 23) et des actions privilégiées FPUNV (note 23). Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion de débentures convertibles FPUNV, d'autres titres de fonds propres de T1 subordonnés FPUNV et d'actions privilégiées FPUNV au 30 avril 2018 s'établit à 1 753 millions d'actions ordinaires, en fonction du prix plancher et compte non tenu de l'incidence de tout intérêt couru et impayé et de tout dividende déclaré et impayé.
- 7) Ces titres sont assortis de caractéristiques de conversion. Se reporter au tableau 26 du rapport annuel 2017 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements.
- 8) Les distributions semestrielles sont inscrites aux deuxièmes et quatrièmes trimestres, lorsqu'elles sont payées, le cas échéant.
- 9) Comprend 5 900 options d'achat d'actions assorties de droits à l'appreciation des actions (« composante DAA »).

On trouvera plus de renseignements sur les titres en circulation de la Banque, y compris les caractéristiques de convertibilité, aux notes 20, 23 et 25 des états financiers consolidés de la Banque figurant dans son rapport annuel 2017.

États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

TABLE DES MATIÈRES

35 États financiers consolidés intermédiaires résumés	
40 Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	
40 Note 1. Entité présentant l'information financière	
40 Note 2. Base d'établissement	
40 Note 3. Principales méthodes comptables	
44 Note 4. Transition à l'IFRS 9	
47 Note 5. Prises de position futures en comptabilité	
47 Note 6. Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	
47 Note 7. Titres de placement	
49 Note 8. Prêts, prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances	
55 Note 9. Décomptabilisation d'actifs financiers	
56 Note 10. Participations dans des sociétés associées	
56 Note 11. Dépôts	
	57 Note 12. Opérations sur capitaux propres et opérations de financement
	57 Note 13. Gestion du capital
	57 Note 14. Paiements fondés sur des actions
	58 Note 15. Avantages du personnel
	58 Note 16. Secteurs d'exploitation
	60 Note 17. Revenus d'intérêts
	61 Note 18. Revenus autres que d'intérêts
	61 Note 19. Revenus tirés des activités de transaction
	61 Note 20. Résultat par action
	61 Note 21. Instruments financiers
	69 Note 22. Impôt sur le résultat
	69 Note 23. Regroupements d'entreprises
	69 Note 24. Événements postérieurs à la date de l'état consolidé de la situation financière

État consolidé de la situation financière

			Aux		
		Note	30 avril 2018 ¹⁾	31 janvier 2018 ¹⁾	31 octobre 2017
(non audité) (en millions de dollars)					
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	6		61 792 \$	57 365 \$	59 663 \$
Métaux précieux			4 005	5 471	5 717
Actifs détenus à des fins de transaction					
Titres			81 738	87 377	78 652
Prêts			16 399	16 726	17 312
Autres			1 518	1 561	2 500
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net			99 655	105 664	98 464
Titres pris en pension et titres empruntés			13	14	13
Instruments financiers dérivés			84 175	88 648	95 319
Titres de placement	7		33 949	36 847	35 364
Prêts			74 220	75 148	69 269
Prêts hypothécaires à l'habitation	8		242 760	239 419	236 916
Prêts personnels	8		90 855	89 605	89 227
Cartes de crédit	8		15 109	14 577	14 104
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	8		174 123	164 413	168 449
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	8 c)		522 847	508 014	508 696
			4 929	4 817	4 327
Autres			517 918	503 197	504 369
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, déduction faite de la correction de valeur			17 074	16 380	13 560
Immobilisations corporelles			2 390	2 314	2 381
Participations dans des sociétés associées	10		4 806	4 518	4 586
Goodwill et autres immobilisations incorporelles			12 273	12 049	12 106
Actifs d'impôt différé			1 787	1 738	1 713
Autres actifs			12 253	13 799	12 749
Total des actifs			50 583	50 798	47 095
Passifs			926 310 \$	923 152 \$	915 273 \$
Dépôts					
Dépôts de particuliers	11		203 922 \$	200 727 \$	200 030 \$
Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques	11		393 761	390 258	384 988
Dépôts d'institutions financières	11		42 960	44 852	40 349
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net			640 643	635 837	625 367
			6 575	5 045	4 663
Autres					
Acceptations			17 079	16 398	13 560
Obligations relatives aux titres vendus à découvert			29 050	32 893	30 766
Instruments financiers dérivés			32 010	37 741	34 200
Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés			90 888	90 931	95 843
Débentures subordonnées	12		5 667	5 701	5 935
Autres passifs			41 263	37 419	43 314
Total des passifs			215 957	221 083	223 618
Capitaux propres			863 175	861 965	853 648
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires					
Actions ordinaires	12		15 711	15 677	15 644
Résultats non distribués			39 766	38 704	38 117
Cumul des autres éléments du résultat global			1 676	588	1 577
Autres réserves			108	112	116
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires			57 261	55 081	55 454
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	12		4 234	4 579	4 579
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque			61 495	59 660	60 033
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales			1 640	1 527	1 592
Total des capitaux propres			63 135	61 187	61 625
Total des passifs et des capitaux propres			926 310 \$	923 152 \$	915 273 \$

1) Les montants pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État consolidé du résultat net

(non audité) (en millions de dollars)	Note	Trimestres clos les			Semestres clos les	
		30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Revenus						
Revenus d'intérêts¹⁾						
Prêts		5 979 \$	5 803 \$	5 300 \$	11 782 \$	10 546 \$
Titres		438	399	357	837	690
Titres pris en pension et titres empruntés		101	98	72	199	127
Dépôts auprès d'autres institutions financières		217	181	105	398	199
	17	6 735	6 481	5 834	13 216	11 562
Charges d'intérêts						
Dépôts		2 490	2 256	1 851	4 746	3 700
Débentures subordonnées		52	52	58	104	116
Autres		243	237	197	480	375
		2 785	2 545	2 106	5 330	4 191
Revenus d'intérêts nets		3 950	3 936	3 728	7 886	7 371
Revenus autres que d'intérêts¹⁾						
Services bancaires	18	952	981	943	1 933	1 916
Gestion de patrimoine	18	797	831	853	1 628	1 696
Commissions de placement et autres honoraires de services-conseils		118	148	140	266	283
Opérations de change à des fins autres que de transaction		158	148	148	306	290
Revenus tirés des activités de transaction ²⁾	19	358	387	118	745	570
Profit net sur la vente de titres de placement		66	35	87	101	167
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées		154	110	98	264	197
Revenus d'assurance déduction faite des sinistres		190	169	151	359	313
Autres honoraires et commissions ²⁾		203	204	227	407	442
Autres ²⁾		112	139	88	251	204
		3 108	3 152	2 853	6 260	6 078
Total des revenus		7 058	7 088	6 581	14 146	13 449
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances ¹⁾		534	544	587	1 078	1 140
		6 524	6 544	5 994	13 068	12 309
Charges autres que d'intérêts						
Salaires et avantages du personnel		1 902	1 702	1 838	3 604	3 717
Locaux et technologie		636	609	603	1 245	1 197
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		204	199	188	403	375
Communications		113	105	112	218	225
Publicité et prospection		140	129	133	269	261
Honoraires		210	186	173	396	331
Taxe d'affaires et taxe sur le capital		111	123	107	234	218
Autres		410	445	447	855	966
		3 726	3 498	3 601	7 224	7 290
Bénéfice avant impôt sur le résultat		2 798	3 046	2 393	5 844	5 019
Charge d'impôt sur le résultat	22	621	709	332	1 330	949
Bénéfice net		2 177 \$	2 337 \$	2 061 \$	4 514 \$	4 070 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		70	58	64	128	125
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		2 107 \$	2 279 \$	1 997 \$	4 386 \$	3 945 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres		65	30	32	95	71
Actionnaires ordinaires		2 042 \$	2 249 \$	1 965 \$	4 291 \$	3 874 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)						
De base	20	1,70 \$	1,88 \$	1,63 \$	3,58 \$	3,21 \$
Dilué	20	1,70	1,86	1,62	3,56	3,19
Dividendes versés par action ordinaire (en dollars)		0,82	0,79	0,76	1,61	1,50

1) Les montants pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

2) Les montants des exercices précédents ont été reclasés aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État consolidé du résultat global

		Trimestres clos les		Semestres clos les	
(non audité) (en millions de dollars)		30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018
Bénéfice net	2 177 \$	2 337 \$	2 061 \$	4 514 \$	4 070 \$
Autres éléments du résultat global					
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net					
Variation nette des profits (pertes) de change latents :					
Profits (pertes) de change latents, montant net	1 813	(1 510)	2 622	303	1 045
Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net	(694)	670	(932)	(24)	(412)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :					
Profits (pertes) de change latents, montant net	10	(9)	18	1	4
Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net	(183)	179	(234)	(4)	(107)
	1 292	(1 010)	1 906	282	736
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres (de créance et de capitaux propres) disponibles à la vente ¹⁾ :					
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente, montant net	s. o.	s. o.	327	s. o.	(62)
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net ²⁾	s. o.	s. o.	(185)	s. o.	137
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :					
Profit (pertes) liés à la juste valeur, montant net	s. o.	s. o.	84	s. o.	(12)
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	s. o.	s. o.	(47)	s. o.	31
	s. o.	s. o.	105	s. o.	56
Variation nette de la juste valeur découlant de la variation des instruments de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹⁾ :					
Profits (pertes) liés à la juste valeur, montant net	(111)	(305)	s. o.	(416)	s. o.
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	17	177	s. o.	194	s. o.
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :					
Profits (pertes) liés à la juste valeur, montant net	(30)	(70)	s. o.	(100)	s. o.
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	(2)	50	s. o.	48	s. o.
	(62)	(108)	s. o.	(170)	s. o.
Variation nette des profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :					
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	277	201	1 608	478	697
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	(374)	(295)	(1 687)	(669)	(935)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :					
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	73	55	422	128	181
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	(99)	(79)	(442)	(178)	(244)
	(71)	(70)	(59)	(141)	(175)
Autres éléments du résultat global provenant des participations dans des sociétés associées	30	13	20	43	21
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net					
Variation nette à la réévaluation de l'actif et du passif au titre des régimes d'avantages du personnel :					
Gains (pertes) actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	19	84	(456)	103	454
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	7	25	(120)	32	124
	12	59	(336)	71	330
Variation nette de la juste valeur découlant de la variation des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹⁾ :					
Profits (pertes) liés à la juste valeur, montant net	(29)	99	s. o.	70	s. o.
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(1)	15	s. o.	14	s. o.
	(28)	84	s. o.	56	s. o.
Variation nette de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque quant aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur :					
Variation de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque quant aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur	(7)	(7)	(11)	(14)	(14)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(2)	(2)	(2)	(4)	(3)
	(5)	(5)	(9)	(10)	(11)
Autres éléments du résultat global provenant des participations dans des sociétés associées	(3)	(4)	—	(7)	1
Autres éléments du résultat global	1 165	(1 041)	1 627	124	958
Résultat global	3 342 \$	1 296 \$	3 688 \$	4 638 \$	5 028 \$
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	147	57	139	204	182
Résultat global attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	3 195	1 239	3 549	4 434	4 846
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	65	30	32	95	71
Actionnaires ordinaires	3 130 \$	1 209 \$	3 517 \$	4 339 \$	4 775 \$

1) Les montants pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

2) Comprend des montants ayant trait aux couvertures admissibles.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Cumul des autres éléments du résultat global

(non audité) (en millions de dollars)	Actions ordinaires	Résultats non distribués ¹⁾	Écarts de conversion à la vente	Titres disponibles	Instrument de créance (VAERG)	Instruments de capitaux propres (VAERG)	Couvertures des flux de trésorerie	Autres réserves ²⁾	Autres réserves ³⁾	Total des capitaux propres ordinaires	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Total attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres	Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	Total	
Solde au 31 octobre 2017	15 644 \$ 38 117 \$	1 861 \$	(46)\$	-\$	-\$	235 \$	(473)\$	116 \$	55 454 \$	4 579 \$	60 033 \$	1 592 \$ 61 625 \$			
Incidence cumulative de l'adoption de l'IFRS 9 ⁴⁾															
Solde au 1^{er} novembre 2017	15 644	37 553	1 861	-	46	184	(179)	-	-	(513)	-	(513)	(97)	(610)	
Bénéfice net	-	4 291	-	-	-	184	(179)	-	-	54 941	4 579	59 520	1 495	61 015	
Autres éléments du résultat global	-	-	216	-	-	(170)	53	(141)	90	-	4 291	95	4 386	128	4 514
Total du résultat global	- \$ 4 291 \$	216 \$	- \$	(170)\$	\$	(170)	53 \$	(141)\$	90 \$	- \$	4 339 \$	95 \$	4 434 \$	204 \$ 4 638 \$	
Actions émises	96	-	-	-	-	-	-	-	-	(13)	83	-	83	-	83
Actions rachetées	(29)	(149)	-	-	-	-	-	-	-	(178)	(345)	(523)	-	-	(523)
Dividendes et distributions versées aux détenteurs de titres de capitaux propres	-	(1 931)	-	-	-	-	-	-	-	(1 931)	(95)	(2 026)	5	(57)	(2 083)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	5	-	5	-
Autres	-	2	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	2	-
Solde au 30 avril 2018	15 711 \$ 39 766 \$	2 077 \$	- \$	14 \$	(126)\$	94 \$	(383)\$	108 \$	57 261 \$	4 234 \$	61 495 \$	1 640 \$ 63 135 \$			
Solde au 1^{er} novembre 2016	15 513 \$ 34 752 \$	3 055 \$	14 \$	- \$	- \$	264 \$	(1 093)\$	152 \$	52 657 \$	3 594 \$	56 251 \$	1 570 \$ 57 821 \$			
Bénéfice net	-	3 874	-	-	-	-	-	-	-	3 874	71	3 945	125	4 070	
Autres éléments du résultat global	-	-	684	54	-	-	(176)	339	-	901	-	901	57	958	
Total du résultat global	- \$ 3 874 \$	684 \$	54 \$	- \$	- \$	(176)\$	339 \$	- \$	4 775 \$	71 \$	4 846 \$	182 \$ 5 028 \$			
Actions émises	231	-	-	-	-	-	-	-	(32)	199	-	199	-	199	-
Actions rachetées	(130)	(580)	-	-	-	-	-	-	-	(710)	(575)	(1 285)	-	-	(1 285)
Dividendes et distributions versées aux détenteurs de titres de capitaux propres	-	(1 810)	-	-	-	-	-	-	-	(1 810)	(71)	(1 881)	(87)	(1 968)	
Paiements fondés sur des actions	-	-	(2)	-	-	-	-	-	-	6	-	6	-	6	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)	-	(2)	-
Solde au 30 avril 2017	15 614 \$ 36 234 \$	3 739 \$	68 \$	- \$	- \$	88 \$	(754)\$	126 \$	55 115 \$	3 019 \$	58 134 \$	1 665 \$ 59 799 \$			

¹⁾ Comprend des résultats non distribués de 60 \$ (30 avril 2017 – 64 \$) liés à une société associée à l'étranger soumise à des restrictions réglementaires locales.²⁾ Comprend la quote-part des sociétés associées, les avantages du personnel et le risque de crédit propre à l'entité.³⁾ Représente des montants liés aux paiements fondés sur des actions (se reporter à la note 14).⁴⁾ Se reporter à la note 4.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars)

		Trimestres clos les		Semestres clos les	
		30 avril 2018 ¹⁾	30 avril 2017	30 avril 2018 ¹⁾	30 avril 2017
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie					
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice net	2 177 \$	2 061 \$	4 514 \$	4 070 \$	
Ajustements pour :					
Revenus d'intérêts nets	(3 950)	(3 728)	(7 886)	(7 371)	
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	204	188	403	375	
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	534	587	1 078	1 140	
Charges dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en titres de capitaux propres	1	1	5	6	
Profit net sur la vente de titres de placement	(66)	(87)	(101)	(167)	
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	(154)	(98)	(264)	(197)	
Charge d'impôt sur le résultat	621	332	1 330	949	
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :					
Actifs détenus à des fins de transaction	8 264	(1 314)	(51)	(1 200)	
Titres pris en pension et titres empruntés	6 871	(521)	11 364	(7 791)	
Prêts	(8 628)	(9 919)	(15 006)	(13 614)	
Dépôts	(5 660)	8 059	16 845	11 783	
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	(4 376)	2 636	(2 105)	6 097	
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	(2 983)	(9 231)	(5 014)	(3 149)	
Instruments financiers dérivés, montant net	(3 261)	(884)	(239)	2 052	
Autres, montant net	8 775	3 572	(1 069)	1 694	
Dividendes perçus	78	953	159	1 092	
Intérêts perçus	6 494	5 747	13 010	11 422	
Intérêts versés	(2 585)	(1 929)	(5 326)	(4 167)	
Impôt sur le résultat payé	(568)	(406)	(1 181)	(969)	
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	1 788	(3 981)	10 466	2 055	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières	(2 969)	332	(2 534)	(1 811)	
Achat de titres de placement	(19 152)	(13 304)	(45 702)	(30 749)	
Produit de la vente et de la venue à échéance de titres de placement	21 435	18 811	40 159	34 517	
Acquisition/vente de filiales, de sociétés associées ou d'unités d'exploitation, déduction faite de la trésorerie acquise	—	—	—	—	
Immobilisations corporelles déduction faite des sorties	(91)	5	(115)	180	
Autres, montant net	(301)	(277)	(416)	(258)	
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 078)	5 567	(8 608)	1 879	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Remboursement de débentures subordonnées	(121)	—	(233)	—	
Produit de l'émission d'actions ordinaires	34	93	96	231	
Rachat d'actions privilégiées	(345)	(230)	(345)	(575)	
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	—	(572)	(178)	(710)	
Dividendes et distributions versés en trésorerie	(1 047)	(947)	(2 026)	(1 881)	
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(32)	(51)	(57)	(87)	
Autres, montant net	134	581	401	859	
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(1 377)	(1 126)	(2 342)	(2 163)	
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	221	372	45	179	
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(446)	832	(439)	1 950	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période ²⁾	7 832	7 973	7 825	6 855	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période ²⁾	7 386 \$	8 805 \$	7 386 \$	8 805 \$	

1) Les montants de la période close le 30 avril 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

2) Représente la trésorerie et les dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières (se reporter à la note 6).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

1. Entité présentant l'information financière

La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque ») est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) (la « *Loi sur les banques* »). La Banque est une banque inscrite à l'annexe I de la *Loi sur les banques* et elle est régie par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). La Banque est un fournisseur international de services financiers qui offre une vaste gamme de produits et de services, dont des services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés, ainsi que des services bancaires d'investissement. Le siège social de la Banque est situé au 1709 Hollis Street, Halifax (Nouvelle-Écosse), au Canada, et les bureaux de la direction sont situés au Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

2. Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Banque ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standard Board (l'« IASB »), et aux exigences comptables du BSIF, selon l'article 308 de la *Loi sur les Banques*. L'article 308 stipule que, à moins d'indication contraire par le BSIF, les états financiers doivent être établis selon les IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »), et ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités annuels de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2017.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 avril 2018 a été autorisée par le conseil d'administration le 29 mai 2018.

Certains montants comparatifs ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs ci-après, lesquels sont présentés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière :

- actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction;
- actifs et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net;
- instruments financiers dérivés;
- titres de placement disponibles à la vente (applicable avant le 1^{er} novembre 2017);
- instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (en vigueur le 1^{er} novembre 2017);
- instruments de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (en vigueur le 1^{er} novembre 2017).

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Banque. Sauf indication contraire, toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au million de dollars près.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction fasse des estimations, établisse des jugements et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers consolidés intermédiaires résumés ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période. Les estimations établies par la direction sont fondées sur l'expérience passée et sur d'autres hypothèses qui sont jugées raisonnables. Parmi les principaux domaines où la direction a porté des jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent sur des enjeux foncièrement incertains, mentionnons le compte de correction de valeur pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers (y compris les dérivés), l'impôt sur le résultat des sociétés, les avantages du personnel, la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiables découlant des regroupements d'entreprises, la dépréciation d'actifs non financiers, ainsi que la décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers. Bien qu'il s'agisse des meilleures estimations et hypothèses de la direction, les résultats réels pourraient différer de celles-ci.

3. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2017. Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont cohérentes avec celles utilisées dans l'établissement des états financiers consolidés audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 et décrites à la note 3 afférente aux états financiers consolidés de la Banque contenus dans son rapport annuel 2017, sauf en ce qui a trait aux changements à la comptabilisation des instruments financiers découlant de l'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). L'adoption de l'IFRS 9 s'est traduite par des changements aux méthodes comptables relatives au classement, à l'évaluation et à la dépréciation des actifs financiers. Aucun changement important n'a été apporté aux méthodes comptables relatives aux passifs financiers, aux instruments dérivés et à la décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers. Tel qu'il est permis par l'IFRS 9, la Banque avait adopté de manière anticipée les dispositions portant sur le risque de crédit propre à l'entité de l'IFRS 9 avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2014, lesquelles exigent que les variations de la juste valeur découlant des changements au risque de crédit propre à la Banque pour les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net soient comptabilisées au poste « Autres éléments du résultat global ». Les changements aux méthodes comptables découlant de l'adoption de l'IFRS 9 avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2017 sont décrits ci-après.

Classement et évaluation des actifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

À la date de la création ou de l'acquisition, la Banque comptabilise les prêts, les titres de créance et de capitaux propres, les dépôts et les débentures subordonnées à la juste valeur de la contrepartie payée. Les achats ou les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement. Tous les autres actifs financiers et passifs financiers, y compris les dérivés, sont comptabilisés initialement à la date de la transaction, soit la date à laquelle la Banque devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

L'évaluation initiale d'un actif ou d'un passif financier se fait à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à l'achat ou à l'émission. Les coûts de transaction liés à des instruments évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

Les actifs financiers comprennent à la fois les instruments de créance et de capitaux propres.

Instruments de créance

Les instruments de créance, y compris les prêts et les titres de créance, sont classés dans l'une des classes d'évaluation suivantes :

- au coût amorti;
- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global « JVAÉRG »;
- à la juste valeur par le biais du résultat net « JVRN », dans le cas des actifs liés aux activités de transaction.

Le classement des instruments de créance se fonde sur :

- i) le modèle économique en fonction duquel l'actif est détenu;
- ii) les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument.

Évaluation du modèle économique

L'évaluation du modèle économique implique de déterminer si les actifs financiers sont gérés de manière à réaliser des flux de trésorerie par la perception de flux de trésorerie contractuels, par la vente des actifs financiers ou par une combinaison de ces moyens. La Banque évalue le modèle économique au niveau d'un portefeuille qui reflète la façon dont les groupes d'actifs sont collectivement gérés en vue d'atteindre un objectif économique donné. Pour faire l'évaluation du modèle économique, la Banque tient compte des facteurs suivants :

- la performance des actifs dans un portefeuille est évaluée et présentée aux chefs de groupe et aux autres décideurs clés au sein des secteurs d'activité de la Banque;
- les risques qui ont une incidence sur la performance des actifs au sein du modèle économique et la façon dont ces risques sont gérés;
- si les actifs sont détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les actifs que la Banque acquiert ou contracte en vue de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qu'elle détient dans un portefeuille au sein duquel ils sont gérés ensemble pour une prise de profits ou de positions à court terme;
- la manière dont la rémunération des dirigeants des secteurs d'activité de la Banque qui gèrent les actifs est établie;
- la fréquence et le volume des ventes au cours des périodes antérieures ainsi que les attentes quant aux ventes futures.

Évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie

L'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels implique d'évaluer les modalités contractuelles d'un instrument pour déterminer s'ils génèrent des flux de trésorerie qui concordent avec un contrat de prêt de base. Les flux de trésorerie contractuels concordent avec un contrat de prêt de base s'ils représentent des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (le « critère RPVI »).

Le principal correspond à la juste valeur de l'instrument lors de la comptabilisation initiale. Toutefois, le principal peut varier au cours de la durée de vie de l'instrument s'il y a des remboursements.

Les intérêts se composent d'une contrepartie pour la valeur temps de l'argent et le risque de crédit associé au principal restant dû et pour les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base (risque de liquidité et frais d'administration), ainsi que d'une marge.

Lorsqu'elle effectue cette évaluation, la Banque prend en compte les modalités contractuelles qui pourraient changer le montant ou le calendrier des flux de trésorerie contractuels, de sorte que les flux de trésorerie pourraient ne plus concorder avec un contrat de prêt de base. Si la Banque décèle des modalités contractuelles qui pourraient modifier les flux de trésorerie d'un instrument de manière à ce qu'ils ne concordent plus avec un contrat de prêt de base, l'actif financier connexe est classé et évalué à la JVRN.

Instruments de créance évalués au coût amorti

Les instruments de créance sont évalués au coût amorti s'ils sont détenus au sein d'un modèle économique dont l'objectif est la détention à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels lorsque ceux-ci correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Après leur évaluation initiale, les instruments de créance de cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti. Les revenus d'intérêts gagnés sur ces instruments sont comptabilisés dans les revenus d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les décaissements ou encassemements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'actif financier de manière à obtenir la valeur comptable brute d'un actif financier. Le coût amorti est évalué compte tenu de toute décote ou surcote à l'acquisition, des coûts de transaction et des frais qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif.

La dépréciation des instruments de créance évalués au coût amorti est calculée à l'aide du modèle fondé sur les pertes sur créances attendues. Les prêts et les titres de créance évalués au coût amorti sont présentés déduction faite du compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'état consolidé de la situation financière à cette date.

Instruments de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les instruments de créance sont évalués à la JVAÉRG s'ils sont détenus au sein d'un modèle économique dont l'objectif est la détention à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de la vente d'actifs financiers lorsque les flux de trésorerie des actifs correspondent à des paiements qui constituent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Après la comptabilisation initiale, les profits et les pertes latentes sur les instruments de créance évalués à la JVAÉRG sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, à moins que l'instrument ne soit désigné comme étant dans une relation de comptabilité de couverture de juste valeur. Lorsqu'il est désigné comme étant dans une relation de comptabilité de couverture de juste valeur, toute variation de la juste valeur découlant de changements du risque couvert est comptabilisée dans les « Revenus autres que d'intérêts » à l'état consolidé du résultat net. Lors de leur décomptabilisation, les profits et les pertes réalisés sont reclassés depuis les « Autres éléments du résultat global » vers les « Revenus autres que d'intérêts » à l'état consolidé du résultat net, au coût moyen. Les profits et pertes de change liés au coût amorti de l'instrument de créance sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net. Les surcotes, décotes et coûts de transaction connexes sont amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument dans les « Revenus d'intérêts » à l'état consolidé du résultat net, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

La dépréciation des instruments de créance évalués à la JVAÉRG est calculée à l'aide du modèle fondé sur les pertes sur créances attendues. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des instruments de créance évalués à la JVAÉRG ne réduit pas la valeur comptable de l'actif présenté à l'état de la situation financière, qui reste à sa juste valeur. Un montant correspondant au compte de correction de valeur qui découlait du fait que les actifs sont évalués au coût amorti est plutôt comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, une charge correspondante étant inscrite au poste « Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances » à l'état consolidé du résultat net. Le compte de correction de valeur cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est recyclé à l'état consolidé du résultat net lors de la décomptabilisation des instruments de créance.

Instruments de créance évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments de créance évalués à la JVRN comprennent les actifs détenus à des fins de transaction, les actifs détenus dans un portefeuille géré sur la base de la juste valeur et les actifs dont les flux de trésorerie ne correspondent pas à des paiements qui constituent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts. Ces instruments sont évalués à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière, et les coûts de transaction sont immédiatement comptabilisés à l'état consolidé du résultat net dans les « Revenus autres que d'intérêts ». Les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés comme composante des « Revenus autres que d'intérêts » à l'état consolidé du résultat net.

Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la JVRN, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant à la JVAÉRG lors de l'achat.

Pour les instruments de capitaux propres évalués à la JVRN, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les « Revenus autres que d'intérêts » à l'état consolidé du résultat net.

La Banque peut choisir de classer ses instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que de transaction à la JVAÉRG. Ce choix sera fait pour certains placements en titres de capitaux propres détenus à des fins stratégiques ou de placement à long terme. Le choix de la comptabilisation à la JVAÉRG est fait lors de la comptabilisation initiale, instrument par instrument, et est irrévocable le cas échéant. Les profits et les pertes sur ces instruments, y compris lors de leur vente ou de leur décomptabilisation, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassés à l'état consolidé du résultat net par la suite. Les dividendes reçus sont comptabilisés dans les « Revenus d'intérêts » à l'état consolidé du résultat net. Tous les coûts de transaction engagés lors de l'achat du titre sont ajoutés au coût de base du titre et ne sont pas reclassés à l'état consolidé du résultat net lors de la vente du titre.

Actifs financiers et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers et les passifs financiers classés dans cette catégorie sont ceux qui ont été désignés ainsi par la Banque au moment de leur comptabilisation initiale.

Les actifs financiers sont désignés comme étant à la JVRN si, ce faisant, une non-concordance comptable qui serait autrement survenue se trouve considérablement réduite ou éliminée.

Les passifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque l'un des critères suivants est respecté :

- La désignation élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable qui serait autrement survenue.
- La gestion d'un groupe de passifs financiers et l'appréciation de leur performance sont effectuées sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie de gestion des risques établie par écrit.
- Le passif financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés qui modifient significativement les flux de trésorerie autrement nécessaires.

Les actifs financiers et les passifs financiers désignés comme étant à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Pour les actifs désignés comme étant à la JVRN, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les « Revenus autres que d'intérêts » à l'état consolidé du résultat net. Toutes les variations de la juste valeur des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées dans les « Revenus autres que d'intérêts » à l'état consolidé du résultat net, sauf pour ce qui est des variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque, qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur des passifs découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque, qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, ne sont pas reclassées ultérieurement à l'état consolidé du résultat net lors de la décomptabilisation ou de l'extinction des passifs.

Dépréciation

Champ d'application

La Banque applique une méthode en trois étapes pour évaluer le compte de correction de valeur pour pertes sur créances utilisant un modèle fondé sur les pertes sur créances attendues, comme l'exige l'IFRS 9, pour les catégories suivantes d'instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net :

- les actifs financiers au coût amorti;
- les titres de créance classés comme étant à la JVAÉRG;
- les engagements de prêt hors bilan;
- les contrats de garantie financière.

Les actifs financiers migrent entre les trois étapes selon l'évolution du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

Modèle de dépréciation fondé sur les pertes sur créances attendues

Les calculs du compte de correction de valeur pour pertes sur créances de la Banque correspondent aux extrants de modèles utilisant un certain nombre d'hypothèses sous-jacentes à l'égard du choix de données d'entrée variables et de leurs interdépendances. Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues reflète la valeur actualisée de toute insuffisance des flux de trésorerie relative à des cas de défaillance d'un instrument financier, que ce soit i) pour les 12 mois à venir ou ii) pour sa durée de vie attendue, selon la détérioration de la qualité de son crédit depuis sa comptabilisation initiale. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances reflète un montant objectif et fondé sur des pondérations probabilistes qui tiennent compte de divers scénarios fondés sur des projections raisonnables et justifiables.

Le modèle de dépréciation calcule les comptes de correction de valeur pour pertes sur créances à l'aide d'une approche en trois étapes fondée sur l'importance de la détérioration de la qualité du crédit d'un actif financier depuis sa comptabilisation initiale :

- Étape 1 – Pour les instruments financiers dont le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale, un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour une période de 12 mois est comptabilisé. Les pertes de crédit attendues sont calculées par application d'une probabilité de défaut équivalant à la probabilité qu'une défaillance survienne au cours des 12 mois à venir. Pour ce qui est des instruments dont l'échéance est inférieure à 12 mois, une probabilité de défaut correspondant à l'échéance restante est utilisée.
- Étape 2 – Lorsqu'une augmentation importante du risque de crédit a été constatée pour un instrument financier après sa comptabilisation initiale, mais qu'il n'est pas considéré comme étant en défaut, celui-ci est inclus dans la deuxième étape. À ce moment, les pertes de crédit attendues sont calculées par application d'une probabilité de défaut sur la durée de vie restante estimée de l'instrument financier.
- Étape 3 – Les instruments financiers qui sont considérés être en défaut sont pris en compte à cette étape. Comme pour la deuxième étape, le compte de correction de valeur pour pertes sur créances tient compte des pertes de crédit attendues sur leur durée de vie.

Evaluation des pertes de crédit attendues

Les données d'entrée relatives à la probabilité de défaut (« PD »), à l'exposition en cas de défaut (« ECD ») et à la perte en cas de défaut (« PCD ») utilisées pour estimer les pertes de crédit attendues sont modélisées en se fondant sur les facteurs macroéconomiques qui sont le plus étroitement liés aux pertes de crédit du portefeuille pertinent.

Ces paramètres ou données d'entrée statistiques sont décrits ci-dessous :

- PD – La probabilité de défaut correspond à une estimation de la probabilité qu'une situation de défaut survienne dans un horizon donné. Un défaut peut ne survenir qu'à un certain moment au cours de la durée de vie restante estimée si la facilité n'a pas été décomptabilisée auparavant et qu'elle se trouve toujours dans le portefeuille.
- ECD – L'exposition en cas de défaut correspond à une estimation de l'exposition à une date de défaut future prenant en compte les changements attendus de l'exposition après la date de clôture, y compris les remboursements du principal et des intérêts, qu'ils soient prévus par contrat ou autrement, les prélèvements attendus sur les facilités engagées et les intérêts courus sur les paiements en défaut.
- PCD – La perte en cas de défaut correspond à une estimation de la perte découlant d'un cas de défaut à un moment donné. Elle se fonde sur l'écart entre les flux de trésorerie contractuels et ceux que le prêteur s'attendrait à recevoir, y compris à la suite de la réalisation d'une garantie. Elle s'exprime généralement en pourcentage de l'ECD.

Informations prospectives

L'évaluation des pertes attendues de chaque étape et l'appréciation de l'importance des augmentations du risque de crédit tiennent compte d'informations portant sur des événements passés et les conditions actuelles ainsi que de prévisions raisonnables et justifiables portant sur des événements futurs et la conjoncture économique à venir. L'estimation et l'utilisation d'informations prospectives nécessitent l'exercice d'un jugement important.

Facteurs macroéconomiques

Dans ses modèles, la Banque s'appuie sur une grande variété d'informations prospectives comme données d'entrée économiques, notamment la croissance du PIB, les taux de chômage, les taux de base des banques centrales et les indices de prix de l'immobilier. Les données d'entrée et les modèles utilisés pour calculer les pertes de crédit attendues pourraient ne pas toujours rendre compte de toutes les caractéristiques du marché à la date des états financiers. Pour en tenir compte, des ajustements qualitatifs ou des ajustements selon l'approche par superposition peuvent être effectués temporairement en ayant recours au jugement d'experts du crédit.

Scénarios prospectifs divers

La Banque établit le compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'aide de trois scénarios prospectifs fondés sur des pondérations probabilistes. La Banque tient compte de sources d'information tant internes qu'externes pour obtenir une mesure objective des scénarios utilisés. Elle prépare les scénarios au moyen des prévisions générées par Études économiques Scotia. Les prévisions sont obtenues à l'aide de modèles ou de données internes et externes qui sont ensuite modifiés au besoin par Études économiques Scotia pour formuler un aperçu d'un « scénario de base » de la tendance future des variables économiques pertinentes ainsi qu'un éventail représentatif d'autres scénarios de prévision possibles. Le processus implique de mettre au point deux scénarios économiques additionnels et de prendre en compte les probabilités relatives de chaque résultat.

Le « scénario de base » représente le résultat le plus probable et est conforme aux renseignements utilisés par la Banque à d'autres fins, comme la planification stratégique et l'établissement des budgets. Les autres scénarios représentent des résultats plus optimistes et pessimistes. La Banque a repéré et documenté les principaux indicateurs de risque de crédit et de pertes sur créances pour chaque portefeuille d'instruments financiers et, grâce à une analyse des données historiques, a estimé les relations entre les variables macroéconomiques, le risque de crédit et les pertes sur créances.

Appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit

Chaque date de clôture, la Banque évalue s'il y a eu une augmentation importante de l'exposition au risque de crédit depuis la comptabilisation initiale en comparant le risque de défaillance sur la durée de vie attendue restante à compter de la date de clôture au risque de défaillance à compter de la date de la comptabilisation initiale. L'appréciation prend en compte les renseignements quantitatifs et qualitatifs propres à chaque emprunteur sans tenir compte des garanties et de l'incidence des facteurs macroéconomiques prospectifs.

Habituellement, l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit à l'égard des portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts autres qu'aux particuliers tient compte des perspectives macroéconomiques, du jugement de la direction, des défauts et de la surveillance. Les facteurs macroéconomiques prospectifs forment une composante clé des perspectives macroéconomiques. L'importance et la pertinence de chaque facteur macroéconomique particulier dépendent du type de produit, des caractéristiques des instruments financiers, de l'emprunteur ainsi que de la région géographique. Les modèles quantitatifs ne parviennent pas toujours à saisir toutes les informations raisonnables et justifiables qui pourraient indiquer qu'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit. Les facteurs qualitatifs peuvent être évalués pour pallier cette lacune, notamment dans les situations où il y a des modifications aux critères d'approbation du crédit pour un groupe donné d'emprunteurs, des changements à la composition du portefeuille et des désastres naturels ayant des répercussions sur certains portefeuilles. En ce qui concerne les défauts et la surveillance, il existe une présomption réfutable d'augmentation importante du risque de crédit de l'instrument financier depuis la comptabilisation initiale lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

Portefeuille de prêts aux particuliers – Pour les expositions liées aux prêts aux particuliers, une augmentation importante du risque de crédit ne peut être appréciée en utilisant les informations prospectives pour un seul compte. Par conséquent, l'appréciation doit être effectuée pour le secteur. Des seuils de migration sectorielle existent pour chaque modèle de PD par produit et tiennent compte de la variation proportionnelle de la PD ainsi que la variation absolue de PD. Les seuils utilisés pour la migration de PD sont passés en revue et évalués au moins une fois par année, à moins qu'il y ait une modification importante des pratiques de gestion du risque de crédit. Dans ce cas, l'appréciation est devancée.

Portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers – La Banque utilise une échelle de notation de risque (notation interne, ou NI) pour ses expositions liées aux prêts autres qu'aux particuliers. Une NI est assignée à chaque exposition liée aux prêts autres qu'aux particuliers pour rendre compte de la probabilité de défaut de l'emprunteur. Des informations prospectives propres à un emprunteur ou non (c.-à -d. macroéconomiques) sont prises en compte et reflétées dans la NI. Une augmentation importante du risque de crédit est évaluée en se fondant sur la migration des expositions parmi les NI.

Durée de vie attendue

Pour évaluer les pertes de crédit attendues, la Banque tient compte de la période contractuelle maximale l'exposant au risque de crédit. Toutes les modalités contractuelles sont prises en compte au moment de déterminer la durée de vie attendue, y compris les options de remboursement anticipé, de prolongation et de renouvellement. Dans le cas de certaines facilités de crédit renouvelable, telles les cartes de crédit, la durée de vie attendue est estimée en fonction de la période au cours de laquelle la Banque est exposée au risque de crédit et de la manière dont les pertes de crédit sont atténuées par des mesures de gestion des risques.

Présentation du compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'état de la situation financière

- Actifs financiers évalués au coût amorti : en déduction de la valeur comptable brute des actifs financiers.
- Instruments de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global : aucune correction de valeur n'est comptabilisée à l'état de la situation financière, car la valeur comptable de ces actifs correspond à leur juste valeur. Le compte de correction de valeur est toutefois établi et présenté dans le cumul des autres éléments du résultat global.
- Risques de crédit hors bilan tels que les engagements de prêts non prélevés, les lettres de crédit et les lettres de garantie : à titre de provision dans les autres passifs.

Actifs financiers modifiés

Si les modalités d'un actif financier sont modifiées ou si un actif financier existant est remplacé par un nouvel actif, une évaluation est effectuée pour déterminer si l'actif financier devrait être décomptabilisé. Lorsque la modification n'entraîne pas de décomptabilisation, la date de comptabilisation initiale continue d'être utilisée pour déterminer s'il y a eu augmentation importante du risque de crédit. Lorsque la modification entraîne une décomptabilisation, l'actif financier modifié est considéré comme étant un nouvel actif.

Définition de défaut

La Banque considère qu'un instrument financier est en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements générateurs de pertes sont survenus après la date de comptabilisation initiale de l'instrument et que cet événement a une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimatifs attendus de l'instrument pouvant être estimés d'une manière fiable. Cela comprend des événements qui indiquent :

- des difficultés financières importantes de l'emprunteur;
- un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du principal;
- une probabilité élevée de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur;
- une diminution évaluée des flux de trésorerie futurs estimatifs provenant du prêt ou des actifs sous-jacents au prêt.

La Banque considère qu'un actif financier est en défaut et le classe comme étant douteux lorsqu'il est en souffrance depuis plus de 90 jours, sauf pour ce qui est des créances sur cartes de crédit qui sont considérées comme étant en défaut lorsqu'elles sont en souffrance depuis 180 jours, à moins que des informations raisonnables et justifiables ne démontrent qu'un critère de retard plus élevé pour constater un défaut est approprié.

Politique de radiation

La Banque radie un instrument financier douteux (et le compte de correction de valeur connexe), en tout ou en partie, lorsque leur recouvrement est peu probable. Dans le cas des actifs financiers garantis, cette radiation survient généralement après la réception du produit de la réalisation du titre, s'il en est. Si la valeur de réalisation nette de la garantie connexe a été déterminée et qu'il n'existe aucune attente raisonnable de recouvrement futur, la radiation peut survenir plus tôt. Les créances sur cartes de crédit en souffrance depuis 180 jours sont radiées. Au cours des périodes subséquentes, tout recouvrement de montants précédemment radiés est porté au crédit de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'état consolidé du résultat net.

Prêts acquis

Tous les prêts acquis sont initialement évalués à la juste valeur à la date de l'acquisition. Par conséquent, aucune correction de valeur pour pertes sur créances n'est comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière à la date de l'acquisition. Les prêts acquis appartiennent à l'une des deux catégories suivantes : prêts productifs ou prêts dépréciés dès leur acquisition.

Les prêts productifs acquis sont traités à l'étape 1 et sont comptabilisés de la même manière que les autres prêts productifs. Ils feront l'objet d'une correction de valeur pour pertes sur créances à l'égard des 12 mois suivant la date de clôture de la première période de présentation de l'information financière postérieure à leur date d'acquisition, correction qui sera comptabilisée à titre de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'état consolidé du résultat net. L'ajustement de la juste valeur établi pour ces prêts à la date d'acquisition est amorti par imputation aux revenus sur la durée de ces prêts.

Les prêts acquis dépréciés dès leur acquisition sont traités à l'étape 3 et font toujours l'objet d'une correction de valeur pour pertes sur créances à l'égard de toute leur durée. Toute variation des flux de trésorerie attendus depuis la date de l'acquisition donne lieu à une dotation supplémentaire au compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'état consolidé du résultat net ou à une reprise sur ce compte, selon le cas, à la clôture de toutes les périodes de présentation de l'information financière postérieures à la date d'acquisition.

Comptabilité de couverture

La Banque a décidé de continuer d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture de l'IAS 39. La règle relative à la comptabilité de couverture est décrite à la note 3 afférente aux états financiers consolidés de la Banque contenus dans le rapport annuel 2017.

4. Transition à l'IFRS 9

a) Rapprochement de l'IAS 39 et de l'IFRS 9

Le tableau qui suit présente l'incidence de la transition à l'IFRS 9 sur l'état consolidé de la situation financière à la date de transition, soit le 1^{er} novembre 2017. L'incidence porte sur le classement et l'évaluation.

Reclassement

Ces ajustements tiennent compte de la variation des soldes entre les catégories de l'état consolidé de la situation financière sans répercussion sur les capitaux propres. Le reclassement n'a entraîné aucune variation de la valeur comptable des soldes.

Réévaluation

Ces ajustements, qui tiennent compte des pertes de crédit attendues, ont donné lieu à une variation de la valeur comptable de l'élément de l'état consolidé de la situation financière avec répercussion sur les capitaux propres après impôt.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Au 1 ^{er} novembre 2017 (en millions de dollars)	Note	IAS 39	IAS 39	IFRS 9			IFRS 9
		Base d'évaluation	Valeur comptable	Reclassement	Réévaluation	Valeur comptable	Base d'évaluation
Actifs							
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières		Au coût amorti	59 663 \$	– \$	(3) \$	59 660 \$	Au coût amorti
Métaux précieux		À la JVRN	5 717	–	–	5 717	À la JVRN
Titres détenus à des fins de transaction							Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières *
Titres de créance	1	À la JVRN	39 333	76	–	39 409	À la JVRN
Titres de capitaux propres		À la JVRN	39 319	–	–	39 319	À la JVRN
Prêts	3	À la JVRN	17 312	660	1	17 973	À la JVRN
Autres		À la JVRN	2 500	–	–	2 500	À la JVRN
			98 464	736	1	99 201	
Actifs financiers désignés comme étant à la JVRN							Actifs financiers désignés comme étant à la JVRN
Titres de créance		À la JVRN (désigné)	13	–	–	13	À la JVRN (désigné)
Titres pris en pension et titres empruntés		Au coût amorti	95 319	–	–	95 319	Au coût amorti
Instruments financiers dérivés	3	À la JVRN	35 364	(2)	–	35 362	Instruments financiers dérivés
Titres de placement		Au coût amorti	18 765	4 205	118	23 088	Titres de placement
Titres de créance	1,5,8	À la JVAÉRG	49 193	(4 281)	–	44 912	Titres de créance *
Titres de créance	1	À la JVAÉRG	1 311	(301)	–	1 010	Titres de créance
Titres de capitaux propres	2	À la JVAÉRG	–	301	–	301	Titres de capitaux propres
Titres de capitaux propres	2	À la JVAÉRG	–	301	–	301	Titres de capitaux propres
			69 269	(76)	118	69 311	
Prêts							Prêts
Prêts hypothécaires à l'habitation	3,4	Prêts et créances	236 916	(33)	(134)	236 749	Au coût amorti
Prêts personnels	4	Prêts et créances	89 227	–	2	89 229	Au coût amorti
Cartes de crédit	4	Prêts et créances	14 104	–	–	14 104	Au coût amorti
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	3	Prêts et créances	168 449	(623)	–	167 826	Au coût amorti
			508 696	(656)	(132)	507 908	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	5	Prêts et créances	(4 327)	–	(593)	(4 920)	Au coût amorti
							Compte de correction de valeur pour pertes sur créances
Autres							Autres
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5	Au coût amorti	13 560	–	(16)	13 544	Engagements de clients en contrepartie d'acceptations *
Immobilisations corporelles			2 381	–	–	2 381	Immobilisations corporelles
Participations dans des sociétés associées	5		4 586	–	(184)	4 402	Participations dans des sociétés associées
Goodwill et autres immobilisations incorporelles			12 106	–	–	12 106	Goodwill et autres immobilisations incorporelles
Actifs d'impôt différé	1,6		1 713	–	50	1 763	Actifs d'impôt différé
Autres actifs	5		12 749	–	(2)	12 747	Autres actifs
			47 095	–	(152)	46 943	
Total des actifs			915 273 \$	2 \$	(761) \$	914 514 \$	

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Au 1 ^{er} novembre 2017 (en millions de dollars)	Note	IAS 39	IAS 39	IFRS 9		IFRS 9	IFRS 9
		Base d'évaluation	Valeur comptable	Reclassement	Réévaluation	Valeur comptable	
Passifs							
Dépôts		Au coût amorti	625 367 \$	– \$	– \$	625 367 \$	Au coût amorti
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		À la JVRN	4 663	–	–	4 663	À la JVRN
Autres		Au coût amorti	13 560	–	–	13 560	Au coût amorti
Obligations relatives aux titres vendus à découvert		Au coût amorti	30 766	–	–	30 766	Au coût amorti
Instruments financiers dérivés	3	À la JVRN	34 200	(2)	–	34 198	À la JVRN
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés		Au coût amorti	95 843	–	–	95 843	Au coût amorti
Débentures subordonnées		Au coût amorti	5 935	–	–	5 935	Au coût amorti
Autres passifs	7		43 314	4	(151)	43 167	Autres passifs
Total des passifs			853 648	2	(151)	853 499	
Capitaux propres							
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires							Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Actions ordinaires			15 644	–	–	15 644	Actions ordinaires
Résultats non distribués	1,2		38 117	49	(613)	37 553	Résultats non distribués
Cumul des autres éléments du résultat global	1,2		1 577	(49)	100	1 628	Cumul des autres éléments du résultat global
Autres réserves			116	–	–	116	Autres réserves
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires			55 454	–	(513)	54 941	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Actions privilégiées			4 579	–	–	4 579	Actions privilégiées
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque			60 033	–	(513)	59 520	Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales			1 592	–	(97)	1 495	Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales
			61 625	–	(610)	61 015	
Total des passifs et des capitaux propres			915 273 \$	2 \$	(761) \$	914 514 \$	Total des passifs et des capitaux propres

* **Déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur créances.**

- 1) Un montant de 4 281 \$ au titre des instruments de créance disponibles à la vente évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG ») a été reclasé au coût amorti, à hauteur de 4 205 \$, et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), à hauteur de 76 \$. Les reclassements sont liés à l'utilisation d'un modèle économique où les titres sont « détenus à des fins de perception » et au fait que les flux de trésorerie ne correspondaient pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le « critère RPVI »). Le reclassement au coût amorti des instruments de créance a donné lieu à une réévaluation de 118 \$ et à un montant compensatoire inscrit dans les autres éléments du résultat global et les actifs d'impôt différé. Le reclassement depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers les résultats non distribués découle du classement à la JVRN.
- 2) Des instruments de capitaux propres disponibles à la vente de 301 \$ qui étaient auparavant évalués à la JVAÉRG sont désormais classés comme étant à la JVRN, ce qui a donné lieu à un reclassement depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers les résultats non distribués.
- 3) Certains prêts sur métaux précieux de 627 \$, et les dérivés connexes qui ne répondent pas au critère RPVI, et des prêts hypothécaires à l'habitation de 33 \$ ont été reclasés comme étant détenus à des fins de transaction pour tenir compte du modèle économique.
- 4) Ajustements à certains soldes à l'égard du compte de correction de valeur pour pertes sur créances.
- 5) Perte de crédit attendue sur les actifs financiers et la quote-part de la Banque dans des sociétés associées.
- 6) L'augmentation des actifs d'impôt différé découlant de l'incidence des ajustements aux résultats non distribués liés à l'IFRS 9.
- 7) La diminution de la réévaluation de 151 \$ comprend une réduction des passifs d'impôt différé de 129 \$ et une diminution nette de 22 \$ qui inclut un compte de correction de valeur pour pertes sur créances lié aux engagements non prélevés, aux lettres de crédit et aux lettres de garantie.
- 8) Les titres de créance qui sont gérés selon le modèle économique au sein duquel les titres sont détenus à des fins de perception ont été reclassés depuis les titres de créance disponibles à la vente vers les titres de créance au coût amorti. Au 30 avril 2018, la juste valeur de ces titres s'établissait à 4 046 \$ (31 janvier 2018 – 4 070 \$). Pour le trimestre clos le 30 avril 2018, des pertes de 15 \$ (31 janvier 2018 – pertes de 49 \$) auraient été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global si les titres n'avaient pas été reclassés.

b) Rapprochement du solde du compte de correction de valeur entre l'IAS 39 et l'IFRS 9

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le solde de clôture du compte de correction de valeur pour les actifs financiers conformément à l'IAS 39 et la provision au titre des engagements de prêts et des contrats de garantie financière conformément à l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, au 31 octobre 2017 et le solde d'ouverture du compte de correction de valeur aux termes de l'IFRS 9 au 1^{er} novembre 2017.

(en millions de dollars)	Compte de correction de valeur aux termes de l'IAS 39 au 31 octobre 2017	Réévaluation	Compte de correction de valeur aux termes de l'IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017
Prêts et acceptations ¹⁾	4 327 \$	611 \$	4 938 \$
Titres de placement (créance) au coût amorti	–	1	1
Titres de placement (créance) à la JVAÉRG ²⁾	–	13	13
Dépôts auprès d'autres institutions financières	–	3	3
Risques de crédit liés à des éléments hors bilan ³⁾	120	(36)	84
Total	4 447 \$	592 \$	5 039 \$

- 1) L'incidence sur la réévaluation de 611 \$ est composée de prêts de 593 \$, d'acceptations de 16 \$ et d'intérêts courus de 2 \$.
- 2) La correction de valeur pour pertes sur créances de 13 \$ est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global. Ces titres de créance demeurent à la juste valeur à l'état de la situation financière.
- 3) Les risques de crédit liés à des éléments hors bilan comprennent des risques de crédit tels que les engagements de prêts non prélevés, les lettres de crédit et les lettres de garantie.

5. Prises de position futures en comptabilité

Aucune autre mise à jour importante n'a été apportée aux prises de position futures en comptabilité présentées à la note 4 afférente aux états financiers consolidés audités contenus dans le rapport annuel 2017 de la Banque, à l'exception de celles touchant le cadre conceptuel.

Cadre conceptuel

Le 29 mars 2018, l'IASB a publié une version révisée du Cadre conceptuel de l'information financière (le « cadre »), qui entre en vigueur pour la Banque le 1^{er} novembre 2020. Le cadre ne constitue par une norme et ne remplace donc pas de normes existantes. L'IASB s'en sert dans l'élaboration de nouvelles normes comptables. La Banque procède actuellement à l'évaluation de l'incidence du cadre révisé.

6. Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières

(en millions de dollars)	Aux		
	30 avril 2018	31 janvier 2018	31 octobre 2017
Trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières	7 386 \$	7 832 \$	7 825 \$
Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières	54 406	49 533	51 838
Total	61 792 ¹⁾ \$	57 365 ¹⁾ \$	59 663 \$

1) Déduction faite des corrections de valeur de 2 \$ (31 janvier 2018 – 2 \$).

Le montant des soldes que la Banque doit maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties totalisait 7 556 millions de dollars (31 janvier 2018 – 7 448 millions de dollars; 31 octobre 2017 – 7 282 millions de dollars).

7. Titres de placement

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables des titres de placement de la Banque par classe d'évaluation.

(en millions de dollars)	Aux		
	30 avril 2018 ¹⁾	31 janvier 2018 ¹⁾	31 octobre 2017
Titres de créance évalués à la JVAÉRG	51 391 \$	52 408 \$	s. o. \$
Titres de créance évalués au coût amorti	21 232	21 234	s. o.
Titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVAÉRG	1 143	1 113	s. o.
Titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVRN	454	393	s. o.
Titres de placement disponibles à la vente	s. o.	s. o.	50 504
Titres de placement détenus jusqu'à leur échéance	s. o.	s. o.	18 765
Total des titres de placement	74 220 \$	75 148 \$	69 269 \$

1) Les montants pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

a) Titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »)

Au 30 avril 2018 (en millions de dollars)	Coût ¹⁾	Profits bruts latents	Perdes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance émis ou garantis par une administration publique fédérale canadienne	10 871 \$	66 \$	51 \$	10 886 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	3 609	5	65	3 549
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	13 406	8	197	13 217
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	18 906	51	59	18 898
Autres titres de créance	4 868	12	39	4 841
Total des titres de créance évalués à la JVAÉRG	51 660 \$	142 \$	411 \$	51 391 \$

1) Les soldes sont présentés déduction faite de corrections de valeur de 5 \$.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Au 31 janvier 2018 (en millions de dollars)	Coût ¹⁾	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance émis ou garantis par une administration publique fédérale canadienne	12 475 \$	80 \$	71 \$	12 484 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	3 922	6	56	3 872
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	11 292	1	133	11 160
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	19 865	55	57	19 863
Autres titres de créance	5 046	15	32	5 029
Total des titres de créance évalués à la JVAÉRG	52 600 \$	157 \$	349 \$	52 408 \$

1) Les soldes sont présentés déduction faite de corrections de valeur de 9 \$.

b) Titres de créance évalués au coût amorti

(en millions de dollars)	Aux			
	30 avril 2018	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Titres de créance émis ou garantis par une administration publique provinciale ou fédérale canadienne	7 073 \$	7 224 \$	7 046 \$	7 189 \$
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	6 025	6 200	6 311	6 454
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	931	940	889	892
Titres de créance de sociétés	6 782	6 868	6 649	6 699
Total des titres de créance évalués au coût amorti	20 811 \$	21 232 \$	20 895 \$	21 234 \$

1) Les soldes sont présentés déduction faite des corrections de valeur de 0 \$ (31 janvier 2018 – 1 \$).

c) Titres de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »)

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2017, la Banque a désigné certains instruments, présentés dans le tableau suivant, comme étant des titres de capitaux propres à la JVAÉRG, puisque ces placements devraient être détenus à long terme à des fins stratégiques. Au cours des exercices antérieurs, ces instruments étaient classés comme étant disponibles à la vente et évalués à la juste valeur, les variations de la valeur comptable étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Au 30 avril 2018 (en millions de dollars)	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Instruments de capitaux propres privilégiés	380 \$	– \$	70 \$	310 \$
Actions ordinaires	738	116	21	833
Total des titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVAÉRG	1 118 \$	116 \$	91 \$	1 143 \$

Au 31 janvier 2018 (en millions de dollars)	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Instruments de capitaux propres privilégiés	396 \$	3 \$	60 \$	339 \$
Actions ordinaires	673	112	11	774
Total des titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVAÉRG	1 069 \$	115 \$	71 \$	1 113 \$

d) Titres de placement disponibles à la vente

Le tableau qui suit présente une analyse des profits et des pertes latentes sur les titres disponibles à la vente.

Au 31 octobre 2017 (en millions de dollars)	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance émis ou garantis par une administration publique provinciale ou fédérale canadienne	12 069 \$	119 \$	95 \$	12 093 \$
Titres de créance d'administrations provinciales et municipales canadiennes	4 839	13	29	4 823
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	6 761	1	90	6 672
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	19 788	49	34	19 803
Autres titres de créance	5 792	34	24	5 802
Actions privilégiées	397	1	87	311
Actions ordinaires	899	164	63	1 000
Total des titres disponibles à la vente	50 545 \$	381 \$	422 \$	50 504 \$

La perte nette latente sur les titres disponibles à la vente de 41 millions de dollars est portée à une perte nette latente de 48 millions de dollars si l'on tient compte de l'incidence des couvertures qualifiées. La perte nette latente sur les titres disponibles à la vente est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global.

e) Titres de placement détenus jusqu'à leur échéance

Le tableau qui suit présente une analyse de la juste valeur et de la valeur comptable des titres détenus jusqu'à leur échéance.

<i>Au 31 octobre 2017 (en millions de dollars)</i>	<i>Juste valeur</i>	<i>Valeur comptable</i>
Titres de créance émis ou garantis par une administration publique provinciale ou fédérale canadienne	5 748 \$	5 779 \$
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	3 991	3 993
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	2 690	2 705
Titres de créance de sociétés	6 287	6 288
Total des titres détenus jusqu'à leur échéance	18 716 \$	18 765 \$

8. Prêts, prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances

a) Prêts au coût amorti

<i>(en millions de dollars)</i>	<i>IFRS 9</i>			<i>Au</i>		
				<i>30 avril 2018¹⁾</i>		
	<i>Valeur comptable brute</i>	<i>Compte de correction de valeur pour pertes sur créances</i>	<i>Valeur comptable nette</i>			
Prêts hypothécaires à l'habitation	242 760 \$	718 \$	242 042 \$			
Prêts personnels	90 855	1 924	88 931			
Cartes de crédit	15 109	1 172	13 937			
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	174 123	1 115	173 008			
Total	522 847 \$	4 929 \$	517 918 \$			

<i>(en millions de dollars)</i>	<i>IFRS 9</i>			<i>IAS 39</i>		
				<i>Aux</i>		
	<i>31 janvier 2018¹⁾</i>	<i>31 octobre 2017</i>				
Prêts hypothécaires à l'habitation	239 419 \$	698 \$	238 721 \$	236 916 \$	551 \$	236 365 \$
Prêts personnels	89 605	1 903	87 702	89 227	1 502	87 725
Cartes de crédit	14 577	1 141	13 436	14 104	802	13 302
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	164 413	1 075	163 338	168 449	1 472	166 977
Total	508 014 \$	4 817 \$	503 197 \$	508 696 \$	4 327 \$	504 369 \$

1) Les montants pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

b) Prêts douteux¹⁾²⁾³⁾

<i>(en millions de dollars)</i>	<i>IFRS 9</i>		
	<i>Au</i>		
	<i>30 avril 2018³⁾</i>		
Prêts hypothécaires à l'habitation	<i>Prêts douteux bruts</i>	<i>Compte de correction de valeur pour pertes sur créances</i>	<i>Montant net</i>
Prêts personnels	1 807 \$	404 \$	1 403 \$
Cartes de crédit	995	595	400
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	—	—	—
Total	2 325	747	1 578
Par secteurs géographiques			
Canada	997 \$	409 \$	588 \$
États-Unis	156	29	127
Mexique	347	163	184
Pérou	585	300	285
Chili	552	134	418
Colombie	613	151	462
Autres pays	1 877	560	1 317
Total	5 127 \$	1 746 \$	3 381 \$

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

	IFRS 9			IAS 39		
	Aux					
	31 janvier 2018 ³⁾			31 octobre 2017 ⁴⁾		
(en millions de dollars)	Prêts douteux bruts	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Montant net	Prêts douteux bruts	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Montant net
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 747 \$	394 \$	1 353 \$	1 445 \$	326 ⁵⁾ \$	1 119 \$
Prêts personnels	984	598	386	1 067	1 040 ⁵⁾	27
Cartes de crédit	—	—	—	543	543 ⁵⁾	—
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	2 247	698	1 549	1 810	713 ⁶⁾	1 097
Total	4 978 \$	1 690 \$	3 288 \$	4 865 \$	2 622 ⁷⁾ \$	2 243 \$
Par secteurs géographiques						
Canada	1 033 \$	419 \$	614 \$	1 049 \$	779 \$	270 \$
États-Unis	179	30	149	140	40	100
Mexique	330	152	178	303	219	84
Pérou	489	273	216	704	402	302
Chili	542	138	404	565	245	320
Colombie	572	142	430	462	261	201
Autres pays	1 833	536	1 297	1 642	676	966
Total	4 978 \$	1 690 \$	3 288 \$	4 865 \$	2 622 \$	2 243 \$

- 1) Les revenus d'intérêts comptabilisés à l'égard des prêts douteux au cours du trimestre clos le 30 avril 2018 ont totalisé 13 \$ (31 janvier 2018 – 8 \$).
- 2) Des revenus d'intérêts supplémentaires d'environ 94 \$ auraient été comptabilisés si les prêts susmentionnés n'avaient pas été classés dans les prêts douteux (31 janvier 2018 – 86 \$).
- 3) Les montants pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été établis selon à l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).
- 4) Compte non tenu des prêts acquis aux termes de la garantie de la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico. Le montant total des prêts dont la garantie a expiré et qui sont considérés comme étant douteux s'établissait à 59 \$ (31 janvier 2018 – 60 \$; 31 octobre 2017 – 59 \$).
- 5) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts personnels et sur cartes de crédit est évalué collectivement.
- 6) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts aux entreprises et aux administrations publiques est évalué individuellement.
- 7) Une partie des comptes de correction de valeur existants pour pertes sur créances au titre des prêts douteux au 31 octobre 2017 a été reclasée en diminution des prêts productifs en raison de l'adoption de l'IFRS 9 avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2017 aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

c) Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Principales données d'entrée et hypothèses clés

Les calculs du compte de correction de valeur de la Banque correspondent aux extrants de modèles complexes utilisant un certain nombre d'hypothèses sous-jacentes à l'égard du choix de données d'entrée variables. Les principaux facteurs comprennent notamment :

- la modification de la notation de risque de l'emprunteur ou de l'instrument en raison de l'évolution de la qualité de leur crédit;
- la variation des volumes de transaction;
- l'évolution du contexte macroéconomique dont tiennent compte les variables utilisées dans les modèles (notamment, la croissance du PIB, les taux de chômage, les prix des marchandises et les indices de prix de l'immobilier) qui sont le plus étroitement liées aux pertes de crédit du portefeuille pertinent;
- la modification des scénarios macroéconomiques et la pondération des probabilités au sein de chaque scénario;
- la migration des emprunteurs entre les trois étapes pouvant découler de la modification de l'une ou l'autre des données d'entrée ou hypothèses susmentionnées.

	IFRS 9				Solde au 30 avril 2018
	Solde au 1 ^{er} novembre 2017	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Radiations nettes	Autres, y compris les écarts de conversion	
(en millions de dollars)					
Prêts hypothécaires à l'habitation	717 \$	36 \$	(36) \$	1 \$	718 \$
Prêts personnels	1 879	586	(579)	38	1 924
Cartes de crédit	1 163	385	(424)	48	1 172
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 261	81	(143)	(6)	1 193
	5 020 \$	1 088 \$	(1 182) \$	81 \$	5 007 \$
Présentés dans :					
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts	4 920 \$				4 929 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des acceptations		16			5
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan		84			73

IFRS 9

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts

(en millions de dollars)

Prêts hypothécaires à l'habitation
 Prêts personnels
 Cartes de crédit
 Prêts aux entreprises et aux administrations publiques

Total¹⁾

Au 30 avril 2018

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	108 \$	206 \$	404 \$	718 \$
Prêts personnels	502	827	595	1 924
Cartes de crédit	375	797	—	1 172
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	118	250	747	1 115
Total ¹⁾	1 103 \$	2 080 \$	1 746 \$	4 929 \$

1) Compte non tenu du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des autres actifs financiers, y compris les acceptations, les titres de placement, les dépôts auprès d'autres banques et les risques de crédit liés à des éléments hors bilan, totalisant 88 \$.

IFRS 9

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts

(en millions de dollars)

Prêts hypothécaires à l'habitation
 Prêts personnels
 Cartes de crédit
 Prêts aux entreprises et aux administrations publiques

Total¹⁾

Au 31 janvier 2018

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	105 \$	199 \$	394 \$	698 \$
Prêts personnels	493	812	598	1 903
Cartes de crédit	356	785	—	1 141
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	119	258	698	1 075
Total ¹⁾	1 073 \$	2 054 \$	1 690 \$	4 817 \$

1) Compte non tenu du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des autres actifs financiers, y compris les acceptations, les titres de placement, les dépôts auprès d'autres banques et les risques de crédit liés à des éléments hors bilan, totalisant 106 \$.

Le tableau qui suit présente les variations du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts.

IFRS 9

(en millions de dollars)	Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates								À la date indiquée et pour le semestre clos à cette date			
	30 avril 2018				31 janvier 2018				30 avril 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation												
Solde à l'ouverture de la période	105 \$	199 \$	394 \$	698 \$	103 \$	214 \$	400 \$	717 \$	103 \$	214 \$	400 \$	717 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(26)	2	34	10	(22)	2	33	13	(48)	4	67	23
Réévaluation ¹⁾	7	—	—	7	8	—	—	8	15	—	—	15
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	—	(1)	—	(1)	—	(1)	—	(1)	—	(2)	—	(2)
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Changements de modèles et de méthodes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transférés vers (depuis) :												
Étape 1	22	(18)	(4)	—	26	(23)	(3)	—	48	(41)	(7)	—
Étape 2	(5)	28	(23)	—	(8)	24	(16)	—	(13)	52	(39)	—
Étape 3	—	(9)	9	—	—	(10)	10	—	—	(19)	19	—
Radiations, montant brut	—	—	(23)	(23)	—	—	(26)	(26)	—	—	(49)	(49)
Recouvrements	—	—	5	5	—	—	8	8	—	—	13	13
Variations des taux de change et autres variations	5	5	12	22	(2)	(7)	(12)	(21)	3	(2)	—	1
Solde à la clôture de la période ²⁾	108 \$	206 \$	404 \$	718 \$	105 \$	199 \$	394 \$	698 \$	108 \$	206 \$	404 \$	718 \$
Prêts personnels												
Solde à l'ouverture de la période	493 \$	812 \$	598 \$	1 903 \$	477 \$	802 \$	600 \$	1 879 \$	477 \$	802 \$	600 \$	1 879 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(150)	131	233	214	(110)	145	239	274	(260)	276	472	488
Réévaluation ¹⁾	100	—	—	100	90	—	—	90	190	—	—	190
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	(20)	(24)	—	(44)	(22)	(26)	—	(48)	(42)	(50)	—	(92)
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Changements de modèles et de méthodes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transférés vers (depuis) :												
Étape 1	115	(112)	(3)	—	117	(114)	(3)	—	232	(226)	(6)	—
Étape 2	(44)	68	(24)	—	(54)	79	(25)	—	(98)	147	(49)	—
Étape 3	(1)	(68)	69	—	(1)	(70)	71	—	(2)	(138)	140	—
Radiations, montant brut	—	—	(362)	(362)	—	—	(344)	(344)	—	—	(706)	(706)
Recouvrements	—	—	63	63	—	—	64	64	—	—	127	127
Variations des taux de change et autres variations	9	20	21	50	(4)	(4)	(4)	(12)	5	16	17	38
Solde à la clôture de la période ²⁾	502 \$	827 \$	595 \$	1 924 \$	493 \$	812 \$	598 \$	1 903 \$	502 \$	827 \$	595 \$	1 924 \$

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

IFRS 9

(en millions de dollars)	Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates										À la date indiquée et pour le semestre clos à cette date			
	30 avril 2018				31 janvier 2018				30 avril 2018					
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total		
Cartes de crédit														
Solde à l'ouverture de la période	356 \$	785 \$	– \$	1 141 \$	364 \$	799 \$	– \$	1 163 \$	364 \$	799 \$	– \$	1 163 \$		
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(61)	77	158	174	(52)	91	152	191	(113)	168	310	365		
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	53	–	–	53	95	–	–	95	148	–	–	148		
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(10)	(16)	–	(26)	(51)	(51)	–	(102)	(61)	(67)	–	(128)		
Changements de modèles et de méthodes	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–		
Transférés vers (depuis) :														
Étape 1	68	(68)	–	–	61	(61)	–	–	129	(129)	–	–		
Étape 2	(40)	40	–	–	(55)	55	–	–	(95)	95	–	–		
Étape 3	–	(52)	52	–	(1)	(53)	54	–	(1)	(105)	106	–		
Radiations, montant brut	–	–	(280)	(280)	–	–	(260)	(260)	–	–	(540)	(540)		
Recouvrements	–	–	60	60	–	–	56	56	–	–	116	116		
Variations des taux de change et autres variations	9	31	10	50	(5)	5	(2)	(2)	4	36	8	48		
Solde à la clôture de la période ²⁾	375 \$	797 \$	– \$	1 172 \$	356 \$	785 \$	– \$	1 141 \$	375 \$	797 \$	– \$	1 172 \$		
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques														
Solde à l'ouverture de la période	159 \$	289 \$	702 \$	1 150 \$	178 \$	307 \$	760 \$	1 245 \$	178 \$	307 \$	760 \$	1 245 \$		
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(18)	(7)	96	71	(30)	20	54	44	(48)	13	150	115		
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	50	–	–	50	56	–	–	56	106	–	–	106		
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(26)	(23)	(9)	(58)	(29)	(36)	(7)	(72)	(55)	(59)	(16)	(130)		
Changements de modèles et de méthodes	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–		
Transférés vers (depuis) :														
Étape 1	10	(10)	–	–	26	(26)	–	–	36	(36)	–	–		
Étape 2	(26)	33	(7)	–	(37)	37	–	–	(63)	70	(7)	–		
Étape 3	–	(14)	14	–	(1)	(4)	5	–	(1)	(18)	19	–		
Radiations, montant brut	–	–	(55)	(55)	–	–	(118)	(118)	–	–	(173)	(173)		
Recouvrements	–	–	12	12	–	–	18	18	–	–	30	30		
Variations des taux de change et autres variations	5	10	3	18	(4)	(9)	(10)	(23)	1	1	(7)	(5)		
Solde à la clôture de la période incluant l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan ²⁾	154 \$	278 \$	756 \$	1 188 \$	159 \$	289 \$	702 \$	1 150 \$	154 \$	278 \$	756 \$	1 188 \$		
Moins : Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan ^{2(b)}	(36)	(28)	(9)	(73)	(40)	(31)	(4)	(75)	(36)	(28)	(9)	(73)		
Solde à la clôture de la période ²⁾	118 \$	250 \$	747 \$	1 115 \$	119 \$	258 \$	698 \$	1 075 \$	118 \$	250 \$	747 \$	1 115 \$		

- 1) Comprend les variations de risque de crédit qui découlent des augmentations importantes du risque de crédit, les variations du risque de crédit qui ne découlent pas des transferts entre les étapes, les changements dans les données et les hypothèses des modèles ainsi que les changements découlant des prélevements au titre des engagements non prélevés.
- 2) Les revenus d'intérêts sur les prêts douteux pour les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts personnels et sur cartes de crédit et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont totalisé 13 \$ (31 janvier 2018 – 8 \$).
- 3) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan est comptabilisé dans les autres passifs à l'état consolidé de la situation financière.
- 4) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des acceptations est porté au débit de l'actif financier à l'état consolidé de la situation financière.
- 5) Il n'y a pas de pertes sur créances cumulées sur les prêts douteux acquis ou montés.

Le tableau qui suit présente le compte de correction de valeur pour pertes sur créances selon l'IAS 39 au 31 octobre 2017.

(en millions de dollars)	IAS 39				
	Au 31 octobre 2017 et pour la période de douze mois close à cette date				
	Solde à l'ouverture de l'exercice	Radiations	Recouvrements	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Autres, y compris les écarts de conversion
Individuel	894 \$	(501) \$	55 \$	304 \$	(39) \$
Collectif	3 498	(2 658)	571	1 952	(8)
Total avant les prêts acquis aux termes de la garantie FDIC	4 392	(3 159)	626	2 256	(47)
Prêts acquis aux termes de la garantie FDIC ¹⁾	234	(14)	54	(7)	(8)
	4 626 \$	(3 173) \$	680 \$	2 249 \$	(55) \$
					4 327 \$

Représenté par :

	Au 31 octobre 2017
(en millions de dollars)	
Compte de correction de valeur au titre des prêts douteux	2 622 \$
Compte de correction de valeur au titre des prêts productifs ²⁾	1 446
Total avant les prêts acquis aux termes de la garantie FDIC	4 068
Prêts acquis aux termes de la garantie FDIC ¹⁾	259
	4 327 \$

1) Il s'agit du montant brut du compte de correction de valeur pour pertes sur créances, puisque le montant à recevoir de la FDIC est inscrit distinctement dans les « Autres actifs ».

2) Le compte de correction de valeur au titre des prêts productifs est attribuable aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques à hauteur de 625 \$, la tranche restante étant attribuable aux prêts personnels et sur cartes de crédit à hauteur de 720 \$ et aux prêts hypothécaires à l'habitation à hauteur de 101 \$.

d) Valeur comptable des expositions en fonction de la notation du risque

Prêts hypothécaires à l'habitation	IFRS 9							
	Au 30 avril 2018				Au 31 janvier 2018			
Notation de PD (en millions de dollars)	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Très faible	145 951 \$	321 \$	– \$	146 272 \$	146 577 \$	337 \$	– \$	146 914 \$
Faible	57 271	292	–	57 563	55 025	302	–	55 327
Moyenne	11 358	1 049	–	12 407	11 525	816	–	12 341
Élevée	1 637	3 780	–	5 417	1 674	2 745	–	4 419
Très élevée	19	1 872	–	1 891	14	1 511	–	1 525
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation	15 229	2 174	–	17 403	14 964	2 182	–	17 146
Défaut	–	–	1 807	1 807	–	–	1 747	1 747
Total	231 465 \$	9 488 \$	1 807 \$	242 760 \$	229 779 \$	7 893 \$	1 747 \$	239 419 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	108	206	404	718	105	199	394	698
Valeur comptable	231 357 \$	9 282 \$	1 403 \$	242 042 \$	229 674 \$	7 694 \$	1 353 \$	238 721 \$

1) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

Prêts personnels	IFRS 9							
	Au 30 avril 2018				Au 31 janvier 2018			
Notation de PD (en millions de dollars)	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Très faible	31 062 \$	73 \$	– \$	31 135 \$	30 283 \$	41 \$	– \$	30 324 \$
Faible	24 292	159	–	24 451	24 451	158	–	24 609
Moyenne	8 426	396	–	8 822	7 783	363	–	8 146
Élevée	5 853	3 708	–	9 561	6 198	3 745	–	9 943
Très élevée	61	1 241	–	1 302	59	1 268	–	1 327
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation	12 984	1 605	–	14 589	12 536	1 736	–	14 272
Défaut	–	–	995	995	–	–	984	984
Total	82 678 \$	7 182 \$	995 \$	90 855 \$	81 310 \$	7 311 \$	984 \$	89 605 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	502	827	595	1 924	493	812	598	1 903
Valeur comptable	82 176 \$	6 355 \$	400 \$	88 931 \$	80 817 \$	6 499 \$	386 \$	87 702 \$

1) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

Cartes de crédit	IFRS 9							
	Au 30 avril 2018				Au 31 janvier 2018			
Notation de PD (en millions de dollars)	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Très faible	1 274 \$	4 \$	– \$	1 278 \$	1 382 \$	5 \$	– \$	1 387 \$
Faible	2 302	22	–	2 324	2 280	19	–	2 299
Moyenne	3 282	41	–	3 323	3 127	37	–	3 164
Élevée	2 952	1 395	–	4 347	2 768	1 346	–	4 114
Très élevée	47	706	–	753	51	670	–	721
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation	2 131	953	–	3 084	2 014	878	–	2 892
Défaut	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	11 988 \$	3 121 \$	– \$	15 109 \$	11 622 \$	2 955 \$	– \$	14 577 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	375	797	–	1 172	356	785	–	1 141
Valeur comptable	11 613 \$	2 324 \$	– \$	13 937 \$	11 266 \$	2 170 \$	– \$	13 436 \$

1) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

IFRS 9

Engagements non prélevés – prêts aux particuliers	Au 30 avril 2018				Au 31 janvier 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Très faible	70 150 \$	– \$	– \$	70 150 \$	68 419 \$	– \$	– \$	68 419 \$
Faible	15 821	2	–	15 823	15 289	3	–	15 292
Moyenne	6 634	81	–	6 715	5 994	78	–	6 072
Élevée	2 858	704	–	3 562	2 526	668	–	3 194
Très élevée	28	269	–	297	38	228	–	266
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation	7 031	1 551	–	8 582	7 397	1 619	–	9 016
Défaut	–	–	–	–	–	–	–	–
Valeur comptable	102 522 \$	2 607 \$	– \$	105 129 \$	99 663 \$	2 596 \$	– \$	102 259 \$

- 1) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.
- 2) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances se rapportant aux engagements non prélevés à l'égard de prêts personnels est inclus dans les catégories des prêts personnels et des cartes de crédit plus haut.

IFRS 9

Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	Au 30 avril 2018				Au 31 janvier 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Première qualité	80 721 \$	3 767 \$	– \$	84 488 \$	76 045 \$	3 434 \$	– \$	79 479 \$
Qualité inférieure	73 828	8 960	–	82 788	70 721	7 308	–	78 029
Sous surveillance	475	2 512	–	2 987	740	2 423	–	3 163
Autre que NI	1 277	258	–	1 535	1 250	245	–	1 495
Défaut	–	–	2 325	2 325	–	–	2 247	2 247
Total	156 301 \$	15 497 \$	2 325 \$	174 123 \$	148 756 \$	13 410 \$	2 247 \$	164 413 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	118	250	747	1 115	119	258	698	1 075
Valeur comptable	156 183 \$	15 247 \$	1 578 \$	173 008 \$	148 637 \$	13 152 \$	1 549 \$	163 338 \$

IFRS 9

Engagements non prélevés – prêts aux entreprises et aux administrations publiques	Au 30 avril 2018				Au 31 janvier 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Première qualité	158 497 \$	6 361 \$	– \$	164 858 \$	129 794 \$	21 757 \$	– \$	151 551 \$
Qualité inférieure	55 188	4 773	–	59 961	51 758	4 904	–	56 662
Sous surveillance	312	1 283	–	1 595	334	1 467	–	1 801
Autre que NI	1 512	286	–	1 798	1 637	320	–	1 957
Défaut	–	–	17	17	–	–	17	17
Total	215 509 \$	12 703 \$	17 \$	228 229 \$	183 523 \$	28 448 \$	17 \$	211 988 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	36	28	9	73	40	31	4	75
Valeur comptable	215 473 \$	12 675 \$	8 \$	228 156 \$	183 483 \$	28 417 \$	13 \$	211 913 \$

e) Prêts en souffrance autres que les prêts douteux¹⁾

Un prêt est considéré en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas classés dans les prêts douteux.

(en millions de dollars)	Au 30 avril 2018			
	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus ²⁾	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 158 \$	506 \$	– \$	1 664 \$
Prêts personnels	588	277	–	865
Cartes de crédit	226	146	319	691
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	146	109	–	255
Total	2 118 \$	1 038 \$	319 \$	3 475 \$

Au 31 janvier 2018

(en millions de dollars)	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus ²⁾	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 089 \$	532 \$	– \$	1 621 \$
Prêts personnels	542	283	–	825
Cartes de crédit	211	139	332	682
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	124	69	–	193
Total	1 966 \$	1 023 \$	332 \$	3 321 \$

	Au 31 octobre 2017 ³⁾			
(en millions de dollars)	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 035 \$	446 \$	122 \$	1 603 \$
Prêts personnels	522	284	—	806
Cartes de crédit	202	139	75	416
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	215	55	187	457
Total	1 974 \$	924 \$	384 \$	3 282 \$

- 1) *Les prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins ne sont pas présentés dans cette analyse étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.*
- 2) *Aux termes de l'IFRS 9, tous les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours sont considérés comme douteux sauf pour ce qui est des créances sur cartes de crédit qui sont considérées comme étant des prêts douteux lorsqu'elles sont en souffrance depuis 180 jours. Les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).*
- 3) *Compte non tenu des prêts acquis aux termes de la garantie de la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.*

f) Prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC

Les prêts acquis dans le cadre de l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico sont couverts par des ententes de partage des pertes conclues avec la FDIC. Aux termes de ces ententes, la FDIC garantit 80 % des pertes nettes sur prêts. Au 30 avril 2018, la valeur comptable des prêts couverts par la garantie de la FDIC s'élevait à 1,4 milliard de dollars (31 janvier 2018 – 1,4 milliard de dollars; 31 octobre 2017 – 1,4 milliard de dollars). Un montant net de 9 millions de dollars (31 janvier 2018 – 10 millions de dollars; 31 octobre 2017 – 106 millions de dollars) à recevoir de la FDIC est pris en compte dans les « Autres actifs » à l'état consolidé de la situation financière. La période de garantie restante sur les prêts unifamiliaux viendra à échéance en avril 2020.

9. Décomptabilisation d'actifs financiers

Titrisation des prêts hypothécaires à l'habitation

La Banque titrise des prêts hypothécaires à l'habitation entièrement assurés, qu'ils soient montés par la Banque ou par des tiers, en créant des titres hypothécaires (des « TH ») aux termes du Programme des TH de la *Loi nationale sur l'habitation* (le « Programme des TH LNH ») cautionné par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (la « SCHL »). Les TH créés aux termes de ce programme sont vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation (la « FCH »), organisme gouvernemental, dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (« OHC »), ou encore à des tiers investisseurs. La FCH émet des titres en faveur de tiers investisseurs.

La vente de prêts hypothécaires dans le cadre du programme susmentionné ne satisfait pas aux exigences de décomptabilisation, la Banque conservant le risque de remboursement par anticipation et le risque de taux d'intérêt associés à ces prêts, lesquels risques constituent la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs transférés.

Les prêts hypothécaires transférés demeurent pris en compte sous « Prêts hypothécaires à l'habitation » dans l'état consolidé de la situation financière. Le produit en trésorerie tiré du transfert est traité comme un emprunt garanti et est comptabilisé sous « Dépôts – Entreprises et administrations publiques » dans l'état consolidé de la situation financière.

La valeur comptable des actifs transférés qui ne réunissent pas les critères de décomptabilisation et des passifs connexes est présentée ci-après :

	Aux		
(en millions de dollars)	30 avril 2018 ¹⁾	31 janvier 2018 ¹⁾	31 octobre 2017 ¹⁾
Actifs			
Valeur comptable des prêts hypothécaires à l'habitation	19 229 \$	18 536 \$	18 178 \$
Autres actifs associés ²⁾	2 543	2 390	2 293
Passifs			
Valeur comptable des passifs connexes	20 332 \$	19 656 \$	19 278 \$

- 1) *La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 21 854 \$ (31 janvier 2018 – 20 941 \$; 31 octobre 2017 – 20 580 \$) et la juste valeur des passifs connexes, à 21 084 \$ (31 janvier 2018 – 20 183 \$; 31 octobre 2017 – 19 863 \$), ce qui correspond à une position nette de 770 \$ (31 janvier 2018 – 758 \$; 31 octobre 2017 – 717 \$).*
- 2) *Ces montants comprennent les fonds détenus en fiducie ainsi que les actifs de placement autorisés par la FCH acquis aux termes du compte de réinvestissement du capital que la Banque doit maintenir afin de pouvoir participer aux programmes.*

Titrisation de marges de crédit personnelles, de prêts sur cartes de crédit et de prêts automobiles

La Banque titrise une partie de ses créances sur marges de crédit personnelles, cartes de crédit et prêts automobiles non garantis au moyen d'entités structurées consolidées. Ces créances demeurent prises en compte dans les « Prêts personnels et sur cartes de crédit » à l'état consolidé de la situation financière.

En mars 2018, la Banque a titrisé pour un montant de 841 millions de dollars de ses créances sur cartes de crédit, sur une base renouvelable, au moyen de Trillium Credit Card Trust II (« Trillium »), entité structurée consolidée parrainée par la Banque. Au 30 avril 2018, des billets de catégorie A de série 2018-1 de Trillium d'une valeur de 770 millions de dollars étaient en circulation et inclus dans les « Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques » à l'état consolidé de la situation financière. Au 30 avril 2018, les actifs grevés en lien avec les billets de catégorie A de série 2018-1 et les billets subordonnés se composaient de créances sur cartes de crédit de 908 millions de dollars.

Titres mis en pension et titres prêtés

La Banque conclut des transactions de mise en pension et de prêt de titres dans le cadre desquelles elle transfère des actifs en s'engageant à les racheter à une date ultérieure et conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété des actifs transférés. Les titres transférés demeurent inscrits à l'état consolidé de la situation financière avec les garanties en trésorerie reçues de la contrepartie, qui sont classées dans les passifs dépôts.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs transférés et des passifs connexes :

(en millions de dollars)	Aux		
	30 avril 2018 ¹⁾	31 janvier 2018 ¹⁾	31 octobre 2017 ¹⁾
Valeur comptable des titres liés à ce qui suit :			
Mises en pension ²⁾	79 448 \$	82 364 \$	86 789 \$
Prêts de titres	45 882	42 390	40 535
Total	125 330	124 754	127 324
Valeur comptable des passifs connexes ³⁾	90 888 \$	90 931 \$	95 843 \$

- 1) La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 125 330 \$ (31 janvier 2018 – 124 754 \$; 31 octobre 2017 – 127 324 \$) et la juste valeur des passifs connexes, à 90 888 \$ (31 janvier 2018 – 90 931 \$; 31 octobre 2017 – 95 843 \$), ce qui correspond à une position nette de 34 442 \$ (31 janvier 2018 – 33 823 \$; 31 octobre 2017 – 31 481 \$).
- 2) Compte non tenu du surmontissement des actifs.
- 3) Les passifs relatifs aux ententes de prêts de titres ne comprennent que les montants liés aux garanties en trésorerie reçues. Dans la plupart des cas, les garanties sont obtenues sous forme de titres.

10. Participations dans des sociétés associées

La Banque a des participations importantes dans les sociétés associées qui suivent :

(en millions de dollars)	Pays de constitution	Nature des activités	Pourcentage de participation	Date des états financiers ²⁾	Aux		
					30 avril 2018 ¹⁾	31 janvier 2018 ¹⁾	31 octobre 2017
Thanachart Bank Public Company Limited	Thaïlande	Services bancaires	49,0 %	31 mars 2018	2 990 \$	2 813 \$	2 789 \$
Division des Services Financiers de Canadian Tire ³⁾	Canada	Services financiers	20,0 %	31 mars 2018	488	452	542
Bank of Xi'an Co. Ltd.	Chine	Services bancaires	19,9 %	31 mars 2018	777	727	711
Maduro & Curiel's Bank N.V. ⁴⁾	Curaçao	Services bancaires	48,1 %	31 mars 2018	280	263	284

- 1) Les montants présentés pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 tiennent compte des ajustements aux termes de l'IFRS 9 effectués par la Banque afin de se conformer aux méthodes comptables résultant de l'adoption de cette nouvelle norme par la Banque. Les montants des périodes précédentes n'ont pas été retracés.
- 2) Reflecte la date des plus récents états financiers fournis à la Banque par la direction des sociétés associées.
- 3) L'entente prévoit une option permettant à Canadian Tire de vendre à la Banque une participation supplémentaire de 29 % d'ici les 10 prochaines années, à la juste valeur alors en vigueur, laquelle pourra être réglée, au gré de la Banque, au moyen de l'émission d'actions ordinaires ou de trésorerie. Après cette période de 10 ans, et ce, pendant six mois, la Banque pourra revendre sa participation à Canadian Tire à la juste valeur alors en vigueur.
- 4) L'organisme de réglementation local oblige les institutions financières à constituer des réserves à l'égard des risques bancaires généraux. Ces réserves, qui ne sont pas requises aux termes des IFRS, représentent des résultats non distribués liés à une société associée à l'étranger, lesquels sont soumis à des restrictions réglementaires locales. Au 30 avril 2018, ces réserves s'établissaient à 60 \$ (31 janvier 2018 – 58 \$; 31 octobre 2017 – 61 \$).

11. Dépôts

(en millions de dollars)	Aux							
	30 avril 2018				Total			
	Payables à vue ¹⁾	Portant intérêt	Ne portant pas intérêt	Payables sur préavis ²⁾				
Dépôts de particuliers	7 647 \$	7 259 \$		120 604 \$	68 412 \$	203 922 \$	200 727 \$	200 030 \$
Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques	78 632	25 272		28 961	260 896	393 761	390 258	384 988
Dépôts d'autres institutions financières	6 603	2 438		2 497	31 422	42 960	44 852	40 349
	92 882 \$	34 969 \$		152 062 \$	360 730 \$	640 643 \$	635 837 \$	625 367 \$
Par régions :								
Canada	74 712 \$	18 491 \$		121 025 \$	242 014 \$	456 242 \$	450 772 \$	445 487 \$
États-Unis	10 599	106		2 268	42 320	55 293	58 928	58 070
Royaume-Uni	–	–		148	15 300	15 448	15 470	12 041
Mexique	11	4 600		6 488	10 495	21 594	20 210	19 419
Pérou	2 553	1 216		4 466	6 908	15 143	14 737	15 216
Chili	430	2 321		72	10 286	13 109	12 453	11 574
Colombie	45	440		3 548	4 890	8 923	8 179	7 587
Autres pays	4 532	7 795		14 047	28 517	54 891	55 088	55 973
Total ⁵⁾	92 882 \$	34 969 \$		152 062 \$	360 730 \$	640 643 \$	635 837 \$	625 367 \$

- 1) Les dépôts payables à vue s'entendent de tous les dépôts pour lesquels nous ne recevons pas d'avis de retrait, soit généralement des comptes de chèques.
- 2) Les dépôts payables sur préavis s'entendent de tous les dépôts pour lesquels nous exigeons un avis de retrait, soit généralement des comptes d'épargne.
- 3) Dépôts venant à échéance à une date déterminée, soit généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et des instruments analogues.
- 4) Comprend un montant de 137 \$ au titre des dépôts sans intérêt (31 janvier 2018 – 133 \$; 31 octobre 2017 – 141 \$).
- 5) Les dépôts libellés en dollars américains totalisaient 211 606 \$ (31 janvier 2018 – 222 309 \$; 31 octobre 2017 – 216 018 \$), les dépôts libellés en pesos mexicains s'élevaient à 18 784 \$ (31 janvier 2018 – 17 336 \$; 31 octobre 2017 – 17 156 \$) et les dépôts libellés dans d'autres monnaies se chiffraient à 86 642 \$ (31 janvier 2018 – 81 787 \$; 31 octobre 2017 – 81 283 \$).

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des dépôts à terme au Canada de plus de 100 000 \$¹⁾.

(en millions de dollars)	Moins de trois mois	De trois à six mois	De six à douze mois	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Au 30 avril 2018	43 262 \$	22 550 \$	31 590 \$	100 643 \$	19 024 \$	217 069 \$
Au 31 janvier 2018	49 423 \$	20 076 \$	30 550 \$	93 433 \$	16 957 \$	210 439 \$
Au 31 octobre 2017	33 678 \$	26 579 \$	31 190 \$	94 563 \$	16 073 \$	202 083 \$

1) La majeure partie des dépôts à terme provenant de l'étranger dépassent 100 000 \$.

12. Opérations sur capitaux propres et opérations de financement

Débentures subordonnées

Le 9 avril 2018, la Banque a remboursé, à leur valeur nominale de 10 milliards de yens japonais majorée des intérêts courus, la totalité des débentures subordonnées à 3,370 % échéant le 9 avril 2038 en circulation.

Le 20 novembre 2017, la Banque a remboursé, à leur valeur nominale de 10 milliards de yens japonais majorée des intérêts courus, la totalité des débentures subordonnées à 3,015 % échéant le 20 novembre 2037 en circulation.

Actions privilégiées

Le 26 avril 2018, la Banque a racheté la totalité des actions privilégiées à dividendes non cumulatifs de séries 18 et 19 en circulation à leur valeur nominale de 187 millions de dollars et de 158 millions de dollars, respectivement, majorée des dividendes déclarés et impayés.

Actions ordinaires

Offre de rachat dans le cours normal des activités

Le 30 mai 2017, la Banque a annoncé que le BSIF et la Bourse de Toronto (la « TSX ») avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de 2017 ») aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 24 millions de ses actions ordinaires. Cette offre de 2017 prendra fin le 1^{er} juin 2018.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2018, la Banque a racheté et annulé, aux termes de l'offre de 2017, environ 2,25 millions d'actions ordinaires à un prix moyen pondéré en fonction du volume de 79,23 \$ l'action, pour un montant total de 178 millions de dollars. Environ 2 millions de ces actions ordinaires ont été rachetées aux termes d'un accord privé avec un vendeur tiers sans lien de dépendance et à escompte par rapport au cours de l'action ordinaire de la Banque en vigueur à la TSX au moment des rachats. Aux termes de l'offre de 2017, la Banque a racheté et annulé un cumul d'environ 6,25 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 76,41 \$ l'action.

Le 29 mai 2018, la Banque a annoncé que le BSIF et la TSX avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de 2018 ») aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 24 millions de ses actions ordinaires. Les rachats aux termes de l'offre de 2018 commenceront le 4 juin 2018 et prendront fin à la plus rapprochée des éventualités suivantes : i) lorsque la Banque aura racheté le nombre maximal d'actions ordinaires aux termes de l'offre de 2018; ii) lorsque la Banque fournira un avis de résiliation; ou iii) le 3 juin 2019. La Banque avisera le BSIF chaque trimestre avant d'effectuer des rachats.

13. Gestion du capital

Les fonds propres réglementaires et le levier de la Banque s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars)	Aux		
	30 avril 2018	31 janvier 2018	31 octobre 2017
Fonds propres			
Actions ordinaires et assimilées de T1	45 025 \$	42 990 \$	43 352 \$
Fonds propres de T1, montant net	50 708 \$	48 648 \$	49 473 \$
Fonds propres réglementaires totaux	57 716 \$	55 637 \$	56 113 \$
Actifs/expositions pondérés en fonction des risques entrant dans le calcul des ratios de fonds propres			
Actifs pondérés en fonction des risques – Actions ordinaires et assimilées de T1 ¹⁾	375 901 \$	382 248 \$	376 379 \$
Actifs pondérés en fonction des risques – Fonds propres de T1 ¹⁾	376 042 \$	382 248 \$	376 379 \$
Actifs pondérés en fonction des risques – Total des fonds propres ¹⁾	376 183 \$	382 248 \$	376 379 \$
Risque de levier	1 060 648 \$	1 048 763 \$	1 052 891 \$
Ratios de fonds propres			
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1	12,0 %	11,2 %	11,5 %
Ratio de T1	13,5 %	12,7 %	13,1 %
Ratio total des fonds propres	15,3 %	14,6 %	14,9 %
Ratio de levier	4,8 %	4,6 %	4,7 %

1) Conformément aux exigences du BSIF, les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation de crédit correspondent à 0,80, à 0,83 et à 0,86, respectivement (31 janvier 2018 – 0,80, 0,83 et 0,86, respectivement; 31 octobre 2017 – 0,72, 0,77 et 0,81, respectivement).

2) En date du 30 avril 2018, le plancher de fonds propres réglementaires de Bâle I a été remplacé par le plancher de fonds propres réglementaires aux termes de l'approche standard de Bâle II. Aucune majoration liée au niveau plancher de fonds propres réglementaires n'était requise au titre des actifs pondérés en fonction des risques liés aux actions ordinaires et assimilées de T1, aux fonds propres de T1 et au total des fonds propres au 30 avril 2018 (31 janvier 2018 – 16,4 milliards de dollars, 16,3 milliards de dollars et 16,2 milliards de dollars, respectivement; 31 octobre 2017 – 12,8 milliards de dollars, 12,6 milliards de dollars et 12,4 milliards de dollars, respectivement).

Au 30 avril 2018, la Banque dépassait largement les ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF.

14. Paiements fondés sur des actions

Au cours du premier trimestre, la Banque a attribué 988 252 options assorties d'un prix d'exercice de 81,81 \$ l'option et d'une juste valeur moyenne pondérée de 7,68 \$ à certains salariés déterminés, dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des salariés. Ces options sur actions deviennent acquises à 50 % à la fin de la troisième année et l'autre tranche de 50 % devient acquise à la fin de la quatrième année. Les options attribuées avant décembre 2014 sont acquises en tranches égales sur une période de quatre ans.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2018, la Banque a comptabilisé des hausses respectives de 1 million de dollars et de 5 millions de dollars (30 avril 2017 – 1 million de dollars et 6 millions de dollars) sous « Capitaux propres – Autres réserves » en raison de la charge au titre des paiements fondés sur des actions classés dans les capitaux propres.

15. Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent les prestations de retraite, les autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les avantages postérieurs à l'emploi. Le tableau suivant présente un sommaire des charges liées aux principaux régimes de la Banque¹⁾.

Pour les trimestres clos les

(en millions de dollars)	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages		
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017
Coût des services rendus liés aux régimes à prestations définies ²⁾	87 \$	79 \$	83 \$	16 \$	(193)\$	7 \$
Intérêts liés (à l'actif) au passif net au titre des prestations définies	4	–	7	12	13	13
Autres	3	3	3	(1)	(2)	1
Charge au titre des prestations définies	94 \$	82 \$	93 \$	27 \$	(182)\$	21 \$
Charge au titre des cotisations définies	10 \$	10 \$	9 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global relativement aux avantages du personnel ³⁾	15 \$	50 \$	(395)\$	4 \$	34 \$	(61)\$

Pour les semestres clos les

(en millions de dollars)	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages	
	30 avril 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Coût des services rendus liés aux régimes à prestations définies ²⁾	166 \$	165 \$	(177) \$	27 \$
Intérêts liés (à l'actif) au passif net au titre des prestations définies	4	14	25	26
Autres	6	6	(3)	(2)
Charge au titre des prestations définies	176 \$	185 \$	(155) \$	51 \$
Charge au titre des cotisations définies	20 \$	19 \$	s. o.	s. o.
Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global relativement aux avantages du personnel ³⁾	65 \$	418 \$	38 \$	36 \$

- 1) D'autres régimes administrés par certaines filiales de la Banque ne sont pas considérés comme importants et ne sont pas pris en compte dans la présente note.
- 2) Au premier trimestre de l'exercice 2018, les coûts des services rendus des autres régimes d'avantages comprennent une diminution de 203 millions de dollars liée aux modifications du régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite de la Banque.
- 3) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont passés en revue et mis à jour trimestriellement. En l'absence de changements aux lois, toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

16. Secteurs d'exploitation

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés dans le monde entier. Les activités de la Banque sont regroupées en trois secteurs : Réseau canadien, Opérations internationales et Services bancaires et marchés mondiaux. Les résultats de ces secteurs se fondent sur les systèmes internes d'information financière de la Banque. Les méthodes comptables qu'appliquent ces secteurs sont généralement les mêmes que celles suivies dans l'établissement des états financiers consolidés, tel qu'il en est fait mention à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités de la Banque contenus dans son rapport annuel 2017. Les différences importantes en matière de mesure comptable sont les suivantes :

- Des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées. Ces ajustements normalisent le taux d'impôt effectif des secteurs afin de donner une meilleure image de l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.
- La majoration des revenus d'intérêts nets exonérés d'impôt et des revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt pour les secteurs en cause. Cette différence de mesure permet de comparer les revenus d'intérêts nets et les revenus autres que d'intérêts imposables à ceux qui sont exonérés d'impôt.

Les résultats et les actifs et passifs moyens de la Banque Scotia, par secteurs d'exploitation, sont présentés ci-après :

Pour le trimestre clos le 30 avril 2018¹⁾

Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ²⁾	Total
Revenus d'intérêts nets ³⁾	1 906 \$	1 758 \$	362 \$	(76) \$	3 950 \$
Revenus autres que d'intérêts ⁴⁾	1 325	984	793	6	3 108
Total des revenus	3 231	2 742	1 155	(70)	7 058
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	205	340	(11)	–	534
Charges autres que d'intérêts	1 641	1 438	565	82	3 726
Charge d'impôt sur le résultat	368	219	154	(120)	621
Bénéfice net	1 017 \$	745 \$	447 \$	(32) \$	2 177 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	70 \$	– \$	– \$	70 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 017 \$	675 \$	447 \$	(32) \$	2 107 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	339 \$	160 \$	321 \$	121 \$	941 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	249 \$	124 \$	269 \$	237 \$	879 \$

1) Les montants pour la période close le 30 avril 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 27 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.

- 3) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 4) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 44 \$ pour le Réseau canadien, de 156 \$ pour les Opérations internationales et de (46) \$ pour le secteur Autres.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018¹⁾

Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ²⁾	Total
Revenus d'intérêts nets ³⁾	1 939 \$	1 707 \$	390 \$	(100)\$	3 936 \$
Revenus autres que d'intérêts ⁴⁾	1 364	997	800	(9)	3 152
Total des revenus	3 303	2 704	1 190	(109)	7 088
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	210	344	(9)	(1)	544
Charges autres que d'intérêts	1 605	1 442	572	(121)	3 498
Charge d'impôt sur le résultat	386	193	173	(43)	709
Bénéfice net	1 102 \$	725 \$	454 \$	56 \$	2 337 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	58 \$	– \$	– \$	58 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 102 \$	667 \$	454 \$	56 \$	2 279 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	335 \$	153 \$	334 \$	112 \$	934 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	248 \$	117 \$	274 \$	234 \$	873 \$

- 1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).
- 2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 26 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 3) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 4) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 15 \$ pour le Réseau canadien, de 133 \$ pour les Opérations internationales et de (38) \$ pour le secteur Autres.

Pour le trimestre clos le 30 avril 2017

Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ¹⁾	Total
Revenus d'intérêts nets ²⁾	1 763 \$	1 713 \$	322 \$	(70)\$	3 728 \$
Revenus autres que d'intérêts ³⁾	1 371	905	881	(304)	2 853
Total des revenus	3 134	2 618	1 203	(374)	6 581
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	236	349	2	–	587
Charges autres que d'intérêts	1 596	1 397	501	107	3 601
Charge d'impôt sur le résultat	331	213	183	(395)	332
Bénéfice net	971 \$	659 \$	517 \$	(86)\$	2 061 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	64 \$	– \$	– \$	64 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	971 \$	595 \$	517 \$	(86)\$	1 997 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	318 \$	149 \$	340 \$	100 \$	907 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	242 \$	115 \$	263 \$	228 \$	848 \$

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 339 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 3) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 16 \$ pour le Réseau canadien, de 117 \$ pour les Opérations internationales et de (34) \$ pour le secteur Autres.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

	Pour le semestre clos le 30 avril 2018 ¹⁾				
	Réseau canadien	Opérations internationales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ²⁾	Total
Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)					
Revenus d'intérêts nets ³⁾	3 845 \$	3 465 \$	752 \$	(176)\$	7 886 \$
Revenus autres que d'intérêts ⁴⁾	2 689	1 981	1 593	(3)	6 260
Total des revenus	6 534	5 446	2 345	(179)	14 146
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	415	684	(20)	(1)	1 078
Charges autres que d'intérêts	3 246	2 880	1 137	(39)	7 224
Charge d'impôt sur le résultat	754	412	327	(163)	1 330
Bénéfice net	2 119 \$	1 470 \$	901 \$	24 \$	4 514 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	128 \$	– \$	– \$	128 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	2 119 \$	1 342 \$	901 \$	24 \$	4 386 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	337 \$	157 \$	327 \$	117 \$	938 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	249 \$	120 \$	272 \$	235 \$	876 \$

- 1) Les montants pour la période close le 30 avril 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).
- 2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 53 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 3) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 4) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 59 \$ pour le Réseau canadien, de 289 \$ pour les Opérations internationales et de (84) \$ pour le secteur Autres.

	Pour le semestre clos le 30 avril 2017				
	Réseau canadien	Opérations internationales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ¹⁾	Total
Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)					
Revenus d'intérêts nets ²⁾	3 572 \$	3 324 \$	645 \$	(170)\$	7 371 \$
Revenus autres que d'intérêts ³⁾	2 748	1 880	1 773	(323)	6 078
Total des revenus	6 320	5 204	2 418	(493)	13 449
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	471	659	10	–	1 140
Charges autres que d'intérêts	3 225	2 827	1 061	177	7 290
Charge d'impôt sur le résultat	672	422	361	(506)	949
Bénéfice net	1 952 \$	1 296 \$	986 \$	(164)\$	4 070 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	125 \$	– \$	– \$	125 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 952 \$	1 171 \$	986 \$	(164)\$	3 945 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	317 \$	146 \$	343 \$	104 \$	910 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	242 \$	112 \$	265 \$	232 \$	851 \$

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 386 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 3) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 29 \$ pour le Réseau canadien, de 236 \$ pour les Opérations internationales et de (68) \$ pour le secteur Autres.

17. Revenus d'intérêts

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des revenus d'intérêts tirés des actifs financiers.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les		Pour le semestre clos le
	30 avril 2018	31 janvier 2018	
Actifs financiers			
Prêts au coût amorti ¹⁾			
Titres			
Titres au coût amorti ¹⁾	5 979 \$	5 803 \$	11 782 \$
Titres à la JVAÉRG ¹⁾²⁾	85	90	175
Autres	313	274	587
Autres	40	35	75
Titres	438	399	837
Titres pris en pension et titres empruntés n'étant pas à la JVRN ¹⁾	101	98	199
Dépôts auprès d'autres institutions financières ¹⁾	217	181	398
Revenus d'intérêts	6 735 \$	6 481 \$	13 216 \$

- 1) Les revenus d'intérêts sur les actifs financiers évalués au coût amorti et à la JVAÉRG sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.
- 2) Comprend des revenus de dividendes de 12 \$ (31 janvier 2018 – 9 \$).

18. Revenus autres que d'intérêts

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des revenus tirés des services bancaires et des revenus tirés des services de gestion de patrimoine compris dans les revenus autres que d'intérêts.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Services bancaires					
Revenus sur cartes	389 \$	404 \$	370 \$	793 \$	754 \$
Services de dépôt et de paiement	329	337	327	666	654
Commissions de crédit	286	285	286	571	573
Autres	107	115	112	222	237
Frais liés aux services bancaires	1 111	1 141	1 095	2 252	2 218
Total des revenus tirés des services bancaires	952 \$	981 \$	943 \$	1 933 \$	1 916 \$
Services de gestion de patrimoine					
Fonds communs de placement	412 \$	438 \$	406 \$	850 \$	814 \$
Commissions de courtage ¹⁾	216	230	285	446	562
Frais de gestion de placements et frais de fiducie ¹⁾	169	163	162	332	320
Total des revenus tirés des services de gestion de patrimoine	797 \$	831 \$	853 \$	1 628 \$	1 696 \$

1) Les montants des périodes précédentes ont été reclassés aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

19. Revenus tirés des activités de transaction

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des revenus tirés des activités de transaction.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017 ¹⁾	30 avril 2018	30 avril 2017 ¹⁾
Taux d'intérêt et crédit	60 \$	100 \$	131 \$	160 \$	346 \$
Titres de capitaux propres	157	95	(146)	252	(113)
Marchandises	63	72	65	135	160
Change	68	83	48	151	121
Autres	10	37	20	47	56
Total	358 \$	387 \$	118 \$	745 \$	570 \$

1) Certains montants comparatifs ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

20. Résultat par action

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	30 avril 2017
Bénéfice de base par action ordinaire					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 042 \$	2 249 \$	1 965 \$	4 291 \$	3 874 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 198	1 199	1 206	1 199	1 207
Bénéfice de base par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	1,70 \$	1,88 \$	1,63 \$	3,58 \$	3,21 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 042 \$	2 249 \$	1 965 \$	4 291 \$	3 874 \$
Ajustements du bénéfice net attribuables aux options au titre de paiements fondés sur des actions et autres ²⁾	2	13	15	34	39
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué)	2 044 \$	2 262 \$	1 980 \$	4 325 \$	3 913 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 198	1 199	1 206	1 199	1 207
Ajustements du nombre moyen d'actions attribuables aux options au titre de paiements fondés sur des actions et autres ²⁾ (en millions)	5	16	17	16	21
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 203	1 215	1 223	1 215	1 228
Bénéfice dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	1,70 \$	1,86 \$	1,62 \$	3,56 \$	3,19 \$

1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

2) Certaines composantes alternatives de droits à l'appréciation d'actions et options pouvant être réglées au gré de la Banque au moyen de l'émission d'actions ordinaires étaient antidilutives et, par conséquent, n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action.

21. Instruments financiers

a) Gestion des risques

Les principales activités commerciales de la Banque donnent lieu à un bilan composé essentiellement d'instruments financiers. En outre, la Banque utilise des instruments financiers dérivés tant à des fins de transaction qu'à des fins de couverture. Les principaux risques financiers découlant de la transaction d'instruments financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le cadre de gestion du risque élaboré par la Banque pour contrôler, évaluer et gérer ces risques est le même que celui qui était en place au 31 octobre 2017.

i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque.

Les expositions au risque de crédit présentées ci-dessous sont fondées sur l'approche conforme à l'accord de Bâle appliquée par la Banque. Tous les portefeuilles canadiens, américains et européens d'une importance significative sont soumis à l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'**'approche NI'**).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

avancée »), et il en est de même pour une proportion importante des portefeuilles de grandes sociétés et d'entreprises à l'échelle internationale. L'approche standard est appliquée aux autres portefeuilles, y compris à d'autres portefeuilles à l'étranger. Aux termes de l'approche NI avancée, la Banque utilise des paramètres estimatifs internes du risque fondés sur des données historiques.

Aux termes de l'approche standard, le risque de crédit est estimé selon les pondérations de risque définies par l'accord de Bâle, soit en fonction des évaluations du crédit effectuées par des agences de notation externes, soit en fonction du type de contrepartie en ce qui a trait aux expositions autres qu'envers les prêts aux particuliers et du type de produit pour les expositions envers les prêts aux particuliers.

Exposition en cas de défaut¹⁾

(en millions de dollars)	Aux			31 janvier 2018	31 octobre 2017		
	30 avril 2018						
	Approche NI avancée	Approche standard	Total				
Par sous-catégories d'exposition							
Prêts autres qu'aux particuliers							
Prélevés ²⁾	353 305 \$	59 987 \$	413 292 \$	403 932 \$	402 377 \$		
Engagements non prélevés	83 354	5 634	88 988	82 911	84 893		
Autres expositions ⁴⁾	98 108	3 107	101 215	100 808	102 373		
Total – prêts autres qu'aux particuliers	534 767 \$	68 728 \$	603 495 \$	587 651 \$	589 643 \$		
Prêts aux particuliers							
Prélevés ⁵⁾	182 351 \$	73 249 \$	255 600 \$	248 029 \$	244 669 \$		
Engagements non prélevés	45 989	–	45 989	44 998	44 101		
Total – prêts aux particuliers	228 340 \$	73 249 \$	301 589 \$	293 027 \$	288 770 \$		
Total	763 107 \$	141 977 \$	905 084 \$	880 678 \$	878 413 \$		

1) *Après les mesures d'atténuation du risque de crédit et exclusion faite des titres de placement et d'autres actifs.*

2) *Les expositions au titre des montants prélevés selon l'approche NI avancée pour les prêts autres qu'aux particuliers comprennent des prêts hypothécaires garantis par l'État et assurés par le secteur privé.*

3) *Les montants prélevés au titre des prêts autres qu'aux particuliers comprennent les prêts, les acceptations bancaires, les dépôts auprès d'autres institutions financières et les titres de placement.*

4) *Comprend les instruments de crédit hors bilan tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les titrisations, les dérivés négociés de gré à gré et les opérations de pension sur titres, déduction faite des garanties connexes.*

5) *Les montants prélevés au titre des prêts aux particuliers comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les cartes de crédit, les marges de crédit et les autres prêts personnels.*

Qualité du crédit relative aux expositions – prêts autres qu'aux particuliers

Le portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers de la Banque est bien diversifié par secteurs. Une proportion considérable du portefeuille de prêts aux entreprises et aux sociétés autorisés était constituée de prêts évalués en interne selon une notation qui correspondrait, en règle générale, à une notation de première qualité de la part d'agences de notation externes. Les concentrations de risque de crédit n'ont subi aucune modification importante depuis le 31 octobre 2017.

Qualité du crédit relative aux expositions – prêts aux particuliers

Les portefeuilles de prêts aux particuliers de la Banque se composent de prêts d'un montant relativement peu élevé à un grand nombre d'emprunteurs. Ces portefeuilles sont répartis dans tout le Canada ainsi que dans un grand nombre de pays. En raison de leur nature, ces portefeuilles sont donc très diversifiés. Par ailleurs, une tranche de 47 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien était assurée au 30 avril 2018 (31 janvier 2018 – 48 %; 31 octobre 2017 – 49 %). Le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non assurée du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien s'établissait à 54 % (31 janvier 2018 – 53 %; 31 octobre 2017 – 51 %).

Portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard

Au 30 avril 2018, le portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard se chiffrait à 73 milliards de dollars (31 janvier 2018 – 70 milliards de dollars; 31 octobre 2017 – 70 milliards de dollars) et se composait de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels, de prêts sur cartes de crédit et de marges de crédit consenties à des particuliers, principalement dans les Antilles et en Amérique latine. Une tranche de 36 milliards de dollars (31 janvier 2018 – 34 milliards de dollars; 31 octobre 2017 – 34 milliards de dollars) du portefeuille total de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard correspondait à des prêts hypothécaires et à des prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels, la plupart de ceux-ci ayant un ratio prêt/valeur inférieur à 80 %.

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Le risque de liquidité de la Banque fait l'objet de contrôles de gestion du risque exhaustifs et il est géré dans le cadre des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration. Ce dernier reçoit des rapports sur le risque et sur les résultats obtenus par rapport aux limites approuvées. Le Comité de gestion de l'actif et du passif (« CGAP ») supervise le risque de liquidité pour la haute direction.

Les éléments clés du cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque sont les suivants :

- établissement de plafonds pour la mesure et la gestion du risque de liquidité, y compris des plafonds à l'égard des sorties de fonds nettes maximales par devise pouvant être effectuées au cours d'une période à court terme donnée;
- diversification prudente des activités de financement de gros au moyen de divers programmes de financement afin d'accéder aux marchés des capitaux internationaux et de gérer son profil d'échéance, lorsque cela est nécessaire;
- maintien d'un bloc considérable d'actifs liquides aux fins du soutien des activités. De façon générale, la Banque peut vendre ces actifs ou les donner en nantissement en vue d'honorer ses obligations;
- essais dans des conditions critiques visant la liquidité, y compris des scénarios à l'échelle de la Banque et à l'échelle mondiale ainsi qu'une combinaison de scénarios systémiques et spécifiques;
- plan d'urgence en matière de liquidité.

Les établissements de la Banque à l'étranger ont des cadres de gestion de la liquidité qui sont semblables à celui de la Banque. En ce qui a trait au risque de liquidité, les dépôts locaux sont gérés en fonction des cadres de gestion locaux et des exigences réglementaires locales.

iii) Risque de marché

Le risque de marché découle des fluctuations des prix et des taux du marché (notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les taux de change et le prix des marchandises), des corrélations entre ces éléments et de l'ampleur de leur volatilité.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt, y compris le risque d'écart de taux, correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt, aux taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires et aux variations du prix du crédit sur le marché.

Sensibilité aux taux d'intérêt des instruments détenus à des fins autres que de transaction

Compte tenu des positions de la Banque en matière de taux d'intérêt, le tableau qui suit indique l'incidence pro forma après impôt sur le bénéfice net au cours des douze prochains mois et sur la valeur économique des capitaux propres de la Banque d'une hausse ou d'une baisse immédiate et durable de 100 points de base des taux d'intérêt, pour les principales devises telles quelles ont été déterminées par la Banque.

	Aux						31 janvier 2018		30 avril 2017	
	30 avril 2018						31 janvier 2018		30 avril 2017	
	Bénéfice net			Valeur économique			Bénéfice net	Valeur économique	Bénéfice net	Valeur économique
(en millions de dollars)	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total	Bénéfice net	Valeur économique	Bénéfice net	Valeur économique
+ 100 points de base	(126)\$	55 \$	(71)\$	(643)\$	(454)\$	(1 097)\$	(63)\$	(827)\$	74 \$	(576)\$
- 100 points de base	127	(57)	70	512	479	991	60	695	(78)	416

Risque de change lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque de change correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours au comptant et des cours à terme.

En l'absence de couverture, au 30 avril 2018, une hausse (baisse) de un pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les monnaies dans lesquelles la Banque exerce ses activités entraînerait une diminution (augmentation) de son résultat annuel avant impôt d'environ 66 millions de dollars (31 janvier 2018 – 59 millions de dollars; 30 avril 2017 – 61 millions de dollars), principalement en raison de sa position en dollars américains. La Banque couvre partiellement ce risque de change.

Au 30 avril 2018, compte tenu des activités de couverture, une variation similaire du dollar canadien donnerait lieu à une diminution (augmentation) d'environ 350 millions de dollars (31 janvier 2018 – 334 millions de dollars; 30 avril 2017 – 359 millions de dollars) des profits de change latents dans le cumul des autres éléments du résultat global figurant dans les capitaux propres.

Risque sur actions lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque sur actions correspond au risque de perte découlant de fluctuations défavorables du cours des titres de capitaux propres. La Banque est exposée au risque sur actions par l'intermédiaire de ses portefeuilles de titres de placement. La juste valeur des titres de placement est présentée à la note 6.

Gestion du risque lié au portefeuille de transaction

Le tableau ci-dessous présente la VaR de la Banque par facteurs de risque ainsi que la VaR ayant subi une simulation de crise :

(en millions de dollars)	Pour le trimestre clos le			Au		Aux	
	30 avril 2018			30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	
	Moyenne	Haut	Bas				
Écart de taux plus taux d'intérêt	14,4 \$	17,8 \$	11,1 \$	11,5 \$	14,4 \$	9,2 \$	
Écart de taux	8,9	12,2	6,3	8,5	9,0	4,6	
Taux d'intérêt	11,9	17,2	8,7	9,8	11,5	6,1	
Titres de capitaux propres	2,5	4,2	1,2	3,5	2,4	1,6	
Change	3,7	5,2	2,1	3,3	2,7	1,9	
Marchandises	1,6	1,9	1,4	1,7	1,9	1,6	
Spécifique à la dette	3,3	3,7	2,9	3,2	2,9	3,7	
Effet de la diversification	(10,8)	s. o.	s. o.	(11,3)	(10,1)	(8,8)	
VaR totale	14,7 \$	17,9 \$	11,9 \$	11,9 \$	14,2 \$	9,2 \$	
VaR ayant subi une simulation de crise totale	40,7 \$	54,1 \$	28,2 \$	48,5 \$	55,6 \$	22,5 \$	

iv) Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation s'entend du risque de perte directe ou indirecte auquel est exposée la Banque en raison de l'insuffisance ou de l'échec de processus ou systèmes, d'erreurs humaines ou d'événements externes. Le risque d'exploitation comprend le risque juridique et réglementaire, le risque lié aux processus d'affaires et au changement, les manquements aux obligations de fiduciaire ou aux obligations d'information, les risques liés à la cybersécurité, la défaillance de la technologie, les crimes financiers et les risques environnementaux. Le risque d'exploitation est présent d'une façon ou d'une autre dans chacune des activités commerciales et de soutien de la Banque.

Le risque d'exploitation peut donner lieu à des pertes financières, à des sanctions réglementaires ainsi qu'à des atteintes à la réputation de la Banque. Celle-ci a mis au point des politiques, des procédures et des méthodes d'évaluation pour faire en sorte que le risque d'exploitation soit bien circonscrit et géré au moyen de contrôles efficaces.

b) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Banque a choisi de désigner certains instruments financiers comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces instruments comprennent :

- certains placements et prêts afin de réduire substantiellement la disparité de traitement en matière de comptabilisation entre les variations de la juste valeur de ces actifs et les variations de la juste valeur des dérivés connexes;
- certains passifs au titre de billets de dépôt comportant des modalités de renouvellement et des caractéristiques liées à des capitaux propres qui font l'objet d'une couverture économique au moyen de dérivés et qui sont gérés à la juste valeur.

Le cumul des ajustements de la juste valeur découlant du risque de crédit propre à la Banque est déterminé à un moment donné au moyen d'une comparaison de la valeur des flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de ces passifs actualisée au taux de financement effectif de la Banque, et de la valeur des flux de trésorerie futurs attendus actualisée à un taux de référence. La variation de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit est déterminée en fonction de la variation du cumul des ajustements de la juste valeur découlant du risque de crédit propre à la Banque.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs et des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de leur juste valeur.

(en millions de dollars)	Juste valeur			Variation de la juste valeur			Cumul des variations de la juste valeur ¹⁾		
	Aux			Pour les trimestres clos les			Aux		
	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017	30 avril 2018	31 janvier 2018	30 avril 2017
Actifs									
Titres de placement ²⁾	13 \$	14 \$	15 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	11 \$
Prêts ³⁾	–	–	235	–	–	14	–	–	38
Passifs									
Passifs au titre de billets de dépôt ⁴⁾	6 575 \$	5 045 \$	2 545 \$	225 \$	59 \$	(35)\$	193 \$	(32)\$	(15)\$

1) Le cumul des variations de la juste valeur est évalué à compter de la date de comptabilisation initiale des instruments.

2) Les variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Autres ».

3) Les variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Revenus tirés des activités de transaction ».

4) Les variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque sont comptabilisées sous « Autres éléments du résultat global ». Les autres variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Revenus tirés des activités de transaction ».

Le tableau suivant présente les variations, découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque, de la juste valeur des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ainsi que leurs valeurs à l'échéance contractuelle et leurs valeurs comptables.

(en millions de dollars)	Dépôts à terme					Cumul des variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque	
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur pour le trimestre découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque comptabilisé dans les autres éléments du résultat global			
Au 30 avril 2018	6 768 \$	6 575 \$	193 \$	(7)\$	(50)\$		
Au 31 janvier 2018	5 013 \$	5 045 \$	(32)\$	(7)\$	(43)\$		
Au 30 avril 2017	2 530 \$	2 545 \$	(15)\$	(14)\$	(24)\$		

1) Le cumul des variations de la juste valeur est évalué à compter de la date de comptabilisation initiale des instruments.

c) Instruments financiers – juste valeur

Juste valeur des instruments financiers

Le calcul de la juste valeur est fondé sur la conjoncture du marché à un moment donné et peut par conséquent ne pas être représentatif des justes valeurs futures. La Banque a mis en place des contrôles et processus en vue d'assurer que l'évaluation des instruments financiers est déterminée de manière appropriée.

Se reporter à la note 6 afférente aux états financiers consolidés inclus dans le rapport annuel 2017 de la Banque pour connaître les techniques d'évaluation de la juste valeur de ses principaux actifs et passifs financiers.

Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments financiers de la Banque. Les justes valeurs présentées ne tiennent pas compte des actifs non financiers comme les immobilisations corporelles, les participations dans des sociétés associées, les métaux précieux ainsi que le goodwill et autres immobilisations incorporelles.

(en millions de dollars)	Aux					
	30 avril 2018 ¹⁾		31 janvier 2018 ¹⁾		31 octobre 2017	
	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Juste valeur totale	Valeur comptable totale
Actifs						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	61 792 \$	61 792 \$	57 365 \$	57 365 \$	59 663 \$	59 663 \$
Actifs détenus à des fins de transaction	99 655	99 655	105 664	105 664	98 464	98 464
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	13	13	14	14	13	13
Titres pris en pension et titres empruntés	84 175	84 175	88 648	88 648	95 319	95 319
Instruments financiers dérivés	33 949	33 949	36 847	36 847	35 364	35 364
Titres de placement – autres	52 988	52 988	53 914	53 914	50 504	50 504
Titres de placement – coût amorti	20 811	21 232	20 896	21 234	18 716	18 765
Prêts	520 066	517 918	504 974	503 197	507 276	504 369
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	17 074	17 074	16 380	16 380	13 560	13 560
Autres actifs financiers	8 230	8 230	10 576	10 576	9 314	9 314
Passifs						
Dépôts	639 507	640 643	635 317	635 837	625 964	625 367
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	6 575	6 575	5 045	5 045	4 663	4 663
Acceptations	17 079	17 079	16 398	16 398	13 560	13 560
Obligations liées aux titres vendus à découvert	29 050	29 050	32 893	32 893	30 766	30 766
Instruments financiers dérivés	32 010	32 010	37 741	37 741	34 200	34 200
Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés	90 888	90 888	90 931	90 931	95 843	95 843
Débentures subordonnées	5 674	5 667	5 770	5 701	6 105	5 935
Autres passifs financiers	28 008	27 619	25 253	24 940	27 531	27 118

1) Les montants pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

d) Hiérarchie des justes valeurs

La meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier est fournie par le prix coté sur un marché actif. L'utilisation de prix cotés sur des marchés donne lieu à une évaluation de niveau 1. Dans la mesure du possible, les évaluations sont fondées sur des prix cotés ou des données observables sur des marchés actifs.

Il n'est pas toujours possible d'obtenir un prix coté pour une opération de gré à gré, tout comme lorsque l'opération est effectuée sur un marché qui n'est pas liquide ou actif. Dans de telles circonstances, des modèles internes qui optimisent le recours à des données observables sont utilisés pour estimer la juste valeur. La technique d'évaluation choisie tient compte de tous les facteurs que des intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de la transaction. Lorsque toutes les données importantes des modèles sont observables, il s'agit alors d'une évaluation de niveau 2. Les instruments financiers négociés sur un marché peu actif sont évalués à l'aide de cours indicatifs, de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou d'autres méthodes d'évaluation. Habituellement, les estimations de la juste valeur ne tiennent pas compte des liquidations ou des ventes forcées.

Lorsque les instruments financiers sont négociés sur un marché inactif ou lorsque des modèles sont utilisés dans une situation où il n'existe pas de paramètres observables, la direction doit exercer davantage de jugement dans son évaluation. Les évaluations qui nécessitent l'utilisation de nombreuses données non observables sont considérées comme étant de niveau 3.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des évaluations de la juste valeur et les instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente.

(en millions de dollars)	Aux							
	30 avril 2018 ¹⁾				31 janvier 2018 ¹⁾			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente								
Actifs								
Métaux précieux ²⁾	– \$	3 986 \$	19 \$	4 005 \$	– \$	5 471 \$	– \$	5 471 \$
Actifs détenus à des fins de transaction								
Prêts	–	16 397	2	16 399	–	16 726	–	16 726
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	12 401	–	–	12 401	11 483	–	–	11 483
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	–	10 215	–	10 215	–	8 998	–	8 998
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	5 564	–	–	5 564	7 657	–	–	7 657
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	6 227	1 948	–	8 175	5 008	1 268	–	6 276
Titres de sociétés et autres titres de créance	2	8 817	31	8 850	43	8 821	34 ³⁾	8 898
Fonds de revenu	133	20	–	153	180	128	–	308
Titres de capitaux propres	36 113	267	–	36 380	43 593	164	–	43 757
Autres ⁴⁾	1 518	–	–	1 518	1 561	–	–	1 561
	61 958 \$	41 650 \$	52 \$	103 660 \$	69 525 \$	41 576 \$	34 \$	111 135 \$
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net								
Titres de placement⁵⁾								
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	13 \$	– \$	– \$	13 \$	14 \$	– \$	– \$	14 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	8 648	2 238	–	10 886	10 182	2 302	–	12 484
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	477	3 072	–	3 549	433	3 439	–	3 872
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	12 757	460	–	13 217	10 719	441	–	11 160
Titres de sociétés et autres titres de créance	9 505	9 358	35	18 898	11 001	8 853	96)	19 863
Titres hypothécaires	550	3 320	25	3 895	676	3 397	26 ³⁾	4 099
Titres de capitaux propres	–	946	–	946	– ⁷⁾	930	–	930
	730	237	630	1 597	692	233	581	1 506
	32 667 \$	19 631 \$	690 \$	52 988 \$	33 703 \$	19 595 \$	616 \$	53 914 \$
Instruments financiers dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	– \$	8 827 \$	86 \$	8 913 \$	– \$	8 981 \$	70 \$	9 051 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	1	19 274	–	19 275	1	22 885	–	22 886
Contrats sur titres de capitaux propres	687	1 988	3	2 678	730	1 754	5	2 489
Contrats de crédit	–	193	–	193	–	348	–	348
Contrats sur marchandises	85	2 805	–	2 890	49	2 024	–	2 073
	773 \$	33 087 \$	89 \$	33 949 \$	780 \$	35 992 \$	75 \$	36 847 \$
Passifs								
Dépôts⁸⁾								
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	– \$	(169)\$	– \$	(169)\$	– \$	(29)\$	– \$	(29)\$
Obligations liées aux titres vendus à découvert	–	6 575	–	6 575	–	5 045	–	5 045
Instruments financiers dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	25 315	3 735	–	29 050	29 990	2 903	–	32 893
Contrats de change et contrats sur l'or	–	10 895	57	10 952	–	10 476	356	10 832
Contrats sur titres de capitaux propres	1	14 793	–	14 794	2	19 884	–	19 886
Contrats de crédit	765	2 593	10	3 368	703	3 545	9	4 257
Contrats sur marchandises	–	98	–	98	–	181	–	181
	71	2 727	–	2 798	176	2 409	–	2 585
	837 \$	31 106 \$	67 \$	32 010 \$	881 \$	36 495 \$	365 \$	37 741 \$

- 1) Les montants pour les périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).
- 2) La juste valeur des métaux précieux se fonde sur les cours du marché et les prix au comptant à terme.
- 3) L'adoption de l'IFRS 9 a donné lieu au reclassement d'un montant de 17 millions de dollars en titres de sociétés et autres titres de créance depuis les titres de créance disponibles à la vente vers les actifs détenus à des fins de transaction de niveau 3 (se reporter à la note 4).
- 4) Ces montants représentent principalement des positions sur métaux de base, positions dont la juste valeur est déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.
- 5) Compte non tenu des titres de créance évalués au coût amorti de 21 232 \$ (31 janvier 2018 – 21 234 \$).
- 6) L'adoption de l'IFRS 9 a donné lieu au reclassement d'un montant de 104 millions de dollars depuis les titres de créance d'autres administrations publiques étrangères de niveau 3 vers les titres de créance évalués au coût amorti (se reporter à la note 4).
- 7) L'adoption de l'IFRS 9 a donné lieu au reclassement d'un montant de 539 millions de dollars depuis les titres hypothécaires de niveau 1 vers les titres de créance évalués au coût amorti (se reporter à la note 4).
- 8) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés de billets de dépôt structurés.

Au 31 octobre 2017

(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente				
Actifs				
Métaux précieux¹⁾	– \$	5 717 \$	– \$	5 717 \$
Actifs détenus à des fins de transaction				
Prêts	–	17 312	–	17 312
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	10 343	–	–	10 343
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	–	7 325	–	7 325
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	6 894	–	–	6 894
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	5 680	1 149	–	6 829
Titres de sociétés et autres titres de créance	44	7 920	22	7 986
Fonds de revenu	180	165	–	345
Titres de capitaux propres	38 760	170	–	38 930
Autres ²⁾	2 500	–	–	2 500
	64 401 \$	39 758 \$	22 \$	104 181 \$
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de placement³⁾				
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	9 677	2 416	–	12 093
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	593	4 230	–	4 823
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	6 305	367	–	6 672
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	10 944	8 746	113	19 803
Titres de sociétés et autres titres de créance	750	3 584	53	4 387
Titres hypothécaires	539	876	–	1 415
Titres de capitaux propres	590	177	544	1 311
	29 398 \$	20 396 \$	710 \$	50 504 \$
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	– \$	9 742 \$	36 \$	9 778 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	4	21 496	–	21 500
Contrats sur titres de capitaux propres	615	1 720	–	2 335
Contrats de crédit	–	175	–	175
Contrats sur marchandises	133	1 443	–	1 576
	752 \$	34 576 \$	36 \$	35 364 \$
Passifs				
Dépôts⁴⁾				
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	– \$	(7)\$	– \$	(7)\$
Obligations liées aux titres vendus à découvert	–	4 663	–	4 663
	27 796	2 970	–	30 766
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	–	10 823	267	11 090
Contrats de change et contrats sur l'or	3	17 646	–	17 649
Contrats sur titres de capitaux propres	502	2 724	7	3 233
Contrats de crédit	–	179	–	179
Contrats sur marchandises	268	1 781	–	2 049
	773 \$	33 153 \$	274 \$	34 200 \$

1) La juste valeur des métaux précieux se fonde sur les cours du marché et les prix au comptant à terme.

2) Ces montants représentent principalement des positions sur métaux de base, positions dont la juste valeur est déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

3) Exclusion faite de placements détenus jusqu'à leur échéance de 18 765 \$.

4) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés de billets de dépôt structurés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Variations de la juste valeur des instruments de niveau 3

Les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs au 30 avril 2018 englobent certains métaux précieux, des obligations non liquides de gouvernements, des obligations de sociétés fortement structurées, des placements non liquides dans des titres de capitaux propres d'entités non cotées et des dérivés complexes.

Le tableau qui suit résume les variations se rapportant aux instruments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur pour le trimestre clos le 30 avril 2018.

Les soldes positifs représentent des actifs alors que les soldes négatifs représentent des passifs. En conséquence, les montants positifs indiquent des achats d'actifs ou des règlements de passifs alors que les montants négatifs indiquent des ventes d'actifs ou des émissions de passifs.

		Au 30 avril 2018							Variation des profits (pertes) latents comptabilisés en résultat pour les instruments toujours détenus ¹⁾
(en millions de dollars)	Juste valeur à l'ouverture du trimestre	Profits (pertes) comptabilisés en résultat	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Achats/émissions	Ventes/règlements	Transferts vers/ depuis le niveau 3	Juste valeur à la clôture du trimestre		
Métaux précieux	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	19 \$	19 \$	– \$	
Actifs détenus à des fins de transaction	–	–	–	–	–	19	19	–	
Prêts	–	–	–	–	–	2	2	–	
Titres de sociétés et autres titres de créance	34	(8)	–	–	–	5	31	(8)	
Titres de placement	34	(8)	–	–	–	7	33	(8)	
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	9	–	1	25	–	–	35	s. o.	
Titres de sociétés et autres titres de créance	26	–	(1)	–	–	–	25	s. o.	
Titres de capitaux propres	581	3	6	45	(5)	–	630	3	
Actifs sous forme d'instruments financiers dérivés	616	3	6	70	(5)	–	690	3	
Contrats de taux d'intérêt	70	23	–	6	(13)	–	86	23	
Contrats sur titres de capitaux propres	5	(3)	–	1	–	–	3	(3) ²⁾	
Passifs sous forme d'instruments financiers dérivés	(356)	(11)	–	(6)	13	303	(57)	(4) ³⁾	
Contrats de taux d'intérêt	(9)	(5)	–	–	–	4	(10)	(5) ²⁾	
	(290)	(4)	–	1	–	307	22	11	
Total	360 \$	(1) \$	6 \$	71 \$	(5)\$	333 \$	764 \$	6 \$	

1) Ces montants représentent les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur des instruments de niveau 3 toujours détenus à la clôture de la période qui sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

2) Certains profits latents et certaines pertes latentes sur les actifs et passifs dérivés sont compensés en grande partie par les variations découlant de l'évaluation à la valeur de marché d'autres instruments pris en compte dans les revenus tirés des activités de transaction à l'état consolidé du résultat net, ces instruments agissant comme couverture économique à l'égard de certains actifs et passifs dérivés.

3) Certaines pertes latentes sur les dérivés sur taux d'intérêt sont compensées en grande partie par les variations découlant de l'évaluation à la valeur de marché de dérivés incorporés à certains billets de dépôt à l'état consolidé du résultat net.

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des variations des instruments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur pour les trimestres clos le 31 janvier 2018 et le 31 octobre 2017.

		Au 31 janvier 2018							Juste valeur à la clôture du trimestre
(en millions de dollars)	Juste valeur à l'ouverture du trimestre	Profits (pertes) comptabilisés en résultat ¹⁾	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Achats/émissions	Ventes/règlements	Transferts vers/ depuis le niveau 3			
Actifs détenus à des fins de transaction	39 \$	(2) \$	– \$	– \$	– \$	(3) \$	– \$	34 \$	
Titres de placement	589	7	(1)	40	(19)	–	–	616	
Instruments financiers dérivés	(238)	(60)	–	4	–	4	–	(290)	

1) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des profits ou des pertes se rapportant à des couvertures connexes de niveau 1 ou 2.

Au 31 octobre 2017

(en millions de dollars)	Juste valeur à l'ouverture du trimestre	Profits (pertes) comptabilisés en résultat ¹⁾	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Achats/émissions	Ventes/règlements	Transferts vers/ depuis le niveau 3	Juste valeur à la clôture du trimestre
Actifs détenus à des fins de transaction	28 \$	(6)\$	– \$	– \$	– \$	– \$	22 \$
Titres de placement ²⁾	805	(23)	14	26	(112)	–	710
Instruments financiers dérivés	(257)	26	–	2	–	(9)	(238)

1) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des profits ou des pertes se rapportant à des couvertures connexes de niveau 1 ou 2.

2) Les titres de placement comprennent les actifs financiers désignés comme étant disponibles à la vente.

Transferts importants

Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs lorsque de nouvelles informations ou des informations supplémentaires ou plus précises visant les données servant à l'évaluation et le caractère observable de ces dernières deviennent disponibles. La Banque comptabilise les transferts d'un niveau de la hiérarchie des justes valeurs vers un autre à la clôture de la période de communication de l'information au cours de laquelle ils surviennent.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2018, des passifs dérivés de 307 millions de dollars ont été transférés du niveau 3 au niveau 2. Tous les transferts ont été effectués par suite de l'obtention de nouvelles informations quant au caractère observable des données utilisées dans l'évaluation.

Il n'y a eu aucun transfert important d'un niveau à l'autre au cours des trimestres clos les 31 janvier 2018 et 31 octobre 2017.

Sensibilité du niveau 3

La Banque exerce son jugement pour déterminer quelles données non observables sont utilisées pour calculer la juste valeur des instruments de niveau 3.

Se reporter à la note 6 afférente aux états financiers consolidés audités annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 de la Banque pour une description des données non observables importantes des instruments de niveau 3 et de l'incidence potentielle qu'une variation de chaque donnée non observable pourrait avoir sur l'évaluation de la juste valeur. Il n'est survenu aucun changement important aux sensibilités du niveau 3 au cours du trimestre.

22. Impôt sur le résultat

En novembre 2016, la Banque a reçu du gouvernement fédéral un avis de nouvelle cotisation s'élevant à 179 millions de dollars au titre de l'impôt et des intérêts par suite du refus de l'Agence du revenu du Canada de permettre la déduction de certains dividendes canadiens reçus au cours de l'année d'imposition 2011. En août 2017, la Banque a reçu un avis de nouvelle cotisation de 185 millions de dollars au titre de l'impôt et des intérêts pour l'année d'imposition 2012. Les modalités des dividendes visés par l'avis de nouvelle cotisation sont semblables à celles couvertes de façon prospective par des règles promulguées récemment qui avaient été proposées dans le budget fédéral canadien de 2015. En mai 2018, la Banque a reçu un avis de nouvelle cotisation proposé s'élevant à 208 millions de dollars au titre de l'impôt et des intérêts pour les mêmes raisons à l'égard de l'année d'imposition 2013. La Banque est convaincue que ses déclarations fiscales étaient appropriées et conformes aux dispositions pertinentes de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* et elle a l'intention de défendre vigoureusement sa position.

23. Regroupements d'entreprises

Trimestre considéré

Bank of Nova Scotia Berhad, Malaisie (« BNS Berhad »)

La Banque avait annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de sa filiale entièrement détenue BNS Berhad. Cette transaction n'est plus en cours d'exécution.

Acquisitions en cours

BBVA Chile

Le 5 décembre 2017, la Banque a annoncé la conclusion d'une entente avec Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A. (« BBVA ») visant l'acquisition de sa participation de 68,19 % dans BBVA Chile. BBVA détient 68,19 % de BBVA Chile, tandis que le partenaire minoritaire détient 31,62 % de BBVA Chile. La Banque achètera la participation de BBVA dans BBVA Chile, ainsi que sa participation dans certaines filiales, en contrepartie d'environ 2,2 milliards de dollars américains. Si la transaction est menée à bien, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque sera touché dans une mesure d'environ 100 points de base. La transaction devrait se réaliser au troisième trimestre de 2018, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

Aux termes de l'offre publique d'achat obligatoire visant toutes les actions de BBVA Chile requise en vertu des lois chiliennes, le partenaire minoritaire est en droit de vendre ses actions de BBVA Chile à la Banque selon les mêmes modalités. Si la Banque fait l'acquisition de la totalité de BBVA Chile, son ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 sera alors touché dans une mesure d'environ 135 points de base.

Activités de services aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises de Citibank en Colombie

Le 31 janvier 2018, la Banque a annoncé que sa filiale colombienne, Banco Colpatria Multibanca Colpatria S.A. (« Banco Colpatria »), avait conclu une entente aux termes de laquelle elle se portait acquéreur des activités liées aux services aux particuliers (opérations bancaires courantes et cartes de crédit) et aux petites et moyennes entreprises de Citibank en Colombie, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation. D'un point de vue financier, la transaction n'a pas d'incidence importante pour la Banque Scotia.

24. Événements postérieurs à la date de l'état consolidé de la situation financière

Acquisitions

Jarislowsky Fraser

Le 1^{er} mai 2018, la Banque a mené à terme l'acquisition annoncée de Jarislowsky Fraser, société de placement indépendante canadienne comptant environ 40 milliards de dollars d'actifs sous gestion pour le compte de ses clients (institutions et clients fortunés). Le règlement du prix d'achat d'environ 950 millions de dollars a été effectué principalement au moyen de l'émission d'actions ordinaires. Une contrepartie additionnelle pouvant aller jusqu'à 56 millions de dollars d'actions ordinaires supplémentaires pourrait aussi être versée si les objectifs de croissance sont atteints.

Banco Cencosud, Pérou

Le 9 mai 2018, la Banque a annoncé que Scotiabank Peru, sa filiale entièrement détenue, avait conclu une entente visant l'acquisition d'une participation donnant le contrôle de 51 % dans Banco Cencosud, laquelle offre des prêts sur cartes de crédit et à la consommation au Pérou, en contrepartie d'environ 130 millions de dollars. Aux termes de l'entente, les deux sociétés concluront également un partenariat de 15 ans visant la gestion des activités de cartes de crédit au Pérou et l'offre de produits et services supplémentaires aux clients.

Service de dépôt direct

Les actionnaires qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'écrire à l'Agent des transferts.

Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans avoir à acquitter de frais de courtage ou d'administration.

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'Agent des transferts.

Dates de paiement des dividendes pour 2018

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Date de clôture des registres	Date de paiement
2 janvier 2018	29 janvier 2018
3 avril 2018	26 avril 2018
3 juillet 2018	27 juillet 2018
2 octobre 2018	29 octobre 2018

Envoi de documents en plusieurs exemplaires

Si vos portefeuilles d'actions sont inscrits sous plus d'un nom ou plus d'une adresse, vous recevezrez plusieurs exemplaires. Pour éviter l'envoi des documents en plusieurs exemplaires, veuillez écrire à l'agent des transferts afin de regrouper les comptes.

Offre de rachat dans le cours normal des activités

Un exemplaire de l'avis d'intention visant le lancement de l'offre de rachat dans le cours normal des activités peut être obtenu sans frais en communiquant avec le Secrétariat au 416-866-3672.

Site Web

Pour obtenir des renseignements concernant la Banque Scotia et ses services, visitez notre site Web, au www.banquescotia.com.

Conférence téléphonique et diffusion sur le Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 29 mai 2018, à 8 h (heure de l'Est) et devrait durer environ une heure. Les parties intéressées sont invitées à accéder à la conférence directement, en mode écoute seulement, par téléphone en composant le 416-640-5944 ou le 1-800-274-0251 (sans frais) et en utilisant le code d'accès 6751615, suivi du carré (#) (veuillez téléphoner un peu avant 8 h (heure de l'Est). Une diffusion audio sur le Web avec les diaporamas afférents sera accessible par l'intermédiaire de la page Relations avec les investisseurs, au www.banquescotia.com. Une période de questions suivra la présentation des résultats par la haute direction de la Banque Scotia.

Une transmission différée par téléphone de la conférence téléphonique sera disponible du 29 mai 2018 au 14 juin 2018, en composant le 647-436-0148 ou le 1-888-203-1112 (sans frais en Amérique du Nord) et le code d'accès 6751615, suivi du carré (#). La diffusion audio sur le Web sera disponible sur le site Web de la Banque pendant trois mois.

Coordinnées

Investisseurs :

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui souhaitent obtenir de l'information financière concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service Relations avec les investisseurs, Affaires financières :

Banque Scotia
Scotia Plaza – 44, rue King Ouest
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1
Téléphone : 416-775-0798
Télécopieur : 416-866-7867
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

Médias :

Les demandes d'information des médias doivent être adressées au service Communications mondiales, à l'adresse ci-dessus.

Téléphone : 416-866-6806
Courriel : corporate.communications@scotiabank.com

Actionnaires :

Pour obtenir des renseignements sur un changement d'inscription d'actions, un changement d'adresse, les dividendes, les transferts successoraux ou la perte de certificats d'actions, ou pour demander que cessent des envois multiples, veuillez vous adresser à l'Agent de transfert de la Banque :

Société de fiducie Computershare du Canada

100, avenue University, 8^e étage

Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1

Téléphone : 1-877-982-8767

Télécopieur : 1-888-453-0330

Courriel : service@computershare.com

Coagent de transfert (États-Unis)

Computershare Trust Company N.A.

250 Royal Street

Canton, MA 02021 U.S.A.

Téléphone : 1-800-962-4284

Pour toute autre demande de renseignements, les actionnaires sont priés de contacter les Affaires financières :

Banque Scotia

Scotia Plaza – 44, rue King Ouest

Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1

Téléphone : 416-866-4790

Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

Quarterly Reports available in English

The Bank publishes its statements and Annual Report in both English and French, and makes every effort to provide them to Shareholders in the language of their choice. If you would prefer to receive shareholder communications in English, please contact Public, Corporate and Government Affairs, The Bank of Nova Scotia, Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 1H1. Please supply the mailing label you received, if possible, so we may adjust our records.

La Banque de Nouvelle-Écosse est une entreprise canadienne constituée avec responsabilité limitée.

